

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 28
Tuesday, May 18, 2021

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 28
le mardi 18 mai 2021

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Tuesday, May 18, 2021

Statements of Condolence and Congratulation	
Mr. Turner, Mr. LePage.....	2153
Mr. Coon, Mr. LePage.....	2154
Mr. Coon.....	2155
Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Green.....	2156
Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau.....	2157
Mr. D'Amours, Ms. Mitton.....	2158
Statements by Members	
Ms. Thériault, Mr. Coon.....	2159
Mr. Austin, Mr. Carr.....	2160
Mr. G. Arseneault, Mr. K. Arseneau.....	2161
Mrs. Conroy, Ms. Sherry Wilson, Mrs. F. Landry.....	2162
Ms. Mitton, Mr. Turner.....	2163
Oral Questions	
Health Care	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Holder.....	2164
Ms. Thériault, Hon. Mrs. Shephard.....	2172
Environment	
Mrs. F. Landry, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Green.....	2173
Mr. Coon, Hon. Ms. Green.....	2174
Health Care	
Mr. Austin, Hon. Mrs. Shephard.....	2176
Legislation	
Mr. D'Amours, Hon. Mrs. Shephard.....	2178
Point of Order	
Hon. Mr. Savoie.....	2179
Notices of Motions	
No. 70.....	2180
No. 71.....	2181
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie.....	2183
Motions	
No. 61	
Debated.....	2183
Point of Order	
Mr. K. Arseneau.....	2189
Debated.....	2189
Carried.....	2190

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 18 mai 2021

Déclarations de condoléances et de félicitations	
M. Turner, M. LePage.....	2153
M. Coon, M. LePage.....	2154
M. Coon.....	2155
L'hon. M. Crossman, l'hon. M ^{me} Green.....	2156
M. Mallet, M. K. Arseneau.....	2157
M. D'Amours, M ^{me} Mitton.....	2158
Déclarations de députés	
M ^{me} Thériault, M. Coon.....	2159
M. Austin, M. Carr.....	2160
M. G. Arseneault, M. K. Arseneau.....	2161
M ^{me} Conroy, M ^{me} Sherry Wilson, M ^{me} F. Landry.....	2162
M ^{me} Mitton, M. Turner.....	2163
Questions orales	
Soins de santé	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Holder.....	2164
M ^{me} Thériault, l'hon. M ^{me} Shephard.....	2172
Environnement	
M ^{me} F. Landry, l'hon. M. Crossman, l'hon. M ^{me} Green.....	2173
M. Coon, L'hon. M ^{me} Green.....	2174
Soins de santé	
M. Austin, l'hon. M ^{me} Shephard.....	2176
Mesures législatives	
M. D'Amours, l'hon. M ^{me} Shephard.....	2178
Rappel au Règlement	
L'hon. M. Savoie.....	2179
Avis de motion	
N ^o 70.....	2180
N ^o 71.....	2181
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Savoie.....	2183
Motions	
N ^o 61	
Débat.....	2183
Rappel au Règlement	
M. K. Arseneau.....	2189
Débat.....	2189
Adoption.....	2190

Bills—Second Reading

No. 36, <i>An Act to Amend the Highway Act</i>	
Debated	2190
Point of Order	
Mr. Carr	2202
Debated	2202

Projets de loi — Deuxième lecture

N ^o 36, <i>Loi modifiant la Loi sur la voirie</i>	
Débat	2190
Rappel au Règlement	
M. Carr.....	2202
Débat	2202

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraque	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) *L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Social Development / ministre du Développement social
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 28
Assembly Chamber,
Tuesday, May 18, 2021.

Jour de séance 28
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 18 mai 2021

13:01

(The House met at 1:01 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 1 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Mr. Speaker: Welcome, everyone, to our very first virtual meeting of the 60th session of the Legislative Assembly of New Brunswick. Before we get started, I want to remind those of you attending virtually to make certain that your microphone is on and your video is on when you are speaking. I also want to remind you to turn off your sound following your speech.

Le président : Bienvenue, tout le monde, à notre toute première réunion virtuelle de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick. Avant que nous commençons, je tiens à rappeler à ceux d'entre vous qui sont présents virtuellement de vous assurer que votre microphone est allumé et que votre vidéo est allumée lorsque vous parlez. Je tiens aussi à vous rappeler d'éteindre votre micro après votre discours.

13:05

Statements of Condolence and Congratulation**Déclarations de condoléances et de félicitations**

Mr. Turner: Mr. Speaker, I rise today in sympathy and respect to speak on the passing of Buddy Hynes. Gerald "Buddy" Hynes passed away on April 24 at the age of 91, and truly, his was a life worth celebrating.

M. Turner : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui avec sympathie et respect pour parler du décès de Buddy Hynes. Gerald « Buddy » Hynes est décédé le 24 avril à l'âge de 91 ans, et, vraiment, sa vie vaut la peine d'être célébrée.

Like many Monctonians, I crossed paths and shared moments with Buddy countless times over the years. I enjoyed many, many meals at Hynes Restaurant. Buddy oversaw his restaurant as it grew to become a hangout, a family gathering place, a prime reunion location, and the home of many memories. Hynes Restaurant and the family who created and sustained it have earned a beloved place in Moncton history.

Comme bien des gens de Moncton, j'ai rencontré Buddy et partagé des moments avec lui d'innombrables fois au fil des ans. J'ai dégusté bon nombre de repas au Hynes Restaurant. Buddy a dirigé son restaurant alors que celui-ci est devenu un lieu de rencontre, de rassemblement familial, de réunion de choix et de nombreux souvenirs. Le Hynes Restaurant et la famille qui l'a créé et soutenu ont gagné une place bien-aimée dans l'histoire de Moncton.

I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to Buddy's son Jamie and his wife Josette, his grandchildren, Catherine and Patrick, and everyone who loved this wonderful gentleman. Thank you, Mr. Speaker.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer des condoléances au fils de Buddy, Jamie, à sa femme, Josette, à ses petits-enfants, Catherine et Patrick, et à tout le monde qui aimait le merveilleux monsieur. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage : Merci, Monsieur le président. J'ai le regret d'informer la Chambre du décès d'Yvon LeBlanc, de Campbellton, survenu le 13 décembre 2020, à l'Hôpital régional de Campbellton, à l'âge de 72 ans. Fils de feu Léonidas (Coune) LeBlanc et de feu

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I regret to inform the House of the passing of Yvon LeBlanc, of Campbellton, on December 13, 2020, at Campbellton Regional Hospital, at the age of 72. Son of the late Léonidas (Coune) LeBlanc and the late Évangéline

Évangeline Fontaine, Yvon était le mari de Rosaline Aubut, papa de Jean-François (Josée-Anne) ainsi que grand-papa de Félix et de Béatrice. Yvon est né à Dalhousie le 18 mai 1948 et il laisse aussi dans le deuil ses sœurs, Yvette (Jackie) et Martine (Albert), ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis.

Pour moi, Yvon a toujours été un cousin dynamique, généreux, souriant et surtout présent. Aujourd'hui, Yvon aurait célébré son 73^e anniversaire de naissance, et j'ai une pensée spéciale pour lui et pour sa famille. Je demande à mes collègues des deux côtés de la Chambre de se joindre à moi aujourd'hui pour exprimer toutes nos sympathies à Rosaline, à Jean-François, à toute la famille et aux nombreux amis d'Yvon LeBlanc. Merci.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I request a little extra time.

I stand in the House today to offer my condolences to the family and friends of George Little, former leader of the New Brunswick NDP, who passed away at the Saint John Regional Hospital on Saturday, May 15, just a week shy of his 84th birthday.

I knew George, and our paths crossed many times back in the 1980s. George was a remarkable orator and a strong advocate for social and environmental justice. You would never want to follow him at the podium after he spoke. Believe me, I had that experience.

Mr. Speaker: Member, if I could interrupt you, I apologize, but the interpretation is not working. We will take a five-minute recess, and you can start again.

(The House recessed at 1:08 p.m.)

The House resumed at 1:19 p.m.)

13:19

Mr. Speaker: We will start again with the member for Restigouche West.

M. LePage : Merci, Monsieur le président, J'ai le regret d'informer la Chambre du décès d'Yvon LeBlanc, de Campbellton, survenu le 13 décembre

Fontaine, Yvon was the husband of Rosaline Aubut, father of Jean-François (Josée-Anne), and grandfather of Félix and Béatrice. Yvon was born in Dalhousie on May 18, 1948, and he is mourned by his sisters, Yvette (Jackie) and Martine (Albert), as well as his brothers-in-law, sisters-in-law, nephews, nieces, and friends.

To me, Yvon was always my cousin who was lively, generous, happy, and, especially, there for me. Yvon would have been celebrating his 73rd birthday today, and I am thinking of him and his family. I would ask my colleagues on both sides of the House to join me today in expressing our sincere condolences to Rosaline, Jean-François, the whole family, and all of Yvon LeBlanc's many friends. Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je demande un peu plus de temps.

Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de George Little, ancien chef du NPD du Nouveau-Brunswick, qui est décédé à l'Hôpital régional de Saint John le samedi 15 mai, à une semaine de son 84^e anniversaire.

Je connaissais George, et nos chemins se sont croisés à de nombreuses reprises dans les années 80. George était un orateur remarquable et un ardent défenseur de la justice sociale et environnementale. On ne voudrait jamais le suivre sur le podium après qu'il a parlé. Croyez-moi, j'ai vécu une telle expérience.

Le président : Monsieur le député, si je puis vous interrompre, je m'excuse, mais l'interprétation ne fonctionne pas. Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes, et vous pourrez recommencer.

(La séance est suspendue à 13 h 8.)

La séance reprend à 13 h 19.)

Le président : Nous allons recommencer avec le député de Restigouche-Ouest.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I regret to inform the House of the passing of Yvon LeBlanc, of

2020, à l'Hôpital régional de Campbellton, à l'âge de 72 ans.

Fils de feu Léonidas (Coune) LeBlanc et de feu Évangéline Fontaine, Yvon était le mari de Rosaline Aubut, le papa de Jean-François (Josée-Anne) et le grand-papa de Félix et de Béatrice. Yvon est né à Dalhousie le 18 mai 1948 et il laisse aussi dans le deuil ses sœurs Yvette (Jackie) et Martine (Albert) ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis.

Pour moi, Yvon a toujours été un cousin dynamique, généreux, souriant et présent. Aujourd'hui, Yvon aurait célébré son 73^e anniversaire et j'ai une pensée spéciale pour lui et pour sa famille.

Je demande à mes collègues parlementaires de se joindre à moi aujourd'hui pour exprimer toutes nos sympathies à Rosaline, à Jean-François, à la famille et aux nombreux amis d'Yvon LeBlanc. Merci.

13:20

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I ask for a little extra time.

Mr. Speaker: Certainly.

Mr. Coon: I stand in the House today to offer my condolences to the family and friends of George Little, a former leader of the New Brunswick NDP, who passed away at the Saint John Regional Hospital on Saturday, May 15, just a week shy of his 84th birthday.

I knew George, and our paths crossed many times back in the 1980s. He was a remarkable, formidable orator and a strong advocate for social and environmental justice. You would not want to follow him at a podium. I did just that.

In his early years in Canada after immigrating from Scotland, he and his wife Pearl started the first Saint John nonsmoking society, campaigning for smoke-free restaurants and workplaces. He organized yearly fundraising campaigns for UNICEF at Simonds High School, where he was head of the English department for over 30 years. He was Canada's delegate to the UNICEF conference in Tanzania in 1988.

Campbellton, on December 13, 2020, at Campbellton Regional Hospital, at the age of 72.

Son of the late Léonidas (Coune) LeBlanc and the late Évangéline Fontaine, Yvon was the husband of Rosaline Aubut, father of Jean-François (Josée-Anne), and grandfather of Félix and Béatrice. Yvon was born in Dalhousie on May 18, 1948, and he is mourned by his sisters, Yvette (Jackie) and Martine (Albert), as well as his brothers-in-law, sisters-in-law, nephews, nieces, and friends.

To me, Yvon was always my cousin who was lively, generous, happy, and, especially, there for me. Yvon would have been celebrating his 73rd birthday today, and I am thinking of him and his family.

I would ask my colleagues on both sides of the House to join me today in expressing our sincere condolences to Rosaline, Jean-François, the whole family, and all of Yvon LeBlanc's many friends. Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je demande un peu plus de temps.

Le président : Certainement.

M. Coon : Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de George Little, un ancien chef du NPD du Nouveau-Brunswick, qui est décédé à l'Hôpital régional de Saint John le samedi 15 mai, à une semaine de son 84^e anniversaire.

Je connaissais George, et nos chemins se sont croisés à de nombreuses reprises dans les années 80. Il était un orateur remarquable et formidable ainsi qu'un ardent défenseur de la justice sociale et environnementale. On ne voudrait pas le suivre sur le podium après qu'il a parlé. J'ai justement vécu une telle expérience.

Dans ses premières années au Canada après avoir immigré d'Écosse, le monsieur et sa femme, Pearl, ont lancé la première société de non-fumeurs de Saint John, faisant campagne pour des restaurants et des lieux de travail sans fumée. Il a organisé des campagnes annuelles de collecte de fonds pour UNICEF à la Simonds High School, où il a été directeur du département d'anglais pendant plus de 30

Under his leadership, the New Brunswick New Democratic Party, from 1980 to 1988, received more than 10% of the province-wide vote for the first time, winning seats in the provincial Legislature. George's story remains an important part of our political story in New Brunswick.

He is survived by his beloved wife of 62 years, Pearl Floey; his daughters, Jacqueline Ann Stroud and Alison Joan Little; and his grandchildren, Dr. Aaron Christopher Stroud and Lily Jing Ya Crooks. Mr. Speaker, I invite all members of the House to join me in expressing condolences to the family and friends of George Little. Thank you.

Hon. Mr. Crossman: Thank you, Mr. Speaker. It was with great sadness that the Canadian Peacekeeping Veterans Association announced the passing of Norman Gaillard on February 9. Norman joined the Royal Canadian Army Medical Corps and went on to train and serve as an aeromedical evacuation technician. Norman served many tours of duty, including tours in Germany; Rafah, Egypt; Beirut, Lebanon; and Cyprus.

Norman helped veterans throughout his life. His community efforts were recognized with many awards, including the Silver Jubilee Medal and the Golden Jubilee Medal. Mr. Speaker, I ask that all members share their respect with Norman's family. Thank you.

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. On April 21, something very special happened in Fredericton North. I am honoured to let everyone know that Mary Jane "Jean" Peterson celebrated her 105th birthday. I literally get shivers just saying that number—105 years.

In addition to being Fredericton's oldest citizen, Mary Jean is a special woman in her own right. She is known for her gentleness, for her big smile, and for always being willing to help anyone in need. She spent her life as a homemaker and a seamstress. She was married for about 70 years to Walter, who passed away in 2012 at the age of 94. She has two daughters along with five

ans. Il a été délégué du Canada à la conférence de UNICEF en Tanzanie en 1988.

Sous la direction du monsieur, le Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick, de 1980 à 1988, a obtenu pour la première fois plus de 10 % des votes à l'échelle de la province, remportant des sièges à l'Assemblée législative provinciale. L'histoire de George demeure une partie importante de notre histoire politique au Nouveau-Brunswick.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse bien-aimée depuis 62 ans, Pearl Floey, ses filles, Jacqueline Ann Stroud et Alison Joan Little, ainsi que ses petits-enfants, le D^r Aaron Christopher Stroud et Lily Jing Ya Crooks. Monsieur le président, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la famille et aux amis de George Little. Merci.

L'hon. M. Crossman : Merci, Monsieur le président. C'est avec grande tristesse que la Canada Peacekeeping Veterans Association a annoncé le décès de Norman Gaillard le 9 février. Norman s'est joint au Corps de santé royal canadien puis a suivi une formation et a servi comme technicien en évacuation sanitaire aérienne. Norman a servi de nombreuses périodes de service, y compris en Allemagne, à Rafah, en Égypte, à Beyrouth, au Liban, ainsi qu'à Chypre.

Norman a aidé des anciens combattants tout au long de sa vie. Ses efforts communautaires ont été reconnus par de nombreux prix, y compris la Médaille du jubilé d'argent et la Médaille du jubilé d'or. Monsieur le président, je demande à tous les parlementaires de partager leur respect avec la famille de Norman. Merci.

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Le 21 avril, quelque chose de très spécial s'est produit à Fredericton-Nord. Je suis honorée de faire savoir à tout le monde que Mary Jane « Jean » Peterson a célébré son 105^e anniversaire. J'ai littéralement des frissons en disant le chiffre — 105 ans.

En plus d'être la personne la plus âgée de Fredericton, Mary Jean est une femme spéciale à part entière. Elle est connue pour sa douceur, pour son grand sourire et pour être toujours prête à aider toute personne dans le besoin. Elle a passé sa vie comme personne au foyer et couturière. Elle a été mariée pendant environ 70 ans à Walter, qui est décédé en 2012 à l'âge de 94 ans. Elle a deux filles ainsi que cinq petits-enfants, sept arrière-

grandchildren, seven great-grandchildren, and two great-great-grandchildren, with a third one on the way.

It is incredible to imagine all that Mary Jean has been through in the past 105 years, and it is even more amazing to see that she still has a zest for life. A special thank-you goes out to residents and staff at the Windsor Court Retirement Residence for helping to make her birthday such a special event recently. Please join me in congratulating Mary Jean on her 105th birthday milestone. Thank you, Mr. Speaker.

M. Mallet : Alexandre Mallet, de Haut-Shippagan, est l'un des rares derniers vétérans de la Seconde Guerre mondiale. M. Mallet était dans la jeune vingtaine lorsqu'il s'est retrouvé sur le champ de bataille, à Cologne, en Allemagne. Soixante-quinze ans plus tard, les souvenirs de cette guerre impitoyable sont encore douloureux.

Aujourd'hui, 18 mai, M. Mallet est toujours en pleine forme et je désire, avec toute ma circonscription, lui souhaiter un bon 100^e anniversaire. Son veston est couvert de médailles auxquelles est maintenant venue s'ajouter la Légion d'honneur qui lui a été décernée par la France et qui lui a été remise en main propre, l'automne dernier, par le Consul général de France, à Moncton.

En fin de semaine, j'ai eu le privilège de rendre visite à M. Mallet en personne pour lui remettre deux certificats, l'un de la part du premier ministre et l'autre, de la part de S.H. la lieutenant-gouverneure. Aujourd'hui, je vous demande, chers collègues, de vous joindre à moi pour remercier Alexandre Mallet pour son service et pour le féliciter à l'occasion de ses 100 ans.

Monsieur Mallet, nous avons toutes et tous une dette envers vous et envers les soldats qui sont allés au front. Une dette qui ne peut être effacée par la gratitude et par la reconnaissance. Néanmoins, veuillez accepter, Monsieur Mallet, nos remerciements les plus sincères. Merci, Monsieur le président.

13:25

M. K. Arseneau : Monsieur le président, c'est un honneur pour moi de me lever à la Chambre pour souligner une contribution majeure à l'École Mgr-Marcel-François-Richard, à Saint-Louis de Kent, par trois groupes de pêcheurs de l'Union des pêcheurs des

petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants, dont un troisième en route.

Il est incroyable d'imaginer tout ce que Mary Jean a vécu au cours des 105 dernières années, et il est encore plus étonnant de voir qu'elle a encore un goût pour la vie. Un merci spécial est adressé aux pensionnaires et au personnel de Windsor Court Retirement Residence pour avoir contribué récemment à faire de l'anniversaire de la dame un événement aussi spécial. Veuillez vous joindre à moi pour féliciter Mary Jean à l'occasion de son 105^e anniversaire. Merci, Monsieur le président.

Mr. Mallet: Alexandre Mallet, of Haut-Shippagan, is one of the last few World War II veterans. Mr. Mallet was in his early twenties when he arrived on the battlefield in Cologne, Germany. For him, 75 years later, memories of this relentless war are still painful.

Today, May 18, Mr. Mallet is still in good shape, and I want to join my whole riding in wishing him a happy 100th birthday. His uniform is covered with medals, including the Légion d'honneur awarded by the French government and presented to him in person last fall by the Consul General of France, in Moncton.

I had the privilege last weekend of visiting Mr. Mallet in person to present him with two certificates, one from the Premier and the other from the Lieutenant Governor. Today, I am asking you, my esteemed colleagues, to join me in thanking Alexandre Mallet for his service and congratulating him on his 100th birthday.

Mr. Mallet, we are all indebted to you and all the soldiers who saw action on the front. This is a debt that cannot be erased by gratitude and recognition. Nevertheless, please accept our most sincere thanks, Mr. Mallet. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, it is an honour for me to rise in the House to note a significant contribution made to École Mgr-Marcel-François-Richard in Saint-Louis de Kent by three groups of fishermen from the Maritime Fishermen's Union. I am referring to groups

Maritimes. Je parle ici des groupes des quais de Pointe-Sapin, de Loggicroft et de Cap-de-Saint-Louis.

Un premier don, de 150 000 \$, servira à la construction d'un nouveau terrain de jeux à l'école. Un deuxième don, de 143 000 \$, servira à la confection de repas à la cafétéria pour le niveau primaire. Un troisième don, de 15 000 \$, a servi pour offrir des cadeaux aux jeunes issus de milieux défavorisés dans le temps des Fêtes et pour s'assurer que tous les jeunes sont habillés convenablement pour l'hiver. La contribution de ces pêcheurs sera soulignée en construisant le terrain de jeux sous le thème de la pêche.

Monsieur le président, je vous invite, ainsi que les parlementaires, à vous joindre à moi pour féliciter les pêcheurs de l'UPM des quais de Pointe-Sapin, de Loggicroft et de Cap-de-Saint-Louis pour leur contribution majeure.

M. D'Amours : Monsieur le président, le 30 mars 2021, l'association des scouts de Saint-Basile a souligné son 85^e anniversaire d'existence. Au fil des ans, le mouvement a évolué et il continue de refléter la réalité vécue par notre jeunesse.

Afin d'accueillir davantage de jeunes, l'association des scouts de Saint-Basile a ouvert ses portes aux jeunes d'autres collectivités du Madawaska. À l'heure actuelle, l'organisme accueille une cinquantaine de jeunes. Ces derniers, selon leur âge, font partie de différentes branches, soit Castors, Louveteaux, Aventuriers et Routiers.

Et 85 ans plus tard, l'association des scouts de Saint-Basile est active et permet à la jeunesse de vivre des expériences enrichissantes en lien avec la nature et les valeurs du mouvement. Au cours des ans, bien des bénévoles ont permis aux scouts de Saint-Basile de continuer à évoluer. En plus du 85^e anniversaire de l'organisme, je veux remercier Yvan Pelletier et Denise Pelletier, qui sont des bénévoles pour les scouts de Saint-Basile depuis maintenant 45 ans. Merci beaucoup pour votre implication, et longue vie aux scouts de Saint-Basile.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I would like to congratulate this year's Mount Allison University graduates. While in-person ceremonies were not held this year due to the COVID-19 pandemic, graduates of Mount A received their degrees yesterday at a virtual conferring of degrees ceremony to celebrate the class

from the wharves at Pointe-Sapin, Loggicroft, and Cap-de-Saint-Louis.

The first donation of \$150 000 will provide for the construction of a new playground at the school. The second donation of \$143 000 will provide cafeteria meals for primary pupils. The third donation of \$15 000 will buy gifts for youth from underprivileged backgrounds during the holidays and make sure that they have proper winter clothing. The contributions made by the fishermen will be marked by a fishing theme for the playground.

Mr. Speaker, I ask you and all members to join me in commending the MFU fishermen from Pointe-Sapin, Loggicroft, and Cap-de-Saint-Louis for their significant contribution.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, on March 30, 2021, the Scouts group in Saint-Basile marked the 85th anniversary of its founding. Over the years, the movement has changed to continue reflecting the lived reality of our youth.

To encourage more youth to join the movement, the Saint-Basile Scouts have opened their doors to youth from other communities throughout Madawaska. Right now, there are about 50 youth members. They are divided into groups according to age: Beavers, Cubs, Venturers, and Rovers.

So, 85 years later, the Saint-Basile Scout group is active and enabling youth to have enriching experiences within the movement, respecting the scouting values. Over the years, many volunteers have contributed to the continued growth of the scouting movement in Saint-Basile. As well as marking this 85th anniversary, I want to thank Yvan Pelletier and Denise Pelletier, who have been volunteering with the Saint-Basile Scouts for 45 years now. Thank you very much for your involvement, and long live the Saint-Basile Scouts.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter les diplômés de cette année de Mount Allison University. Même si la collation des grades n'a pas eu lieu en personne cette année à cause de la pandémie de COVID-19, les diplômés de Mount A ont reçu leurs diplômes hier lors d'une collation des grades virtuelle

of 2021, with an in-person ceremony scheduled for next year. Even though graduation looked different this year, the achievement is still the same. Hard work, talent, drive, and vision will always outlast tough times. This year's graduates have learned and grown so much over their years of studies, and I know that they will make important contributions to changing our world for the better. I invite all members of the House to please join me in extending congratulations and best wishes to the Mount Allison University graduating class of 2021. Thank you, Mr. Speaker.

Déclarations de députés

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Plus d'un an après que la planète s'est ajustée au travail virtuel, en raison de la COVID-19, le gouvernement du Nouveau-Brunswick arrive finalement en ville. Nous tenons aujourd'hui notre première séance hybride virtuelle. C'est plus d'un an à se faire raconter les grands principes démocratiques par le gouvernement conservateur, quand, finalement, si une motion n'avait pas été adoptée la semaine dernière, c'est effectivement notre démocratie qui en aurait souffert aujourd'hui.

Il aurait été souhaitable de pouvoir siéger virtuellement beaucoup plus tôt par prévention. Toutefois, il aura fallu un avis d'exposition et des parlementaires en isolement pour que le gouvernement se trempe le petit orteil dans l'océan de la modernité. Et, encore, pas moins de quatre ministres ont voté contre leur propre motion. À la Chambre des communes, une histoire comme celle-là aurait fait les manchettes nationales. Il ne faudrait surtout pas demander au gouvernement conservateur d'être à la fois moderne et cohérent.

13:30

Mr. Coon: Mr. Speaker, the Auditor General has found that successive Conservative and Liberal Ministers of Natural Resources have failed to comply with their obligations under the *Crown Lands and Forests Act*, which states that timber royalties shall be based on their fair market value and that royalties should be reviewed every year. This is clearly not happening because it has been six years since timber royalties have been changed.

pour célébrer la promotion de 2021, avec une collation en personne prévue l'année prochaine. Même si la collation des grades a semblé différente cette année, la réussite est toujours la même. Le travail acharné, le talent, le dynamisme et la vision survivront toujours aux temps difficiles. Les diplômés de cette année ont beaucoup appris et se sont tellement épanouis au cours de leurs années d'études, et je sais qu'ils apporteront d'importantes contributions pour changer notre monde pour le mieux. J'invite tous les parlementaires à bien vouloir se joindre à moi pour offrir nos félicitations et meilleurs vœux à la promotion de 2021 de Mount Allison University. Merci, Monsieur le président.

Statements by Members

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. Over a year since the rest of the world adapted to working virtually because of COVID-19, the New Brunswick government has finally caught up. We are holding our first virtual hybrid sitting today. The Conservative government has been preaching about great democratic principles for a year now, when, in the end, if a motion had not been adopted last week, our democracy would actually be suffering today.

It would have been preferable to have held virtual sittings much earlier, as a preventive measure. However, it took an exposure notice and members self-isolating for the government to dip its little finger into the sea of modernity. Still, though, no fewer than four ministers voted against their government's own motion. If this had happened in the House of Commons, it would be making national headlines. The Conservative government can certainly not be expected to be both modern and consistent.

M. Coon : Monsieur le président, la vérificatrice générale a constaté que les ministres conservateurs et libéraux successifs des Ressources naturelles n'ont pas respecté leurs obligations en vertu de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, qui stipulent que les redevances sur le bois doivent être basées sur la juste valeur marchande du bois et que les redevances doivent être revues chaque année. De toute évidence, cela ne se produit pas, car cela fait six ans que les redevances sur le bois ont été modifiées.

In fact, the timber royalties were effectively frozen just after the Tories signed the Crown lands contract with J.D. Irving, and they were effectively ratified by the Liberals, committing government to, among other things, providing certainty of competitive wood costs and reducing the costs of Irving's forestry operations. Now, I know that this sounds crazy, but there it is in the contract—paragraph 1.4(a) of this infamous give-away-the-farm contract of February 7, 2014. Perhaps this explains why government has not increased timber royalties despite the outrageously high price of lumber.

Mr. Austin: Mr. Speaker, it would seem there is a growing consensus among leaders in health care about how the Department of Health uses its resources in both competing health authorities, Vitalité and Horizon. The issue came to the forefront when a former Vitalité CEO made a comment in the media about the need for combining services to better utilize our resources. The head of the Nurses' Union has struck a similar tone regarding both the Dumont hospital and the Moncton Hospital working with skeleton crews and the need to combine human resources. Even the current Vitalité CEO spoke out about the issue, saying that staffing must take precedence over all else.

Now would seem to be the appropriate time to have a discussion about the future of both Vitalité and Horizon and how to stop these two health authorities from competing with each other over staffing and other resources. It only makes sense. It is much easier and efficient to maintain one system over two. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. Many New Brunswickers share the same old story when it comes to Service New Brunswick. It is a story of driving into the city to wait in a long line. People have long asked, Is there not a better way to do this? Well, there is. We have heard the public, and as always, we have listened. Over the past few months, Service New Brunswick has been continuously offering more and more services that can be done online without having to make a trip to a physical location. Just this week, we opened portions of motorcycle, scooter, and moped tests to be done online. This is one more step in improving

En fait, les redevances sur le bois ont effectivement été gelées immédiatement après que les Conservateurs ont signé le contrat sur les terres de la Couronne avec J.D. Irving, et elles ont effectivement été ratifiées par les Libéraux, engageant, entre autres, le gouvernement à fournir la certitude de la compétitivité des coûts du bois et à réduire les coûts dans les opérations forestières d'Irving. À vrai dire, je sais que cela semble fou, mais c'est là dans le contrat — l'alinéa 1.4a) du fameux contrat du 7 février 2014, qui cède tout. Cela explique peut-être pourquoi le gouvernement n'a pas augmenté les redevances sur le bois malgré le prix scandaleusement élevé du bois.

M. Austin : Monsieur le président, il semblerait qu'il y ait un consensus croissant parmi les chefs de file des soins de santé sur la façon dont le ministère de la Santé utilise ses ressources dans les deux régies de la santé concurrentes, Vitalité et Horizon. La question est venue au premier plan lorsqu'un ancien directeur général de Vitalité a fait un commentaire dans les médias sur la nécessité de combiner des services pour mieux utiliser nos ressources. La présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers a adopté un ton similaire quant au fait que l'hôpital Dumont et le Moncton Hospital fonctionnent avec des équipes réduites et quant à la nécessité de combiner les ressources humaines. Même l'actuelle directrice générale de Vitalité s'est exprimée sur la question, affirmant que la dotation doit avoir préséance sur tout le reste.

Le moment semble être venu d'avoir une discussion sur l'avenir de Vitalité et de Horizon et sur la façon d'empêcher les deux régies de la santé de se faire concurrence sur le plan de la dotation et d'autres ressources. C'est tout à fait logique. Il est beaucoup plus facile et efficace de maintenir un système plutôt que deux. Merci, Monsieur le président.

M. Carr : Merci, Monsieur le président. Bon nombre de gens du Nouveau-Brunswick partagent la même vieille histoire en ce qui concerne Services Nouveau-Brunswick. C'est une histoire de se rendre en ville pour attendre dans une longue file d'attente. Les gens demandent depuis longtemps : N'y a-t-il pas une meilleure façon de procéder? Eh bien, oui. Nous avons entendu le public, et, comme toujours, nous avons écouté. Au cours des derniers mois, Services Nouveau-Brunswick n'a cessé d'offrir de plus en plus de services en ligne sans que les gens aient à se rendre à un endroit physique. Pas plus tard que cette semaine, nous avons commencé à offrir en ligne un élément de l'examen pour la conduite de motocyclette, de scooter

accessibility to services for all New Brunswickers. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, every single province in Canada pays its general duty acute care nurses more than what this current government does. Every single province pays clinical nurse specialists more than what this current government does.

Chaque province paie le personnel infirmier praticien mieux que ne le fait le gouvernement actuel. Seule l'Île-du-Prince-Édouard s'est méritée, aux côtés du Nouveau-Brunswick, la distinction douteuse de ne pas offrir au personnel infirmier des indemnités d'études pour encourager la formation continue.

The New Brunswick Nurses' Union has been without a contract since December 2018, and the nursing shortage in the province is at crisis levels. Nurses are the heroes and heroines of the health care system, but who got the top-up pay for COVID-19? Certainly not New Brunswick's nurses. It is downright shameful, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, en raison de l'inaction du gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous continuons à perdre des permis de pêche au crabe. Au cours des dernières années, nous avons perdu plus de 11 permis au Nouveau-Brunswick, dont 3 cette année.

Ce sera très difficile de récupérer ces permis en mer acadienne. Les produits de la mer sont un bien commun et un moteur économique important pour nos régions. Du capitaine aux travailleurs d'usine en passant par les gens qui se nourrissent de cette ressource, ce secteur doit faire l'objet d'une plus grande redistribution de la richesse.

En plus de changer les règles immédiatement afin de freiner l'achat des permis par des intérêts de l'extérieur de la province, la ministre doit agir pour faire en sorte que la relève et nos collectivités puissent continuer de profiter collectivement de ce métier traditionnel de notre province.

Monsieur le président, j'exhorte la ministre responsable des pêches au Nouveau-Brunswick à agir immédiatement avant que nos quais et nos collectivités

et de mobylette. Il s'agit d'un pas de plus pour améliorer l'accessibilité aux services pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Merci.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, chaque province du Canada paie mieux son personnel infirmier de soins actifs que le fait le gouvernement actuel. Chaque province paie mieux le personnel infirmier clinicien spécialisé que le fait le gouvernement actuel.

Every province pays its nurse practitioners more than this government does. Only Prince Edward Island shares the dubious distinction with New Brunswick of not providing nurse practitioners with an education allowance to encourage professional development.

Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick est sans contrat depuis décembre 2018, et la pénurie de personnel infirmier dans la province est à des niveaux de crise. Les membres du personnel infirmier sont les héros du système de soins de santé, mais qui a reçu un complément salarial en raison de la COVID-19? Certainement pas le personnel infirmier du Nouveau-Brunswick. C'est carrément honteux, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, because of the New Brunswick government's inaction, we continue to lose crab licenses. Over the last few years, we have lost over 11 licenses in New Brunswick, including three this year.

It will be very difficult to get these licenses back for the Acadian shore. Seafood is a collective asset and an important economic driver for our regions. From boat captains to plant workers to the people who consume the resource, this sector must see a greater redistribution of wealth.

On top of changing the rules immediately to discourage out-of-province interests from purchasing the licenses, the minister must act to ensure that younger generations and our communities continue to profit collectively from this traditional trade in our province.

Mr. Speaker, I urge the minister responsible for New Brunswick fisheries to act immediately, before our

côtières ne soient vidés de l'oxygène que nous respirons.

13:35

Mrs. Conroy: Thank you. I would like to acknowledge that yesterday was the International Day against Homophobia and Transphobia, and it was another great day to remind people of kindness and of acceptance.

On May 17, 1990, the World Health Organization took the long overdue step of declassifying homosexuality as a mental disorder. A lot has changed for the LGBTQ+ community since that day, but there are still many changes that have to be made, as there are many countries that still criminalize same-sex relationships. Everyone is entitled to dignity and equality no matter who they are, whom they love, or how they identify. Everyone should feel comfortable in their own skin. Mr. Speaker, today and every day, we should always love, always show kindness, and always accept people for who they are. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Sherry Wilson: Thank you, Mr. Speaker. The Truth and Reconciliation Commission gave Canadians 94 calls to action, with 31 of those calls being the responsibility of provinces to act on. Recently, our government released a report on the progress that we have made in New Brunswick. Eight departments have undertaken or completed work on 27 calls to action in the areas of health, education, child welfare, language, and culture.

Mr. Speaker, educating non-Indigenous people on truth and reconciliation is a major undertaking. It is good to see that for a wide variety of public servants, training is being developed on Indigenous history, cultural awareness, the legacy of residential schools, and Aboriginal rights. Repairing the relationship between Indigenous and non-Indigenous people in New Brunswick requires us to acknowledge past harm and to take constructive action to create a more equitable and inclusive society in the future. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, j'ai le regret d'annoncer à la Chambre que le député de Victoria-La-Vallée a eu de graves problèmes de santé la fin de

wharves and our coastal communities are deprived of the air we breathe.

M^{me} Conroy : Merci. J'aimerais reconnaître que c'était hier la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et que c'était un autre grand jour pour rappeler aux gens la bienveillance et l'acceptation.

Le 17 mai 1990, l'Organisation mondiale de la Santé a pris la mesure attendue depuis longtemps de déclassifier l'homosexualité en tant que trouble mental. Bien des choses ont changé depuis pour la communauté LGBTQ+, mais bien des changements doivent encore être apportés, car de nombreux pays criminalisent encore les relations entre personnes de même sexe. Tout le monde a droit à la dignité et à l'égalité, peu importe qui on est, qui on aime ou l'identité qu'on fait sienne. Tout le monde devrait se sentir à l'aise dans sa propre peau. Monsieur le président, aujourd'hui et chaque jour, nous devrions toujours aimer, toujours faire preuve de bienveillance et toujours accepter les gens pour ce qu'ils sont. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Sherry Wilson : Merci, Monsieur le président. La Commission de vérité et réconciliation a donné aux gens du Canada 94 appels à l'action, dont 31 relèvent de la compétence des provinces. Récemment, notre gouvernement a publié un rapport sur les progrès que nous avons réalisés au Nouveau-Brunswick. Huit ministères ont entrepris ou terminé du travail sur 27 appels à l'action dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance, de la langue et de la culture.

Monsieur le président, l'éducation des non-Autochtones sur la vérité et la réconciliation est une entreprise d'envergure. Il est bon de voir que, pour un large éventail de personnel des services publics, une formation est en cours d'élaboration sur l'histoire autochtone, la sensibilisation culturelle, l'héritage des pensionnats indiens et les droits autochtones. Pour rétablir la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones au Nouveau-Brunswick, nous devons reconnaître les torts du passé et prendre des mesures constructives pour créer une société plus équitable et inclusive à l'avenir. Merci, Monsieur le président.

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, I regret to inform the House that the member for Victoria-La Vallée had serious health problems last weekend. He is in the

semaine dernière. Il est hospitalisé et il ne pourra pas revenir au travail pendant plusieurs semaines.

Our colleague from Victoria-La Vallée suffered a heart attack, but he was lucky enough to make it to the hospital on time. As he said on social media, “sometimes your body tells you in a polite way that you need to slow down. You need to listen. If you don’t, your body will give you a stronger signal.” We all know him for his dedication, his passion, and his witty one-liners.

Nos pensées et nos prières vont à lui et à ses proches. Je demande à tous mes collègues de se joindre à moi pour lui souhaiter un prompt rétablissement. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, recently, emergency rooms across the province, from Sackville to Moncton to Saint John, have faced temporary shutdowns due to a shortage of nurses. Unfortunately, this has been a long time coming with successive governments failing to do enough to address this crisis. Nurses and other health care workers are burning out. They are working long shifts that are often understaffed, and their working conditions are even more challenging during the pandemic.

As well as better working conditions, the government needs to offer a pay increase to better recruit and retain nurses. I wonder how many of our nursing graduates are being hired full-time right now and how many will head to a neighbouring province with high wages. Registered nurses are among the frontline heroes of the pandemic, yet RNs have been without a contract since 2018. Despite being called heroes by the government, they are being asked to take zero. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. Over 420 000 New Brunswickers will have more money in their pockets starting on July 1. That is thanks to our government’s decision to reduce the initial personal income tax due to carbon tax revenues. At the same time, we will increase the low-income tax reduction, and 420 000 New Brunswickers will feel a positive difference. Our government recognizes that more money for New Brunswickers means more money for our economic recovery. That is why we have brought

hospital and will not be back to work for several weeks.

Notre collègue de Victoria-La-Vallée a subi une crise cardiaque, mais il a eu la chance de pouvoir se rendre à l’hôpital à temps. Voici ce qu’il a dit sur les médias sociaux : Parfois, le corps dit poliment qu’on doit ralentir, et on doit écouter ; sinon, il enverra un signal plus fort. Nous connaissons tous le député pour son dévouement, sa passion et ses bons mots pleins d’esprit.

Our thoughts and prayers are with him and his loved ones. I ask all my colleagues to join me in wishing him a speedy recovery. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les salles d’urgence de la province, de Sackville à Moncton à Saint John, ont récemment connu des fermetures temporaires en raison d’une pénurie de personnel infirmier. Malheureusement, cela était prévisible depuis longtemps, vu que les gouvernements successifs n’ont pas fait assez pour aborder la crise. Le personnel infirmier et les autres membres du personnel de la santé sont épuisés. Ils travaillent de longs quarts de travail qui manquent souvent de personnel, et leurs conditions de travail sont encore plus difficiles pendant la pandémie.

En plus de meilleures conditions de travail, le gouvernement doit offrir une augmentation salariale pour mieux recruter et maintenir le personnel infirmier. Je me demande combien de nos diplômés en soins infirmiers sont embauchés à temps plein à l’heure actuelle et combien se dirigeront vers une province voisine où les salaires sont élevés. Les membres du personnel infirmier immatriculé sont parmi les héros de première ligne de la pandémie, mais les II sont sans contrat depuis 2018. Même s’ils sont qualifiés de héros par le gouvernement, il leur est demandé d’accepter une augmentation de zéro. Merci, Monsieur le président.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. Plus de 420 000 personnes du Nouveau-Brunswick auront plus d’argent dans leurs poches à compter du 1^{er} juillet. C’est grâce à la décision de notre gouvernement de réduire l’impôt initial sur le revenu des particuliers en raison des recettes de la taxe sur le carbone. En même temps, nous augmenterons la réduction d’impôt pour les personnes à faible revenu, et 420 000 personnes du Nouveau-Brunswick verront une différence positive. Notre gouvernement reconnaît que plus d’argent pour

forward amendments that will move \$28 million back to New Brunswickers. We are also returning \$78 million in reductions to gas and diesel taxes. Our goal for New Brunswick is to recover, reinvent, and renew. Thank you, Mr. Speaker.

13:40

Mr. Speaker: Members, before we go into question period, I want to remind those who have joined us virtually that they should turn their cameras on. In order to answer a question, they should raise their hands so that I can acknowledge them. I thank them for their cooperation with that.

Oral Questions

Health Care

Mr. Melanson: Mr. Speaker, today is a very historic day for this Legislature. We are actually embracing technology for regular business. While driving this morning, I was thinking, Would Minister Cardy actually use the virtual model or would he be here in person? I guess we have the answer here today, to be quite honest.

Vous savez, sur une note beaucoup plus sérieuse, notre système de soins de santé a de sérieux défis. Nous avons une pénurie de professionnels de la santé dans plusieurs domaines. Nous avons remarqué que, depuis deux ans et demi, donc depuis que ce gouvernement est arrivé au pouvoir, il n'y a eu aucune action ou initiative pour cerner et pour annoncer un plan en matière de ressources humaines pour ce qui est de nos professionnels de la santé. Cet après-midi, je veux demander au premier ministre s'il peut nous dire si ce plan existe. Sinon, quand allons-nous le voir?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. While the shortage of health care professionals is not a new phenomenon, it certainly is getting to be more acute, as we have seen in the Moncton area over these past few weeks. Certainly, we do have a plan. We are looking through PETL, certainly, and looking through the RHAs for new hires. We are working with the universities in terms of filling their enrollments, and they have increased, Mr. Speaker. I think it is

les gens du Nouveau-Brunswick signifie plus d'argent pour notre reprise économique. C'est pourquoi nous avons présenté des modifications qui retourneront 28 millions aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous retournerons aussi 78 millions en réductions des taxes sur l'essence et le diesel. Notre objectif pour le Nouveau-Brunswick est de rétablir, réinventer et renouveler. Merci, Monsieur le président.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, avant que nous commençons la période des questions, je tiens à rappeler à ceux qui se sont joints à nous virtuellement qu'ils devraient allumer leurs caméras. Pour répondre à une question, ils devraient lever la main pour que je puisse leur accorder la parole. Je les remercie de leur collaboration à cet égard.

Questions orales

Soins de santé

M. Melanson : Monsieur le président, c'est aujourd'hui une journée très historique pour l'Assemblée législative. Nous adoptons en fait la technologie pour les affaires courantes. Ce matin, alors que je conduisais, je me suis demandé : Le ministre Cardy utilisera-t-il le mode virtuel ou sera-t-il à la Chambre en personne? Je suppose, en toute honnêteté, que nous avons la réponse aujourd'hui.

You know, on a much more serious note, our health care system is facing serious challenges. We have a shortage of health professionals in several areas. We have noticed that, over the past two and a half years, since this government took office, there has been no action or initiative to define and announce a human resource plan with regard to our health professionals. This afternoon, I want to ask the Premier if he can tell us whether such a plan exists. If not, when are we going to see it?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Quoique la pénurie de professionnels de la santé ne soit pas un nouveau phénomène, le problème s'aggrave, c'est certain, comme nous l'avons constaté au cours des dernières semaines dans la région de Moncton. Certainement, nous avons un plan. Nous cherchons de nouvelles recrues par l'intermédiaire d'EPFT, bien sûr, et des RRS. Nous travaillons avec les universités pour qu'elles atteignent le nombre d'inscriptions

somewhere up in the range of 80 in terms of our total number that are available, but people are retiring too.

We have a situation where every province has the same challenges. That is why the conversation has started in relation to how we can best utilize the workforce. How do we find new ways to deliver health care services to every New Brunswicker in this province? It will require innovation. It will require addressing issues head on and saying, Let's fix this. It is not about just finding more people because finding more people is going to be extremely difficult, no matter what the wages are. So how do we fix the long-term problem?

Mr. Melanson: Mr. Speaker, to the Premier, what we need in this province is a 10-year human resource plan for our health care system. We need to understand the needs now and moving forward in terms of the number of people in different professions. We need to understand the number of people available to us now and how many of those people will retire over the next 10 years, and we need to understand the gaps and how they can be filled.

They are in office—they are in government. We know that this plan does not exist. The Premier was just all over the place in his first answer. There is no plan or road map to really understand what we will need in the next 10 years—what we have and where are the gaps—and how this will be filled and achieved. He is talking about all kinds of different things. Can the Premier really give us or table an HR plan for our health care system?

Hon. Mr. Holder: Mr. Speaker, to the Leader of the Opposition's question, over the past number of days, we have talked at great length about the nursing shortage in this province. I know he does not like to look at the past, but the reality . . . He has accused us of not doing anything over the past couple of years, and that is simply not the case.

prévues, et celles-ci ont augmenté, Monsieur le président. Je pense que le nombre total de places disponibles est de l'ordre de 80, mais des gens prennent aussi leur retraite.

La situation est telle que toutes les provinces sont aux prises avec les mêmes défis. Voilà pourquoi la discussion a été amorcée au sujet de la façon d'utiliser au mieux nos effectifs. Comment pouvons-nous trouver de nouvelles façons d'assurer la prestation des soins de santé à chaque personne au Nouveau-Brunswick? Il faudra innover. Il faudra aborder les problèmes de front et dire : Réglons la situation. Il ne s'agit pas simplement de trouver plus de gens, car il sera extrêmement difficile d'en trouver davantage, peu importe les salaires. Comment donc régler le problème à long terme?

M. Melanson : Monsieur le président, je dirais au premier ministre que ce qu'il nous faut dans la province, c'est un plan de 10 ans en matière de ressources humaines pour notre système de santé. Nous devons comprendre quels sont les besoins à l'heure actuelle et ce qu'ils seront dans l'avenir en ce qui a trait au nombre de personnes qui exercent diverses professions. Nous devons savoir quel est le nombre de personnes dont nous disposons et combien d'entre elles prendront leur retraite dans les 10 prochaines années, et nous devons comprendre quelles sont les lacunes et comment les combler.

Les gens d'en face sont au pouvoir — ils forment le gouvernement. Nous savons qu'un tel plan n'existe pas. Le premier ministre a parlé de tout et de rien dans sa première réponse. Il n'existe aucun plan ni aucune feuille de route nous permettant de vraiment comprendre ce qu'il nous faudra au cours des 10 prochaines années — c'est-à-dire ce dont nous disposons et où se trouvent les lacunes — et comment ces lacunes seront comblées et les objectifs atteints. Le premier ministre parle de toutes sortes de choses différentes. Le premier ministre peut-il vraiment nous donner ou déposer un plan en matière de ressources humaines pour notre système de santé?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, pour répondre à la question du chef de l'opposition, nous avons longuement parlé ces derniers jours de la pénurie de personnel infirmier dans la province. Je sais que le chef n'aime pas examiner le passé, mais la réalité... Il nous a accusés de n'avoir rien fait au cours des dernières années, et ce n'est tout simplement pas le cas.

I want to go back to nurse recruitment and the initiatives that I talked about the other day. First of all, we put a navigator in place to identify internationally trained nurses. We have also put a bridging program in place. We have identified over 400 internationally trained nurses who are in New Brunswick or who could potentially come to New Brunswick. This year alone, we have 72 people registered for that program. Just a few years ago, that was at only 18. In 2018, only 18 internationally trained nurses were registered to get the proper bridging, Mr. Speaker.

13:45

Mr. Melanson: Mr. Speaker, this government has been navigating for two and a half years. It has been navigating for two and half years and not knowing where it is going. The minister just got up . . . This is a very serious matter. The Premier should be on top of this, and he should be on top of and all over this.

The key elements for a long-term plan begin by having a decent collective agreement. These nurses have not had an agreement since December 2018. This government has been in office since November 2018. Under its watch, there is nothing happening. There is a discussion about potential strikes. Why can the Premier not get up and explain how he sees this human resource plan for our health care system? The nurses need it, our people need it—

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Holder: Thank you very much, Mr. Speaker. You know, I heard the Leader of the Opposition the other day taking credit for the fact that the government was having a meeting with the Nurses Association. Giving the opposition any credit for movement on this file and preventing a nursing shortage in this province is like the rooster taking credit for the sun coming up. There has been so much that we have done over the last number of weeks, months, and years since we took office in 2018, that I do not know even where to start.

Je veux revenir au sujet du recrutement de personnel infirmier et des initiatives dont j'ai parlé l'autre jour. Tout d'abord, nous avons mis en place un service d'orientation pour trouver du personnel infirmier formé à l'étranger. Nous avons aussi mis en place un programme de transition. Nous avons trouvé plus de 400 membres du personnel infirmier formé à l'étranger qui sont déjà au Nouveau-Brunswick ou qui pourraient venir dans la province. Rien que cette année, nous comptons 72 personnes inscrites au programme. Il y a quelques années à peine, ce nombre n'était que de 18. En 2018, seulement 18 infirmières et infirmiers formés à l'étranger étaient inscrits pour recevoir les services de transition appropriés, Monsieur le président.

M. Melanson : Monsieur le président, le gouvernement actuel s'oriente depuis deux ans et demi. Il s'oriente depuis deux ans et demi sans savoir où il va. Le ministre vient de prendre la parole. Il s'agit d'un sujet très sérieux. Le premier ministre devrait avoir la main ferme sur le dossier et s'en occuper très activement.

Au départ, il faut disposer d'une convention collective acceptable pour avoir les éléments essentiels à l'établissement d'un plan à long terme. Le personnel infirmier n'a pas de convention collective depuis décembre 2018. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis novembre 2018. Sous sa direction, il ne se passe rien. Il y a des discussions sur des grèves possibles. Pourquoi le premier ministre ne peut-il pas prendre la parole et expliquer comment il envisage le plan en matière de ressources humaines pour notre système de santé? Le personnel infirmier en a besoin, notre population en a besoin...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Holder : Merci beaucoup, Monsieur le président. Vous savez, j'ai entendu l'autre jour le chef de l'opposition s'attribuer le mérite du fait que le gouvernement se réunissait avec l'Association des infirmières et des infirmiers. Attribuer à l'opposition le mérite de tout progrès dans le dossier et de la prévention d'une pénurie de personnel infirmier dans la province, c'est comme le coq qui s'attribue le mérite du lever du soleil. Nous avons pris tant de mesures au cours des dernières semaines, des derniers mois et des dernières années depuis notre arrivée au pouvoir en 2018 que je ne sais même pas par où commencer.

(Interjections.)

Hon. Mr. Holder: Yes, I hear the opposition saying, “start now”. That is great. That is what Liberals do once they are in opposition, Mr. Speaker. They talk about all the things they would—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Quiet.

Hon. Mr. Holder: As the member from Shediac, Victor Boudreau, used to say, they woulda, coulda, shoulda. I will throw their words right back at them, Mr. Speaker.

The fact of the matter is that we have put in place not only a navigator for internationally trained nurses but also a bridging program to train those nurses and an LPN-to-RN bridging program. Mr. Speaker, I do not know where to start.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, where the minister or the Premier should start is to talk more about substantive matters. I do not care who takes the credit. We need solutions here. We need serious solutions. You know, right now in New Brunswick, we have over 700 vacant nursing positions. That is right now. We have an anticipated 3 400 nurses who will be retiring over the next five years. There are vacancies for over 115 family physicians and doctors in this province right now. I do not care who takes the credit.

What I care about is seeing a real, concrete plan and a stop to living in the past. The issues are now. They are in office. He is the Premier. He calls the shots. He makes decisions. He can make things happen. I do not get why the Premier is not going to lay out what this HR plan is for our health care system.

(Exclamations.)

L'hon. M. Holder : Oui, j'entends les gens de l'opposition dire : Commencez maintenant. C'est bien. Voilà ce que font les Libéraux dès qu'ils siègent du côté de l'opposition, Monsieur le président. Ils parlent de toutes les mesures qu'ils...

(Exclamations.)

Le président : Silence.

L'hon. M. Holder : Comme le député de Shediac, Victor Boudreau, avait l'habitude de dire, tout est possible avec des « si » pour les gens d'en face. Je leur relance directement leurs paroles, Monsieur le président.

Le fait est que nous avons mis en place non seulement un service d'orientation pour le personnel infirmier formé à l'étranger, mais aussi un programme de transition pour former ce personnel infirmier et un programme de transition pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui veulent devenir infirmières et infirmiers immatriculés. Monsieur le président, je ne sais pas par où commencer.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, le ministre et le premier ministre devraient commencer par parler des questions de fond. Peu m'importe qui s'attribue le mérite. Nous avons besoin de solutions ici. Nous avons besoin de solutions sérieuses. Vous savez, nous comptons actuellement au Nouveau-Brunswick plus de 700 postes vacants en soins infirmiers. C'est la situation à l'heure actuelle. Environ 3 400 infirmiers et infirmières prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années. Il y a actuellement dans la province plus de 115 postes vacants de médecin de famille et de médecin. Peu m'importe qui s'attribue le mérite.

Ce qui m'importe, c'est de voir un plan bien concret et de mettre un terme au fait de vivre dans le passé. Les problèmes se posent maintenant. Les gens d'en face sont au pouvoir. Voilà le premier ministre. C'est lui qui mène la barque. C'est lui qui prend les décisions. Il peut faire bouger les choses. Je ne comprends pas pourquoi le premier ministre ne dévoile pas le contenu du plan en matière de ressources humaines pour notre système de santé.

Hon. Mr. Holder: Mr. Speaker, he wants concrete results, so I will give him concrete results. Since we took office, 32 new seats were created for an LPN-to-RN bridging program at UNBSJ, 25 new seats were created at the Université de Moncton, and 24 new seats were created at the University of New Brunswick in Fredericton. Those are real results. Guess what? That is going to mean that there are over 80 nurses coming out of the education system in two years as opposed to four years, based on the plan that the opposition showed complete inaction on.

I might also add that in 2019, in the main program of nursing in New Brunswick, there were 494 students enrolled. This year, there are 581 students, which is an increase of 86. That is because we are having an honest conversation with our universities—

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, I know that the minister's government is one of inaction, and that is why, when the minister gets up, he sounds mad—mad about his inaction and the inaction of this government.

In 2019, the Canadian Institute for Health Information ranked New Brunswick last in retention of these professional nurses as graduates, with 73.2% staying in New Brunswick and the others just leaving the province. We know that other provinces have clear incentives to keep them here and to recruit new professionals in this domain. In Prince Edward Island, for students who do graduate, there are incentives for graduating and graduates. It is \$5 000 per year over two years if a nurse decides to work in Prince Edward Island, and that is paid in installments. Nurse practitioners can be recruited. Where are—

Mr. Speaker: Time.

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, le député d'en face veut des résultats concrets ; je vais donc lui en donner. Depuis notre arrivée au pouvoir, 32 nouvelles places ont été créées à UNBSJ dans le cadre d'un programme de transition pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui veulent devenir infirmières et infirmiers immatriculés, 25 nouvelles places ont été créées à l'Université de Moncton et 24 nouvelles places ont été créées à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Il s'agit là de résultats concrets. Savez-vous quoi? En conséquence, le système d'éducation formera 80 infirmiers et infirmières en deux ans au lieu de quatre, selon le plan au sujet duquel les gens de l'opposition n'avaient absolument rien fait.

Je tiens aussi à ajouter que 494 étudiants étaient inscrits en 2019 au programme de soins infirmiers principal au Nouveau-Brunswick. Cette année, 581 étudiants sont inscrits, soit une augmentation de 86 étudiants. C'est parce que nous nouons un dialogue honnête avec nos universités...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, je sais que le gouvernement au sein duquel siège le ministre en est un d'inaction, et c'est pourquoi celui-ci semble fâché lorsqu'il prend la parole — fâché en raison de sa propre inaction et de celle du gouvernement actuel.

En 2019, l'Institut canadien d'information sur la santé a classé le Nouveau-Brunswick au dernier rang pour ce qui est du maintien en poste du personnel infirmier diplômé, étant donné que 73,2 % des diplômés restent au Nouveau-Brunswick, alors que les autres quittent simplement la province. Nous savons que d'autres provinces offrent des incitatifs précis pour que les diplômés y restent et pour recruter de nouveaux professionnels dans le domaine. À l'Île-du-Prince-Édouard, des mesures incitatives à l'intention des finissants et des diplômés sont prévues pour les étudiants qui obtiennent effectivement leur diplôme. Il s'agit de 5 000 \$ par année sur deux ans si un infirmier ou une infirmière décide de travailler à l'Île-du-Prince-Édouard, et cette somme est payée en versements. Il est possible de recruter du personnel infirmier praticien. Où sont...

Le président : Le temps est écoulé.

13:50

Hon. Mr. Holder: Mr. Speaker, I will tell you that the only thing I am absolutely mad about is when I see that the number of students enrolled in the nursing program seats in our universities in 2010 was 1 300 but by 2017 it was less than 900. That is Liberal inaction. That is what all of us should be mad about, that the Liberal members did not hold the system to account.

We are having an honest and positive conversation with the two universities in this province that are educating nurses. We are getting real results. We are getting results within two years instead of four. In fact, the members opposite were not getting results even in four years, Mr. Speaker, because they showed complete inaction for a number of years.

There is lots being done, and with respect to the question from the Leader of the Opposition, I can have him come to our department and we can lay out for him the number of vacancies and our plan to deal with them over the next 10 years.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, I want to ask the minister to take a deep breath, to relax, and to look at the issues here head-on. Just look at the issues. We are talking about really substantive issues.

Just to finish off, Prince Edward Island, in terms of retaining and attracting nurse practitioners, has an incentive of \$15 000, payable in three installments. Quebec has a scholarship program for nurses who want to work in its province—\$13 500 for full-time nurses and \$6 750 for part-time nurses—and it has increased wages by \$4 per hour for patient attendants. Other provinces are being aggressive to keep their graduating nurses in their province and to recruit new ones. We are on the sidelines, hoping that they stay or that they come. Premier, could you please tell us what the plans are?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, I think that this is a time that we are facing all the challenges that we have in our province. Yes,

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je tiens à vous dire que la seule chose qui me rend absolument fâché, c'est de constater que, en 2010, le nombre d'étudiants inscrits au programme de soins infirmiers dans nos universités était de 1 300, mais que, en 2017, il était inférieur à 900. C'est cela, l'inaction des Libéraux. Ce qui devrait tous nous rendre fâchés, c'est le fait que les parlementaires libéraux n'ont pas exigé du système que des comptes soient rendus.

Nous tenons une conversation franche et positive avec les deux universités de la province qui assurent la formation du personnel infirmier. Nous obtenons des résultats concrets. Nous obtenons des résultats en deux ans au lieu de quatre. En fait, les gens d'en face n'ont obtenu aucun résultat même en quatre ans, Monsieur le président, car ils n'ont absolument rien fait pendant un certain nombre d'années.

Beaucoup de mesures sont en oeuvre, et, en ce qui a trait à la question du chef de l'opposition, je peux lui offrir de venir à notre ministère, où nous pourrions lui exposer le nombre de postes vacants et notre plan pour y remédier au cours des 10 prochaines années.

M. Melanson : Monsieur le président, je veux demander au ministre de prendre une grande respiration, de se calmer et d'examiner de front les problèmes à cet égard. Examinez simplement les problèmes. Nous parlons de questions très importantes.

Pour clore le sujet, afin de maintenir en poste le personnel infirmier praticien et d'en attirer, l'Île-du-Prince-Édouard prévoit un incitatif de 15 000 \$, payé en trois versements. Le Québec prévoit un programme de bourses pour les membres du personnel infirmier qui veulent travailler dans la province — 13 500 \$ pour le personnel infirmier à temps plein et 6 750 \$ pour le personnel infirmier à temps partiel —, et il a aussi augmenté de 4 \$ le salaire des préposés aux malades. D'autres provinces cherchent énergiquement à garder le personnel infirmier diplômé dans leur province et à recruter de nouveaux diplômés en sciences infirmières. Nous nous tenons à l'écart à espérer que les diplômés resteront ou qu'ils viendront. Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance de nous dire quels sont les plans?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, je pense que nous sommes aux prises en ce moment avec tous les défis qui se posent dans notre

new graduates may come, but do you know what? There are barriers to employment here in the province that do not exist in Nova Scotia or in Prince Edward Island. There are challenges that we have and that we respect and try to fulfill. Just as we are seeing the shortage and the issue that is occurring right now in Moncton, the President of the New Brunswick Nurses' Union is saying: I have been asking for changes in the system for 20 years. Maybe people will now listen because the challenges are acute and you just cannot find people as you could before.

Maybe now, Mr. Speaker, the time is such that we look at our health care in its entirety and ask: What are the barriers that keep people from staying, working, and living in New Brunswick in all cases? That includes the ability to speak both official languages. We need to understand. Do we need to train for the language after they graduate and are able to work in order to keep people here? What are all the challenges?

So far, the only solutions I hear from over there—

Mr. Speaker: Time, Premier.

M. Melanson : Monsieur le président, le premier ministre devrait lui aussi prendre une grande respiration et regarder quels sont les enjeux réels.

Le premier ministre veut amalgamer et regrouper des services de santé au Nouveau-Brunswick, un changement qui, semble-t-il, ne respecterait peut-être pas certaines lois. Dans sa réflexion et dans l'idée de vouloir regrouper des services et maintenir les ressources humaines dont nous avons besoin ou d'en recruter d'autres, ce que je veux savoir de la part du premier ministre cet après-midi est ceci : *La Loi sur les langues officielles*, qui est enchâssée dans la Constitution canadienne et qui doit offrir des services dans la langue de leur choix à ceux et celles qui veulent recevoir des services gouvernementaux du Nouveau-Brunswick, sera-t-elle respectée continuellement?

province. Oui, il se peut que des gens nouvellement diplômés viennent, mais savez-vous quoi? Ici, dans notre province, il existe des obstacles à l'emploi qui n'existent pas en Nouvelle-Écosse ni à l'Île-du-Prince-Édouard. Des défis se posent à nous, et nous en sommes conscients et tentons de les relever. Au moment où nous observons la pénurie et la situation qui se produit en ce moment à Moncton, voici ce que dit la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick : Je demande depuis 20 ans que des changements soient apportés au sein du système ; les gens écouteront peut-être maintenant parce que les défis sont majeurs et qu'il est simplement impossible de trouver des gens comme auparavant.

Monsieur le président, le temps est peut-être venu d'examiner l'ensemble de nos soins de santé et de demander : Quels sont les obstacles qui empêchent les gens de rester, de travailler et de vivre dans tous les cas au Nouveau-Brunswick? Ces obstacles comprennent la capacité de parler les deux langues officielles. Nous devons comprendre la situation. Pour garder les gens ici, devons-nous leur offrir une formation linguistique après qu'ils ont obtenu leur diplôme et sont en mesure de travailler? Quels sont les défis qui se posent?

Jusqu'à maintenant, les seules solutions que j'entends de l'autre côté...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson : Mr. Speaker, the Premier should also take a deep breath and look at the real issues.

The Premier wants to amalgamate and merge health care services in New Brunswick—a change which apparently might not comply with certain Acts. As part of his thought process, and with a view to combining services and maintaining the human resources we need or hiring more people, what I want to find out from the Premier this afternoon is this: Will the Official Languages Act, which is enshrined in the Canadian Constitution and carries an obligation to make services available in the language of their choice to all those who wish to receive government services in New Brunswick, be complied with on an ongoing basis?

13:55

Hon. Mr. Higgs: You see, Mr. Speaker, this is why everyone goes silent. This is why everyone goes silent. It is because the realities that we have in the province today are put aside by saying: Oh, well, let's make this a language issue.

Mr. Speaker, it is not a language issue. It is a health issue, and we are trying to find people to serve everybody in this province in the official language of choice but to do it in a way that we can actually meet those service requirements.

I know that it is easy for the Leader of the Opposition to deflect, defuse, and disarm, but I am not afraid to talk about the real issues that are affecting every citizen of this province in every corner of this province. That is the discussion that we need to have with professional leaders in all sectors, whether it be union leaders, physicians, or nurses. Mr. Speaker, the time for frank, honest, open discussion is now. The government that is prepared to do that is in power right now, so let's have those discussions.

M. Melanson : Je trouve inquiétant que tous les parlementaires de l'autre côté de la Chambre se lèvent et applaudissent les commentaires du premier ministre. C'est vraiment gênant de voir la réaction du caucus du gouvernement actuel. Ceci n'est pas un enjeu linguistique ; il s'agit de droits acquis et enchâssés dans la Constitution canadienne. Je comprends que le premier ministre n'est pas avocat ou juriste, mais il a quand même la responsabilité de bien comprendre tous les enjeux et les lois. Alors, j'espère que le premier ministre, malgré ses commentaires, aujourd'hui, continuera à vouloir respecter les lois qui existent au Nouveau-Brunswick, sinon cela pourrait être très difficile à l'avenir pour lui-même.

Voici ma question : Le premier ministre peut-il nous dire, en ce qui concerne l'examen NCLEX-RN existant, qui pose problème depuis plusieurs années, si, depuis qu'il est au pouvoir, son gouvernement s'emploie à remédier à la situation pour les diplômés des programmes en français de soins infirmiers?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, there is something that the Leader of the Opposition and I agree on

L'hon. M. Higgs : Vous voyez, Monsieur le président, c'est pour cela que tout le monde se tait. C'est ce qui explique le silence qui règne actuellement. C'est parce que les réalités dont nous faisons l'expérience actuellement dans la province ne sont pas prises en compte lorsque l'on entend : Eh bien, faisons de la question de la santé une question de langue.

Monsieur le président, ce n'est pas une question de langue. C'est une question de santé, et nous essayons de trouver des personnes capables de servir tout le monde dans cette province dans la langue officielle de son choix ; toutefois, il s'agit de le faire d'une manière qui nous permette de satisfaire réellement aux exigences en matière de service.

Je sais que le chef de l'opposition est maître dans l'art de dévier, de désamorcer et de désarmer, mais je n'ai pas peur d'aborder les vrais enjeux qui touchent l'ensemble des personnes aux quatre coins de la province. C'est la discussion que nous devons avoir avec les dirigeants de tous les secteurs professionnels, qu'il s'agisse des dirigeants syndicaux, de médecins ou d'infirmières. Monsieur le président, il est temps d'avoir une discussion franche, honnête et ouverte. Étant donné que le gouvernement actuellement au pouvoir est disposé à discuter, discutons-en.

Mr. Melanson: I am troubled by the fact that all the members on the other side of the House are getting up and applauding the Premier's comments. It is really embarrassing to see the reaction from this government's caucus. This is not a language issue; this is about vested rights that are enshrined in the Canadian Constitution. I realize that the Premier is not a lawyer or a jurist, but he nonetheless has a responsibility to have a good understanding of all the issues and the legislation. So, I hope that, despite his comments today, the Premier will continue to respect existing legislation in New Brunswick; otherwise, things could be very difficult for him in the future.

My question is this: Can the Premier tell us, with regard to the existing NCLEX-RN exam, which has been a problem for several years, whether his government has been working since it took office to address the situation for people graduating from French-language nursing programs?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il y a une question sur laquelle le chef de l'opposition et moi

completely: This is not a linguistic issue. It is a health issue, Mr. Speaker. It is a health issue for every citizen in this province, and it is time that we looked at all the issues. We have found ways to work together as we never have before so that we can provide the best health care. Whether it is in a French hospital or an English hospital does not matter. It needs just to be the best health care in this country.

So far, Mr. Speaker, we have found more ways to water down our ability in the nature of competing with each other, and that is what is coming forward here right now. It is now a case that we are struggling for resources and we are competing with each other in our own province for resources and we do not want to talk about that. Well, my point is that it is time to talk about it. It is a health issue for every citizen, and all citizens should be interested to know how we are going to manage health care going forward and to ensure that it is available to them. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président, Le premier ministre semble tenir un double discours en disant que ce n'est pas un problème de langue, mais je ne crois pas qu'il comprenne réellement le fondement de la *Loi sur les langues officielles* de cette province.

Toujours au sujet des soins de santé, la ministre de la Santé a également indiqué qu'elle souhaitait pourvoir 18 postes de personnel infirmier praticien dans la province. La ministre de la Santé peut-elle rendre compte de ses progrès en indiquant à la Chambre combien de personnes de la province sont actuellement sur la liste d'attente, et combien de personnel infirmier praticien et de médecins de famille ont été nouvellement embauchés?

Mr. Speaker: The Government House Leader.

Hon. Mr. Savoie: Sorry for the confusion, Mr. Speaker. I am just trying to manage between the virtual and the real here. Does the Minister of Health have her hand up?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Speaker. I think that there were four full questions in that one minute, so I am going to start with nurse practitioners.

sommes entièrement en phase : Il ne s'agit pas d'une question linguistique. Il s'agit d'une question de santé, Monsieur le président. Il s'agit d'une question de santé pour tous les gens de la province, et il est temps que nous en examinions tous les enjeux. Nous avons trouvé les moyens de travailler ensemble comme jamais auparavant afin de pouvoir fournir les meilleurs soins de santé qui soient. Que ce soit dans un hôpital français ou un hôpital anglais importe peu. Il faut simplement que ce soit les meilleurs soins de santé au pays.

Jusqu'à présent, Monsieur le président, nous avons découvert d'autres façons de faire qui sont de nature à affaiblir nos capacités en ce sens que nous nous faisons concurrence, et c'est ce qui mène à la situation que nous vivons actuellement. Nous nous trouvons actuellement dans une situation où nous avons du mal à trouver des ressources ; en plus, nous nous disputons les ressources dans notre propre province et nous refusons d'en parler. Eh bien, je pense qu'il est temps d'en parler. Il s'agit d'une question de santé pour chaque personne, et les gens devraient tous être curieux de savoir comment nous gérons les soins de santé à l'avenir et ferons en sorte qu'ils y aient accès. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. The Premier seems to be speaking out of both sides of his mouth when he says this is not a language problem, but I do not believe he really understands the basis of the *Official Languages Act* of this province.

Still on the topic of health care, the Minister of Health also indicated that she wanted to fill 18 nurse practitioner positions in the province. Can the Minister of Health report on her progress by telling the House how many people in this province are currently on the waiting list and how many nurse practitioners and family doctors have been hired recently?

Le président : La parole est au leader parlementaire du gouvernement.

L'hon. M. Savoie : Désolé de la confusion, Monsieur le président. J'essaie simplement de gérer la participation en mode virtuel et en présentiel. La ministre de la Santé a-t-elle la main levée?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. Je pense que quatre questions complètes ont été posées pendant la minute ; je commence donc par

As of a week ago, maybe a week and a half, we had 17 vacant nurse practitioner positions and 15 of those positions had identified candidates, with letters of offer going out. We are trying to fill every single position, and as those 15 positions are filled, they will create open positions to backfill. We had 27 full applications, and I expect that there will be letters of offer going out to all those applicants in the very near future. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, je n'avais qu'une seule question.

14:00

Environment

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, residents of Fredericton North and throughout the province were horrified to learn that a nature preserve wetland was drained as a result of work being carried out by a Department of Transportation and Infrastructure maintenance crew. Will the Minister of Environment advise us as to why there were not sufficient checks and balances in place to prevent such an ecological disaster from happening?

Hon. Mr. Crossman: Thank you very much to the member opposite for the question. We would like you to know firsthand that both departments were on that during the weekend. Natural Resources and Energy Development was as well, right from the start.

The way that things happened was certainly unfortunate. The departments were in place for general work along the road. Over the weekend, work was expedited to put things back the way they were, with the proper permits in place and the departments working together. We spoke to the minister and her department on the weekend as well.

Going forward, we will be better at educating ourselves and others as well to ensure that it does not happen again. Certainly, we appreciate the question because the departments are working together. It was

le personnel infirmier praticien. Il y a une semaine, peut-être une semaine et demie, nous avons 17 postes d'infirmière praticienne et infirmier praticien à pourvoir, et des lettres d'offre pour 15 de ces postes ont été envoyées aux personnes dont la candidature a été retenue. Nous essayons de pourvoir chaque poste, et à mesure que ces 15 postes seront pourvus, d'autres vacances surviendront. Nous avons reçu 27 candidatures complètes, et je m'attends à ce que des lettres d'offre soient envoyées très prochainement à toutes les personnes qui ont posé leur candidature. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, I only had one question.

Environnement

M^{me} Landry : Monsieur le président, des gens de Fredericton-Nord et d'ailleurs dans la province ont été horrifiés d'apprendre que l'eau d'une terre humide protégée avait été évacuée en raison de travaux effectués par une équipe d'entretien du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Le ministre de l'Environnement nous éclairera-t-il sur la raison pour laquelle des mécanismes de contrôle suffisants n'étaient pas en place pour prévenir un tel désastre écologique?

L'hon. M. Crossman : Je remercie grandement la députée d'en face de la question. Nous aimerions que vous sachiez directement que les deux ministères se sont occupés de la situation pendant la fin de semaine. Le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie a également participé, dès le début.

Le déroulement de la situation a certainement été regrettable. Des gens des ministères en question étaient sur les lieux pour des travaux généraux le long de la route. Au cours de la fin de semaine, les ministères, détenant les bons permis, ont promptement travaillé de concert pour remettre les choses en place. Nous avons aussi parlé à la ministre et à des gens de son ministère pendant la fin de semaine.

Dorénavant, nous nous renseignerons davantage et informerons mieux les autres également afin que la situation ne se reproduise pas. Nous sommes certainement reconnaissants de la question, car les ministères travaillent ensemble. La situation est

unfortunate. But it certainly was not done on purpose—it was an accident. Thank you.

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, apparently, DTI had a wetlands alteration permit, but it is a broad permit that covers the whole district. Would the minister advise as to why a separate permit is not required for ecologically sensitive areas?

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. The Department of Transportation and Infrastructure was working under an environmental permit. The permit allows us to do maintenance within our rights-of-way, which we were carrying out, and we did that work within the right-of-way on Route 105. We cleaned out a beaver dam that was causing problems in front of our infrastructure, not understanding what would happen as a result of removing that beaver dam. We immediately got on the problem. We put protections in place, and we started pumping water back into the wetlands. The water was returned to the level that it had been by end of day on Sunday or early Monday morning. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Mr. Speaker, the Department of Transportation and Infrastructure damaged the Nature Trust of New Brunswick's Ferris Street Forest and Wetland Nature Preserve last Friday by draining the wetland, with the permission of the Department of Environment. This caused critical damage to the nature reserve, raising concerns about the species at risk found there.

The Atlantic Canada Conservation Data Centre's assessment of wild species in New Brunswick for 2015 found 345 species at a high risk of extinction in New Brunswick and 356 species at very high risk of extinction in New Brunswick. Government needs to make the protection of their habitats of paramount importance.

From here on in, will the Minister of Transportation and Infrastructure require staff on every job site to ensure that they do no damage if their work brings them close to a protected wetland, a protected natural area, or an ecologically sensitive area?

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. We have quite a lesson to learn after what happened on Friday,

regrettable. Toutefois, elle n'a certainement pas été provoquée délibérément ; c'était un accident. Merci.

M^{me} Landry : Monsieur le président, il semblerait que MTI détenait un permis de modification de terres humides, mais sa portée est très vaste, et il est valable dans tout le district. La ministre nous dirait-elle pourquoi un autre permis n'est pas nécessaire pour modifier les zones écosensibles?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure détenait un permis environnemental pour les travaux. Le permis nous autorise à effectuer les travaux d'entretien que nous menions le long de la route 105, au titre de notre droit de passage. Nous avons enlevé, sans en comprendre les conséquences, une digue de castor qui posait problème devant notre ponceau. Nous nous sommes immédiatement attaqués au problème. Nous avons mis en place des mesures de protection et nous avons commencé à pomper de l'eau pour la retourner à la terre humide. L'eau est retournée à son niveau habituel tard dimanche ou tôt lundi matin. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, en vidant l'eau de la terre humide avec la permission du ministère de l'Environnement, a endommagé la réserve naturelle de la forêt et de la terre humide de la rue Ferris, qui est surveillée par la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick. Les travaux ont causé des dommages critiques à la réserve naturelle, ce qui a créé des préoccupations à l'égard des espèces en voie de disparition qui s'y trouvent.

L'évaluation des espèces sauvages du Nouveau-Brunswick effectuée par le Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique pour l'année 2015 a permis de constater que, au Nouveau-Brunswick, 345 espèces étaient à haut risque d'extinction et 356 espèces étaient à très haut risque d'extinction. Le gouvernement doit accorder une immense importance à la protection des habitats de ces espèces.

Dorénavant, la ministre des Transports et de l'Infrastructure exigera-t-elle des membres du personnel présents à chaque lieu de travail qu'ils s'assurent de ne causer aucun dommage si leur travail les rapproche d'une terre humide protégée, d'une zone naturelle protégée ou d'une zone écosensible?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Nous avons une sérieuse leçon à tirer de ce qui s'est

and we realize that. We are taking the opportunity to learn what we need to do in the future so a situation like this does not happen again.

We have committed to an environmental training program for employees so that they stop before they dig to look at the area around them to ensure that something like this does not happen again. We are partnering with our other team members at Natural Resources and Environment to ensure that the training that we put in place is acceptable and that the employees feel comfortable and can do the jobs that they are being asked to do. We are also partnering with the Nature Trust on this particular incident to ensure that it has some feedback as well on what we are going to teach our employees.

We are working very hard to ensure that something like this does not happen again in the future. Thank you, Mr. Speaker.

14:05

Mr. Coon: Mr. Speaker, part of the problem seems to be that the Department of Environment uses a district-wide permitting system to permit the alteration or destruction of wetlands by the Department of Transportation within a big district. That department receives more than a third of all of its permits issued by the Department of Environment to alter watercourses or wetlands.

Clearly, this approach is failing to protect wetlands and, I daresay, rivers and streams as well. This big disconnect between the department's environmental permitting function and actually protecting the environment has got to be fixed. The survival of over 700 imperiled wild species in New Brunswick is dependent on preserving their habitats. Yes, this requires a complete change in the way forestry is practiced, but the Minister of Environment has got to ensure that the freshwater habitat species in peril are protected.

(Interjections.)

produit vendredi et nous en sommes conscients. Nous profitons de l'occasion pour apprendre ce que nous devons faire à l'avenir afin d'éviter qu'une situation semblable se reproduise.

Nous nous sommes engagés à faire en sorte que nos employés suivent un programme de formation en matière d'environnement afin qu'ils s'arrêtent avant de creuser et examinent la zone autour d'eux pour éviter qu'une situation semblable se reproduise. Nous collaborons avec les autres membres de notre équipe du ministère des Ressources naturelles et du ministère de l'Environnement pour nous assurer que la formation que nous organiserons est appropriée et que les employés sont en mesure d'effectuer les travaux demandés et sont à l'aise à cet égard. Pour ce cas-ci, nous collaborons également avec la Fondation pour la protection des sites naturels afin qu'elle puisse nous donner son avis sur le contenu de la formation que suivront nos employés.

Nous travaillons très fort pour éviter qu'un incident semblable survienne de nouveau. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, il semblerait qu'une partie du problème est que le ministère de l'Environnement utilise un système de permis par district afin de permettre la modification ou la destruction de terres humides par le ministère des Transports dans un grand district. Plus d'un tiers des permis délivrés par le ministère de l'Environnement à ce dernier ministère visent la modification de cours d'eau ou de terres humides.

Il est évident que cette façon de procéder ne protège pas les terres humides, ni les rivières et les ruisseaux, j'imagine. Il faut corriger l'écart considérable entre le système de permis environnementaux du ministère et la véritable protection de l'environnement. La survie de plus de 700 espèces sauvages en danger au Nouveau-Brunswick dépend de la conservation de leurs habitats. Oui, la correction exige un retournement de la façon de procéder en foresterie, mais le ministre de l'Environnement doit assurer la protection des espèces en danger qui habitent l'eau douce.

(Exclamations.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. Coon: Will he have the use of his district-wide permitting system and actually protect the environment wetland by wetland, stream by stream, and brook by brook?

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. There was some distraction there. I am not one hundred percent sure what the question was. I believe the member opposite was asking about the fact that we have district-wide permission through the Department of Environment—a permit—to do maintenance.

We conduct maintenance all summer long. Mostly in the spring, we work on our culverts, cleaning debris out of them, to ensure that other things, such as flooding in areas, do not happen and cause damage in that way. We do obtain a district-wide permit for our work within our rights-of-way.

In this particular case, this wetland was not a provincially designated wetland. That was actually on the other side of the roadway. Our teams were operating as they should have within the required permit that they had. Unfortunately, this incident happened. We are learning from it, and we are repairing the damage that was done. We are actually putting in a more permanent solution going forward. Thank you.

Mr. Speaker: Thank you, minister. Time.

Health Care

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I would like to revert to some of the interesting discussions in question period between the Leader of the Official Opposition and the Premier on our health care crisis.

It is very clear that the Liberal opposition is going to take the same old tired strategy of language over life when it comes to health care, which is the same

Le président : À l'ordre.

M. Coon : Le ministre de l'Environnement maintiendra-t-il son système de permis par district et protégera-t-il vraiment l'environnement une terre humide à la fois, un cours d'eau à la fois et un ruisseau à la fois?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y a eu de la confusion. Je ne sais pas exactement quelle était la question posée. Je crois que le député d'en face posait une question à l'égard de notre autorisation — notre permis —, accordée par le ministère de l'Environnement, d'effectuer des travaux d'entretien dans tout un district.

Nous effectuons des travaux d'entretien pendant tout l'été. Surtout au printemps, nous effectuons des travaux sur nos ponceaux et nous les nettoyons de débris afin que d'autres incidents, par exemple des inondations, ne se produisent pas et ne causent pas de dommages. Nous obtenons effectivement un permis pour effectuer nos travaux dans tout le district, dans les limites de nos droits de passage.

Dans ce cas-ci, la terre humide n'était pas une terre humide désignée par la province. La terre humide désignée se trouvait de l'autre côté du chemin. La conduite de nos équipes était appropriée et respectait le permis qu'elles avaient. Malheureusement, l'incident est survenu. Nous en tirons des leçons et nous réparons les dommages infligés. En fait, dorénavant, nous mettrons en oeuvre une solution permanente. Merci.

Le président : Merci, Madame la ministre. Le temps est écoulé.

Soins de santé

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'aimerais revenir sur certaines des discussions intéressantes qui ont eu lieu pendant la période des questions entre le chef de l'opposition officielle et le premier ministre au sujet de la crise dans le secteur des soins de santé.

Il est très clair que l'opposition libérale va adopter la même stratégie éculée privilégiant la langue au détriment de la vie lorsqu'il s'agit de soins de santé,

position it took when it came to the paramedics. But I was interested to hear the Premier say that we should not be competing with each other. Mr. Speaker, I agree wholeheartedly. Whenever you have two health authorities, that competition is going to continue.

My question is for the Minister of Health and is specific to the Dumont hospital and the Moncton Hospital. Can the minister tell me what her plans are in relation to the nursing and staffing shortage at those two hospitals specific to Moncton?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate the question. I think I have been pretty clear about the fact that the regional health authorities, Vitalité and Horizon, are very, very willing to work together. They must work together before this summer to create some strategies and a contingency plan to ensure not only that we have nursing resources but also that our nurses, who have been working quite diligently, get a break and get time off. Vacation time is very important for them. Vitalité and Horizon have committed that they will be working closely together to fulfill that strategy.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker, but frankly, that is kind of a vague answer. We are talking about having two health authorities, which was introduced by the Liberal government years ago. You are going to have competing resources. There is no way around that. You are going to have competition for nurses, you are going to have competition for equipment, and you are going to have competition for budgets, and so on.

That is why, Mr. Speaker, we have long said that having one bilingual health authority in the province of New Brunswick will best serve everybody, both Francophone and Anglophone. The French hospitals will continue to be French, and the English hospitals will continue to do what they do. There is no change in that regard. But, we cannot allow these two health authorities to continue to compete with each other. We are seeing now that people are finally speaking up about this.

soit la même position qu'elle a adoptée en ce qui concerne les travailleurs paramédicaux. Toutefois, j'ai trouvé intéressants les propos du premier ministre indiquant que nous ne devrions pas être en concurrence les uns avec les autres. Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord. Tant qu'il existe deux régies de la santé, cette concurrence se poursuivra.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé et concerne particulièrement l'hôpital Dumont et le Moncton Hospital. La ministre peut-elle me dire quels sont ses plans en ce qui a trait à la pénurie de personnel infirmier et de personnel de soutien dans ces deux hôpitaux de Moncton?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. Je vous remercie de la question. Je pense avoir été assez claire sur le fait que les régies régionales de la santé, Vitalité et Horizon, sont très, très disposées à travailler ensemble. Elles doivent travailler ensemble avant l'été pour élaborer des stratégies et un plan d'urgence afin de faire en sorte non seulement que nous disposions de ressources infirmières, mais aussi que notre personnel infirmier, qui travaille avec grande diligence, puisse prendre des congés et se reposer. Le personnel infirmier a vraiment besoin de prendre des vacances. Les régies Vitalité et Horizon se sont engagées à travailler en étroite collaboration pour réaliser la stratégie à cet égard.

M. Austin : Merci, Monsieur le président, mais la réponse de la ministre est franchement plutôt vague. Nous parlons d'avoir deux régies de la santé, une idée évoquée il y a des années par le gouvernement libéral. On se retrouvera avec des ressources concurrentes. La situation est incontournable. Il y aura de la concurrence pour recruter du personnel infirmier, pour obtenir de l'équipement et pour obtenir des ressources budgétaires, et ainsi de suite.

C'est pourquoi, Monsieur le président, nous disons depuis longtemps qu'une seule régie de la santé bilingue au Nouveau-Brunswick servira au mieux tout le monde, tant les francophones que les anglophones. Les hôpitaux francophones continueront de fournir leurs services en français, et les hôpitaux anglophones continueront de faire leur travail comme avant. Il n'y a aucun changement à cet égard. Mais nous ne pouvons pas permettre à ces deux régies de la santé de continuer à se faire concurrence. Nous constatons maintenant que les gens s'expriment enfin à ce sujet.

Again, my question is for the Minister of Health. Is she willing to look, not just to Moncton specifically but provincially, to see how we can bring these two health authorities together to ensure that all New Brunswickers get adequate health care when they need it?

Hon. Mrs. Shephard: I appreciate the question, Mr. Speaker, and I fully understand the position of the Leader of the People's Alliance on the health authorities. At this time, we have two health authorities, and it is pivotal that we ensure that they work together in order to put our resources together and to ensure that good health care services are delivered to the people of New Brunswick.

In fact, it has been part of the conversation with the health review. We have spoken with over 1 800 New Brunswickers and medical professionals in 49 sessions. It is pivotal that we ensure that the people of New Brunswick get the health services they deserve. In that, the health authorities will be working together. Thank you, Mr. Speaker.

14:10

Mesures législatives

M. D'Amours : Monsieur le président, les personnes inscrites sur une liste d'attente pour un don d'organe ont été profondément déçues que le projet de loi libéral prévoyant le consentement présumé aux dons d'organes n'ait pas été adopté mais plutôt renvoyé au Comité permanent de modification des lois par le gouvernement actuel. Ce dernier aurait pourtant eu amplement de temps pour modifier le projet de loi s'il avait choisi de le faire.

Monsieur le président, ce projet de loi pouvait changer et sauver des vies. J'aimerais qu'on me réponde par un oui ou par un non à la question suivante : La ministre veillera-t-elle à ce que ce projet de loi soit soumis de nouveau à la Chambre pour un vote avant la fin de cette présente session législative?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Speaker. I am almost speechless in terms of knowing how to respond to this question. The member opposite was certainly given every opportunity to ensure that this bill came to fruition, but he chose the political path. We offered to

Encore une fois, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Est-elle disposée à examiner, non seulement à Moncton en particulier, mais aussi à l'échelle provinciale, des façons de fusionner les deux régies de la santé pour faire en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent des soins de santé adéquats lorsqu'ils en ont besoin?

L'hon. M^{me} Shephard : Je suis sensible à la question, Monsieur le président, et je comprends parfaitement la position du chef de l'Alliance des gens au sujet des régies de la santé. À l'heure actuelle, nous avons deux régies de la santé, et il est essentiel que nous veillions à ce qu'elles travaillent ensemble afin de mettre en commun nos ressources et d'assurer la prestation de services de qualité en matière de soins de santé à la population du Nouveau-Brunswick.

En fait, la question a fait partie de la discussion au sujet de l'examen des soins de santé. Nous avons consulté plus de 1 800 personnes du Nouveau-Brunswick ainsi que des professionnels de la santé au cours de 49 séances. Il est essentiel que nous veillions à ce que la population du Nouveau-Brunswick obtienne les services de santé qu'elle mérite. À cette fin, les régies de la santé travailleront ensemble. Merci, Monsieur le président.

Legislation

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, people who are on a waiting list for an organ donation were deeply disappointed that the Liberal bill providing for presumed consent for organ donations was not passed but was instead referred by this government to the Standing Committee on Law Amendments. Yet this government would have had plenty of time to amend the bill if it had chosen to do so.

Mr. Speaker, this bill could change and save lives. I would like a yes or no answer to the following question: Will the minister ensure that this bill comes back to the House for a vote before the end of this legislative session?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. C'est à peine si je trouve les mots pour répondre à la question. Le député d'en face a certainement eu toutes les possibilités de faire en sorte que le projet de loi se concrétise, mais il a plutôt choisi

work with the opposition to make this bill happen over the summer, and our choices were put to us: We could vote for the bill, vote it down, or see it live on by sending it to the law amendments committee. We chose to send it to law amendments. Mr. Speaker, there is an enormous amount of work that needs to be done to bring something like this to fruition in New Brunswick, and we are going to do the work.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I have to rise on a point of order. When the Leader of the Opposition started question period, in his very first question, he actually decided to talk about the presence or absence of a member in the Chamber, namely, the Minister of Education and Early Childhood Development. He also named that member by name.

Further to that, Mr. Speaker, he really disrespected the House. This is a place where members can vote on either side, in the positive or the negative, on any issue, but the official opposition continues to try to berate people for how they vote in this House. He used that question in question period to do exactly that. So I want not only a retraction from the Leader of the Opposition for what he did in terms of the point of order but also an apology to the members of this House. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. I do not know why the House Leader is so mad again.

I should have named the minister by his portfolio, so I do want to retract using his family name. I take that back.

Mr. Speaker: Thank you, members. Thank you, leader, for that withdrawal. With regard to whether or not a member was present, I know that this is a virtual meeting, so I think that he was referring to whether the member was virtual or in person. I do not consider that totally a point of order.

la voie politique. Nous avons tendu la main à l'opposition pour que ce projet de loi se concrétise au cours de l'été, mais voici le choix que nous devons faire : Nous pouvions voter en faveur du projet de loi, le rejeter ou le maintenir à l'ordre du jour en le soumettant à l'étude du Comité de modification des lois. Nous avons choisi de le soumettre au comité. Monsieur le président, il y a énormément de travail à faire pour qu'un tel projet de loi se réalise au Nouveau-Brunswick ; ainsi, nous ferons le travail qu'il faut.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je dois invoquer le Règlement. Lorsque le chef de l'opposition a commencé la période des questions, dans sa toute première question, il a en fait décidé de parler de la présence ou de l'absence d'un député à la Chambre, soit le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il a également nommé ce député.

De plus, Monsieur le président, le chef a vraiment manqué de respect envers la Chambre. Ceci est un endroit où les parlementaires peuvent voter pour ou contre toute question, mais l'opposition officielle continue d'essayer de réprimander les gens pour la façon dont ils votent à la Chambre. C'est exactement ce que le chef a fait dans sa question durant la période des questions. Je veux donc non seulement que le chef de l'opposition se rétracte, quant au rappel au Règlement, mais aussi qu'il présente des excuses aux parlementaires. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas pourquoi le leader parlementaire est de nouveau si furieux.

J'aurais dû désigner le ministre en fonction de son portefeuille ; je veux donc rétracter mes propos utilisant son nom de famille. Je les rétracte.

Le président : Merci, Messieurs les députés. Merci, Monsieur le chef, de la rétraction. Pour ce qui est de la présence ou non d'un parlementaire, je sais qu'il s'agit d'une réunion virtuelle, de sorte que je pense que le chef parlait de la présence virtuelle ou en personne du député. Je ne considère pas que le rappel est tout à fait fondé.

As for the other issue, that is certainly what we do— we argue back and forth about whether somebody votes one way or the other. Again, I will not call that a point of order, but I will caution members to be sensitive to what happens here in the House and to make sure that you are always conscious of each other when you are being honourable members and such. I would ask for your indulgence.

14:15

Notices of Motions

After requesting leave of the House to dispense with notice, **Mr. Carr** gave notice of Motion 70, to be seconded by **Mr. Hogan**, as follows:

THAT in addition to the existing sitting hours prescribed in Standing Rule 29(1) and by Special Order of the House adopted November 18, 2020, the House may sit on Tuesday, Wednesday, and Thursday evenings from 7:00 p.m. to 10:00 p.m.

THAT this Special Order shall come into effect on Tuesday, May 18, 2021, and shall remain in effect for the remainder of the First Session of the 60th Legislative Assembly.

Mr. Speaker: Do we have leave?

Hon. Members: No.

Mr. Speaker: Then the member gives notice for Friday, May 21.

Mr. G. Arseneault: On a point of order, with regard to the attempt to move a motion here, I just want to point out that the government is invoking night sittings for committees that would conflict with the House sittings that it is proposing. I am just wondering whether the members are a little confused over there and whether we can clarify it a bit in terms of what they actually want to do about all of this.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. As the member should be aware, it is the government's prerogative to set the agenda, and that is exactly what this motion attempts to do. In terms of it being without notice, that was a standard form that the member used. We use it all the time here. There was no attempt at

Pour ce qui est de l'autre question, c'est certainement ce que nous faisons — nous discutons de part et d'autre si quelqu'un vote dans un sens ou dans l'autre. Là encore, je ne considère pas cela comme un rappel recevable, mais je préviens les parlementaires d'être sensibles à ce qui se passe ici à la Chambre et de s'assurer d'être toujours conscients les uns des autres lorsque vous agissez à titre de parlementaires et ainsi de suite. Je vous demanderais de faire preuve d'indulgence.

Avis de motion

Après avoir demandé dispense d'avis par la Chambre, **M. Carr**, appuyé par **M. Hogan**, donne avis de motion 70, comme suit :

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit au paragraphe 29(1) du Règlement et par ordre spécial de la Chambre adopté le 18 novembre 2020, la Chambre, le mardi, le mercredi et le jeudi, puisse aussi siéger de 19 h à 22 h ;

que cet ordre spécial entre en vigueur le mardi 18 mai 2021 et le demeure pour le reste de la première session de la 60^e législature.

Le président : Dispense est-elle accordée?

Des voix : Non.

Le président : Le député donne alors avis pour le vendredi 21 mai.

M. G. Arseneault : J'invoque le Règlement. En ce qui concerne la tentative de présenter une motion ici, je veux simplement signaler que le gouvernement préconise pour les comités des séances en soirée qui seraient incompatibles avec les séances de la Chambre qu'il propose. Je me demande simplement si les parlementaires d'en face sont un peu confus et si nous pouvons clarifier un peu les choses en ce qui concerne ce qu'ils veulent réellement faire à propos de tout cela.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Comme le député devrait le savoir, c'est la prérogative du gouvernement d'établir l'ordre du jour, et c'est exactement ce que la motion en question tente de faire. Pour ce qui est du fait que c'était sans préavis, c'est un formulaire usuel que le député a utilisé. Nous

any subterfuge. I mean, of course, that is how those members think, so that is how they act. But at the end of the day, Mr. Speaker, the motion is in order, and we will move on. Thank you.

Mr. Speaker: Yes, the motion was for the duration of the first session, and I do not find it to be in conflict.

Mr. Coon gave notice of Motion 71 for Thursday, May 27, 2021, to be seconded by **Ms. Mitton**, as follows:

WHEREAS the mental health care system in New Brunswick is failing to meet people's needs due to long waitlists, access issues, and underfunding;

WHEREAS the COVID-19 pandemic has intensified feelings of stress and anxiety, causing alarming levels of despair, suicidal thought, and hopelessness in New Brunswick's population;

WHEREAS there are challenges to access mental health services in New Brunswick, where wait times can last from 6 to 18 months for service;

WHEREAS suicide remains the second leading cause of death in Canada among young people aged 15 to 24, and New Brunswick has the highest suicide rate per capita in Canada;

WHEREAS the Office of the Child and Youth Advocate recognized that New Brunswick is lacking an effective provincial strategy for youth suicide prevention;

WHEREAS the Canadian Mental Health Association of New Brunswick estimates that the percentage of the provincial population having suicidal or self-harm thoughts has increased from about 2% to 10% in the last year;

WHEREAS the Canadian Mental Health Association recommends increasing mental health spending to 9% of the total health budget, yet the provincial government has allotted in its 2021-2022 Budget only 5.5% of the total health budget;

l'utilisons tout le temps ici. Il n'y a eu aucune tentative de subterfuge. À vrai dire, bien sûr, c'est ainsi que les parlementaires d'en face pensent, et c'est ainsi qu'ils agissent. Toutefois, en fin de compte, Monsieur le président, la motion est recevable, et nous allons passer à autre chose. Merci.

Le président : Oui, la motion était pour la durée de la première session, et je ne conclus pas qu'elle est incompatible.

M. Coon donne avis de motion 71 portant que, le jeudi 27 mai 2021, appuyé par **M^{me} Mitton**, il proposera ce qui suit :

attendu que le système de soins de santé mentale au Nouveau-Brunswick ne répond pas aux besoins de la population en raison des longues listes d'attente, des problèmes d'accès et du sous-financement ;

attendu que la pandémie de COVID-19 a exacerbé le stress et l'anxiété des gens du Nouveau-Brunswick, causant ainsi des niveaux alarmants de désespoir et d'idées suicidaires ainsi qu'un sentiment d'impuissance parmi la population ;

attendu que des défis se posent en matière d'accessibilité aux services de santé mentale au Nouveau-Brunswick, où le temps d'attente pour obtenir des services peut durer de 6 à 18 mois ;

attendu que le suicide demeure la deuxième cause de décès au Canada chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans et que le Nouveau-Brunswick enregistre le taux de suicide le plus élevé par habitant au Canada ;

attendu que le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse a constaté qu'il n'y a pas au Nouveau-Brunswick de stratégie provinciale efficace de prévention du suicide chez les jeunes ;

attendu que l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick estime que, au cours de la dernière année, le pourcentage de la population provinciale ayant des idées de suicide ou d'automutilation est passé d'environ 2 % à 10 % ;

attendu que l'Association canadienne pour la santé mentale recommande de porter les dépenses en santé mentale à 9 % du budget total de la santé, mais que le gouvernement provincial, dans son budget 2021-2022,

WHEREAS the Legislative Assembly urged the government for the creation of the Mental Health Advocate in 2019, and yet this position has not been created;

WHEREAS there is a chronic shortage of registered school psychologists, with 23 of 38 funded positions in the Anglophone sector vacant and 14 of 38 funded positions in the Francophone sector vacant;

WHEREAS ongoing staff shortages forced the four-bed Inpatient Youth and Wellness Unit at the Moncton Hospital to merge with the Provincial Child and Adolescent Psychiatric Unit, bringing the total number of beds for youth in crisis from 10 down to 6;

WHEREAS a central system of governance for the Integrated Service Delivery (ISD) program would ensure that the sharing of information and financial resources among the ISD partners flow in a timely manner to properly address a child's need;

WHEREAS the death of 16-year-old Lexi Daken, who committed suicide after waiting in an emergency room for over 8 hours to see a psychiatrist and never saw one, has sparked calls for the New Brunswick government to transform the mental health care system, specifically on how it is being delivered to young people;

WHEREAS, as a response to the mental health and addiction crisis in New Brunswick, the provincial government has launched a 5-year Inter-Departmental Mental Health and Addiction Action Plan, which will establish 14 mental health clinics across the province;

BE IT THEREFORE RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to add 24-hour emergency mental health services to the mental health walk-in clinics being established around the province;

n'a affecté que 5,5 % du budget total de la santé à cet égard ;

attendu que, en 2019, l'Assemblée législative a exhorté le gouvernement à créer un poste de défenseur en matière de santé mentale, mais que ce poste n'a pas encore été créé ;

attendu qu'il y a une pénurie chronique de psychologues scolaires immatriculés, si bien que 23 des 38 postes financés dans le secteur anglophone sont vacants et que 14 des 38 postes financés dans le secteur francophone sont vacants ;

attendu que les pénuries constantes de personnel ont entraîné au Moncton Hospital la fusion de l'unité de mieux-être jeunesse, qui comptait 4 lits, avec l'unité psychiatrique provinciale pour enfants et adolescents, ce qui a réduit de 10 à 6 le total de lits destinés à des jeunes en crise ;

attendu qu'un système central de gouvernance du programme de prestation des services intégrés permettrait le partage en temps opportun de renseignements et de ressources financières entre les partenaires du programme afin de répondre convenablement aux besoins d'un enfant ;

attendu que la mort de Lexi Daken, âgée de 16 ans, qui s'est suicidée après avoir attendu plus de huit heures à l'urgence afin de consulter un psychiatre, mais en vain, a suscité des demandes pour que le gouvernement du Nouveau-Brunswick transforme le système de soins de santé mentale, en particulier la prestation des services aux jeunes ;

attendu que, en réponse à la crise liée à la santé mentale et aux dépendances au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial a institué un plan d'action interministériel quinquennal visant les dépendances et la santé mentale, grâce auquel 14 cliniques de santé mentale ouvriront dans la province ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à ajouter aux cliniques sans rendez-vous spécialisées en santé mentale qui ouvriront dans la province des services d'urgence en santé mentale qui seront disponibles 24 heures sur 24,

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to commit to increase the proportion of health spending devoted to mental health to 9%;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to create a new government department responsible for child and youth services, with a legislative mandate to ensure the integration of services to children and youth across all government departments and agencies.

14:20

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. We will start with the LAC motion, which is Motion 61. After that, we will go into second reading of Bills 36, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, and 35. As always, all bills that pass second reading are referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you, Mr. Speaker.

Motion 61

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. Just for the members, I will read the motion again. It has been some time since we have gone over this.

Continuing, **Hon. Mr. Savoie**, pursuant to notice of Motion 61, moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, as follows:

THAT, pursuant to subsection 39(1) of the Legislative Assembly Act, the Legislative Assembly direct the Legislative Administration Committee to establish a committee to review the salary and benefits of members under the Legislative Assembly Act and the salaries and benefits of members who have responsibilities under the Executive Council Act.

Just a little further to that, this was put into play in 2008 and has not been done since then. I just want to make the members aware of that. Thank you, Mr. Speaker.

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à s'engager à porter à 9 % la proportion des dépenses en santé consacrées à la santé mentale

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à créer un nouveau ministère responsable des services à l'enfance et à la jeunesse et à lui confier le mandat législatif d'assurer l'intégration de services à l'enfance et à la jeunesse dans tous les ministères et organismes gouvernementaux.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Nous allons commencer par la motion concernant le CAAL, soit la motion 61. Ensuite, nous passerons à la deuxième lecture des projets de loi 36, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58 et 35. Comme toujours, tous les projets de loi qui franchissent la deuxième lecture sont renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci, Monsieur le président.

Motion 61

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Pour les parlementaires, je vais de nouveau donner lecture de la motion. Cela fait un certain temps depuis que nous en avons été saisis.

Conformément à l'avis de motion 61, **l'hon. M. Savoie**, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose

que, conformément au paragraphe 39(1) de la Loi sur l'Assemblée législative, l'Assemblée législative enjoigne au Comité d'administration de l'Assemblée législative de constituer un comité chargé d'examiner les traitements et les avantages des députés que prévoit la Loi sur l'Assemblée législative ainsi que les traitements et les avantages des députés qui se sont vu confier des responsabilités sous le régime de la Loi sur le Conseil exécutif.

À titre de contexte, la disposition est entrée en vigueur en 2008 et n'a pas été mise en œuvre depuis lors. Je veux que les parlementaires soient au courant de cela. Merci, Monsieur le président.

(**Mr. Speaker** read the motion, and the following debate ensued.)

Debate on Motion

Hon. Mr. Savoie: Thanks again, Mr. Speaker. As I mentioned just before this, it is fairly simple. All we are asking the House to do is to take this motion and send it to LAC. Members' salaries and remuneration issues, as mentioned in legislation, have not been looked at since 2008. What we are doing is respecting the Act by asking the Legislative Assembly to send this motion to the Legislative Administration Committee to do that work. It has been a number of years. It is due time that we do this again. As the Premier has stated on a number of occasions, this is not a government that likes to leave things off to the side. This is part of the tenets or the requirements of the Act, so we are just living up to them. We would like to see this move forward to LAC. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I just want to make a quick comment on Motion 61. Certainly, it is just a formality that it has to be done legally and that the committee has to look at it. I want to clarify the point that there is no intent of increasing salaries for MLAs or Cabinet ministers or any positions. At least, there is no intent on this side, and I understand that there is no intent from the other side either. I think it is good to clarify that before rumours get out there from all the conspiracy theorists and everyone else. I thought I would clarify that for the House and the public that are listening. Thank you.

Merci.

14:25

M. K. Arseneau : Bonjour, Monsieur le président. Merci beaucoup. Bien sûr, nous savions qu'une révision était à venir. Nous comprenons que, dans la situation actuelle, en pleine pandémie, ce n'est définitivement pas le moment d'augmenter les salaires des parlementaires.

Par contre, il y a plusieurs travailleurs essentiels qui, je pense, devraient pouvoir bénéficier d'une augmentation de salaire. Il y a beaucoup de travailleurs

(**Le président** donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

Débat sur la motion

L'hon. M. Savoie : Merci encore, Monsieur le président. Comme je viens de le mentionner, le tout est assez simple. Tout ce que nous demandons à la Chambre de faire, c'est de saisir de la motion le CAAL. Les questions liées aux traitements et à la rémunération des parlementaires, dont il est fait mention dans la mesure législative, n'ont pas été examinées depuis 2008. Ce que nous faisons, c'est respecter la loi en demandant à l'Assemblée législative de saisir de la motion le Comité d'administration de l'Assemblée législative pour qu'il fasse le travail. Un certain nombre d'années se sont écoulées. Il est temps que nous fassions une autre révision. Comme le premier ministre l'a dit à maintes reprises, le gouvernement actuel n'aime pas laisser les choses de côté. Cela fait partie des principes ou exigences de la loi, de sorte que nous ne faisons que les respecter. Nous aimerions que la question soit renvoyée au CAAL. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je veux simplement faire un bref commentaire sur la motion 61. Assurément, ce n'est qu'une formalité pour que le tout soit fait légalement et que le comité examine la question. Je tiens à préciser qu'il n'y a aucune intention d'augmenter les traitements des parlementaires, des ministres du Cabinet ou de tout autre poste. Du moins, ce n'est pas l'intention de ce côté-ci, et je crois comprendre que ce n'est pas non plus l'intention de l'autre côté. Je pense qu'il est bon de clarifier cela avant que des rumeurs ne circulent de la part de tous les complotistes et les autres. J'ai pensé clarifier cela pour la Chambre et le public qui nous écoute. Merci.

Thank you.

Mr. K. Arseneau: Good afternoon, Mr. Speaker. Thank you very much. Of course, we knew a review was imminent. We understand that, in the current situation, in the midst of the pandemic, it is certainly not the right time to be raising members' salaries.

However, there are a number of essential workers who, in my opinion, should be able to get a salary increase. There are many civil servants who should get

dans la fonction publique qui devraient en bénéficier. Ce n'est pas parce que je me lève ici aujourd'hui pour dire que je ne crois pas que nous ici, à la Chambre, ayons besoin d'une augmentation de salaire, que je pense que c'est le cas sur toute la ligne. Je veux être très clair à cet égard. Je pense qu'il y a beaucoup de travailleurs de la fonction publique qui mériteraient grandement une augmentation de salaire.

Une chose que je trouve quand même encore incroyable, c'est que, en 2021, ce sera encore un comité interne de l'Assemblée législative qui fera cette révision. Je pense qu'elle devrait être effectuée par un comité externe et indépendant et que des gens de la province pourraient y siéger. Nous pourrions suivre la voie où un processus est déjà en place pour les salaires des juges aux Nouveau-Brunswick ; il pourrait s'agir d'un pourcentage de cela. Il y a donc plusieurs mécanismes qui pourraient exister. Je vais profiter de cette motion pour envoyer un message au Comité d'administration de l'Assemblée législative, à savoir que je m'oppose au fait que nous l'envoyions à ce comité. Je pense qu'il serait temps de confier cela à quelqu'un d'autre. Ce n'est pas à nous, les 49 parlementaires ici, de nous asseoir ensemble et de discuter de notre salaire. Je ne pense pas du tout que ce soit notre responsabilité, Monsieur le président.

Un autre point que j'aimerais souligner est que, une fois de plus ici, nous voyons à quel point notre système fonctionne bien — cela dit sarcastiquement. Nous avons une loi et des règlements concernant l'augmentation ou la diminution du salaire des députés. Toutefois, nous ne les avons jamais suivis, et cela pas une seule fois, depuis que nous avons pris la peine de nous asseoir ici, à la Chambre, d'en discuter, de voter sur cette loi et de la mettre en place. Depuis ce temps-là, nous ne suivons pas la règle. Quelle est cette idée, Monsieur le président, de nous assoir, de venir faire le travail, de faire des lois et de faire des règlements, si nous ne les suivons pas?

Monsieur le président, après avoir entendu le leader parlementaire du côté du gouvernement nous dire que ce gouvernement n'aime pas laisser les choses sur les tablettes, j'aimerais dire ceci : Combien de temps a-t-il fallu pour embaucher la commissaire aux langues officielles? Nous savions que cela devait se faire. Pourquoi n'avons-nous toujours pas de vérificateur général en place, alors que nous savons depuis longtemps que l'actuelle vérificatrice générale va partir? Nous traitons avec un gouvernement qui laisse traîner les choses et qui balaie tout sous le tapis. Je voulais faire ce commentaire, parce que le leader

one. It is not because I am rising here today to say that I do not believe we need a salary increase here that I believe that it is true for everyone all down the line. I want to be very clear about that. I think there are many civil servants who really deserve a pay raise.

One thing I still find incredible is that, in 2021, it is still an internal committee of the Legislative Assembly that will be performing this review. I think it should be done by an outside committee at arm's length, and that people in the province should sit on the committee. We could follow the process applied for the review of judges' salaries in New Brunswick; it could be a percentage of that. There are, then, several possible mechanisms that could apply. I want to use this motion to send a message to the Legislative Administration Committee that I am against sending this to this committee. I think it is time to have someone else do the review. It should not be up to us, the 49 MLAs here, to sit down together and discuss our salaries. I do not think it should be our responsibility at all, Mr. Speaker.

Another point I would like to make is that, here again, we see how well our system is working—and I mean that sarcastically. We have an Act and regulations concerning increasing or decreasing members' salaries. However, we have never adhered to them, not once since we took the trouble of sitting down here in the House to discuss the matter, vote on this Act, and implement it. Since then, we have not been abiding by the rule. What is the idea, Mr. Speaker, of sitting down, coming to work, and passing legislation and regulations, if we are not going to follow them?

Mr. Speaker, after hearing the Government House Leader tell us that this government does not like to leave things on the shelf, I would like to say this: How long did it take to hire the Commissioner of Official Languages? We knew it had to be done. Why has there still been no Auditor General hired, even though we have known for a long time that the current Auditor General is leaving? We are dealing with a government that lets things slide and sweeps everything under the carpet. I wanted to make that comment, because the Government House Leader remarked that we are

parlementaire a fait remarquer que nous traitons avec un gouvernement qui ne laisse rien en suspens.

Un autre point que j'aimerais soulever, Monsieur le président, au sujet de la motion que nous débattons présentement, c'est que, une fois encore, c'est une motion qui sera renvoyée à un comité — que vous présidez, Monsieur le président — où tout se fait dans la plus grande obscurité. Ce n'est pas du tout transparent. Les choses ne sont pas faites devant le public. Nous envoyons donc ce sujet à un comité de l'Assemblée législative — la maison du peuple — où nous parlons entre nous. Les gens ne savent pas ce qui se dit. J'ai la chance de le savoir, parce que je siége à ce comité. Toutefois, si je ne me trompe pas, je crois que nous sommes à peu près 12 membres dans ce comité. Par conséquent, plusieurs parlementaires ici ne savent même pas ce qu'il s'y dit ; donc, il y a un énorme problème de transparence.

14:30

En 2021, il est temps pour le Comité d'administration de l'Assemblée législative d'avoir ses rencontres devant des caméras et devant le public. Je pense que le public a le droit de savoir ce qui est discuté lors de ces rencontres. Étant donné que nous ne pouvons pas parler publiquement de questions de ressources humaines, eh bien, à ce moment-là, nous tiendrons cette partie de la discussion à huis clos. Donc, ces rencontres ne seraient pas publiques pendant quelques instants. Toutefois, ce qui peut être discuté publiquement devrait l'être.

J'entends souvent des parlementaires dire que nous ne pouvons pas rendre les travaux de ce comité publics parce que les discussions seraient alors moins honnêtes. Soyons clairs, Monsieur le président — soyons clairs. S'il y a quelque chose que nous ne sommes pas capables de dire devant le public, c'est peut-être parce que nous devrions le garder pour nous, Monsieur le président. Vous me connaissez ; je suis une personne assez directe. Parfois, je ne tourne pas ma langue sept fois dans ma bouche avant de parler ; cela m'arrive. Cependant, lorsque je dis quelque chose, je l'assume et je vais de l'avant. Je n'ai pas besoin de me cacher dans un comité, où nous ne pouvons rien entendre ou voir, Monsieur le président, pour discuter de ces choses-là.

Je veux revenir sur le fait que, selon moi, Monsieur le président, il est temps une fois pour toutes que la question des salaires des députés soit donnée à n'importe qui d'autre que les députés eux-mêmes.

dealing with a government that leaves nothing in abeyance.

Another point I would like to make, Mr. Speaker, about the motion we are debating now, is that, once again, this is a motion that will be referred to a committee—which you chair, Mr. Speaker—where everything is done in the utmost secrecy. That is not at all transparent. Things are not done in the public eye. So, we are referring this matter to a committee of the Legislative Assembly—the people's House—where we have discussions among ourselves. People do not know what is being said. I have the opportunity to find out, because I am on the committee. However, if I am not mistaken, I believe that there are about 12 of us on this committee. As a result, a number of members here do not even know what is said in committee, so there is a huge problem with transparency.

It is high time, in 2021, for the Legislative Administration Committee to hold its meetings in front of the cameras, in public. I think the people have a right to know what is being discussed in these meetings. Since we cannot speak publicly about human resource issues, well then, we will hold that part of the discussion behind closed doors. Then the meeting would not be public for a few moments. However, everything that can be discussed in public should be.

I often hear members say that we cannot make this committee work public because discussions would be less frank. Let's be clear Mr. Speaker—let's be clear. If there is something we cannot say in public, maybe we should be keeping it to ourselves, Mr. Speaker. You know me; I am a pretty straightforward person. Sometimes, I do not spend a lot of time thinking about what I am going to say before I say it; it happens. However, when I do say something, I take ownership of it and I move forward. I do not need to hide in a committee, where we can hear nothing and see nothing, Mr. Speaker, to talk about these things.

I want to come back to the fact that, in my opinion, Mr. Speaker, it is time, once and for all, that the matter of members' salaries be given to someone besides members themselves to be dealt with. Mr. Speaker, we

Nous n'avons rien à faire, Monsieur le président, à discuter de nos propres salaires. Cela ne devrait pas être nous qui décidons de cela. Ce dossier devrait être remis à un comité indépendant. Nous pourrions alors nous débarrasser de ce règlement farfelu que nous n'avons jamais suivi, soit celui de dire que nous allons rattacher cela au PIB. Je sais que vous le savez, Monsieur le président, mais je le redis : Nous n'avons jamais utilisé ce règlement, malgré le fait que nous avons pris la peine de discuter de quelque chose et de le mettre sur papier, dans une loi. Toutefois, nous n'avons jamais, jamais, jamais touché à cela ; nous n'y avons jamais fait référence. Nous n'avons jamais utilisé cela. Venez me dire que notre processus fonctionne à merveille, Monsieur le président ; venez me dire cela.

Voilà ce que j'avais à dire à ce sujet. En principe, nous ne devrions rien envoyer dans un comité qui n'est pas public. De toute façon, je ne pense pas que nous devrions avoir quoi que ce soit à faire dans la question de nos propres salaires. En principe, je vais m'opposer à cette motion.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I think it is at times such as these that we have to reevaluate the working process and who does what. I mean, at the end of the day, all the MLAs here are employees and the taxpayer, essentially, is the employer. I cannot imagine any other scenario where you would get a group of employees together to determine their own wages. Usually, it is the employer that determines the wages. Now, this is obviously a bit of a different scenario, but as a member of LAC, I certainly would not support any wage increase. I think that MLAs, me included, are fairly compensated. We work hard. There are long hours, no question, but it is our duty to try to make things better and to try to create change in our system.

Every once in a while, Mr. Speaker, there are little anomalies that happen in this House. This would be another one where I can honestly say that I actually agree with the member for Kent North. I think that his assertion that wages should be decided outside of this House makes absolutely perfect sense. It is a little baffling that it is not what happens. I think that people who are watching this would say the same.

have no business discussing our own salaries. We should not be the ones who make these decisions. The file should be entrusted to an arm's length committee. Then we could get rid of this weird rule that we have never followed, the one that says our pay should be linked to the GDP. I know you know this, Mr. Speaker, but I will reiterate: We have never applied this rule, in spite of the fact that we went to the trouble of holding discussions about it and putting it down on paper, in an Act. However, we have never, ever, ever used it or referred to it. We have never used it. Tell me again how our process is working so wonderfully, Mr. Speaker; say it again.

That is what I have to say about that. In principle, we should never refer anything to a committee that is not public. Anyway, I do not think we should have anything at all to do with setting our own salaries. On principle, I am going to oppose this motion.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je pense que c'est dans des moments comme ceux-ci que nous devons réévaluer le processus de travail et qui fait quoi. À vrai dire, en fin de compte, tous les parlementaires ici présents sont des employés, et le contribuable est essentiellement l'employeur. Je ne peux imaginer aucun autre scénario où on réunirait un groupe d'employés pour déterminer leur propre salaire. D'habitude, c'est l'employeur qui détermine les salaires. Le scénario ici est évidemment un peu différent, mais, en tant que membre du CAAL, je ne serais certainement pas en faveur d'une augmentation des traitements. Je pense que les parlementaires, moi y compris, sont rémunérés équitablement. Nous travaillons fort. Les heures sont longues, sans aucun doute, mais il nous incombe d'essayer d'améliorer les choses et d'apporter des changements dans notre système.

De temps en temps, Monsieur le président, de petites anomalies surviennent à la Chambre. Ce serait un autre cas où je peux honnêtement dire que je suis en fait d'accord avec le député de Kent-Nord. Je pense que son affirmation selon laquelle les traitements devraient être déterminés ailleurs qu'à la Chambre est tout à fait logique. Il est un peu déconcertant que ce ne soit pas ce qui se passe. Je pense que les gens qui nous regardent diraient la même chose.

14:35

I think that this is really what needs to happen. I understand that this motion deals directly with the Act in terms of how it is reviewed every 10 years. I understand that this is just a process that we are going through. Again, to alleviate any fears that we are here to give ourselves another pay increase, that is not the case.

But I think that just simply changing the whole process on how our pays are determined by giving it to an independent body would be the most reasonable thing to do. Let an independent body decide whether salaries should go down, go up, or stay neutral. For us to sit around here and do that ourselves just seems wrong in every sense of the word.

Again, I know the motion is just routine, and I guess that we will discuss this very briefly. I assume we will be in LAC very briefly just to rubberstamp the process and move on. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. I, too, would like to add my voice to help any of the members in here understand the process. I have to admit, I also was not one hundred percent sure of the process. But that is why I like to educate myself before I speak on the process and not assume that the processes are handled a certain way to benefit ourselves.

I will just read you a couple of excerpts from the Act, particularly for the member for Kent North, who may or may not already know this. He does have a habit of misleading New Brunswickers at times, Mr. Speaker. I am not sure that this is the case this time, but he has a habit of doing this now and then. So I want to give him the benefit of the doubt and just help out all members here in the Legislature as well as the general public.

Under the *Legislative Assembly Act* under Salary and benefits review, subsection—

Je pense que c'est vraiment ce qu'il faut faire. Je comprends que la motion porte directement sur la loi en ce qui concerne la révision tous les 10 ans. Je comprends qu'il s'agit simplement d'un processus que nous suivons. Là encore, pour atténuer les craintes que nous soyons ici pour nous accorder une autre augmentation des traitements, ce n'est pas le cas.

Toutefois, je pense que le simple fait de changer tout le processus sur la façon dont nos traitements sont déterminés en le confiant à un organisme indépendant serait la chose la plus raisonnable à faire. Il faut laisser un organisme indépendant décider si les traitements doivent baisser, augmenter ou demeurer inchangés. Que nous siégeons ici et que nous le fassions nous-mêmes semble tout simplement répréhensible dans tous les sens du terme.

Encore une fois, je sais que la motion n'est que routinière, et je suppose que nous en discuterons très brièvement. Je suppose que nous serons au CAAL très brièvement seulement pour approuver sans discussion le processus et passer à autre chose. Merci, Monsieur le président.

M. Carr : Merci, Monsieur le président. J'aimerais moi aussi ajouter ma voix pour aider tout parlementaire ici présent à comprendre le processus. Je dois admettre que je n'étais pas non plus sûr à cent pour cent du processus. Toutefois, c'est pourquoi j'aime me renseigner avant de parler du processus, sans supposer que le processus est géré d'une certaine manière pour profiter à nous-mêmes.

Je vais simplement vous lire un ou deux extraits de la loi, particulièrement pour le député de Kent-Nord, qui est peut-être ou non déjà au courant. Il a l'habitude de parfois induire en erreur les gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas cette fois-ci, mais il a l'habitude de le faire de temps en temps. Je veux donc lui accorder le bénéfice du doute et simplement aider tous les parlementaires ainsi que le grand public.

Dans la *Loi sur l'Assemblée législative*, sous la rubrique Révision des traitements et des avantages, le paragraphe...

Point of Order

Mr. K. Arseneau: I have a point of order.

Mr. Speaker: State your point of order, please.

Mr. K. Arseneau: Misleading New Brunswickers? I think I have already been called on that point of order, and I ask you to give your opinion on that.

Mr. Speaker: Member, I would caution you and ask that you retract that statement. It is not parliamentary.

Mr. Carr: Sure. I will retract that statement, absolutely, and I apologize to you, Mr. Speaker. Thank you. I will continue.

Debate on Motion 61

Continuing, **Mr. Carr** said: Under Salary and benefits review, subsection 39(1), says what some of us are talking about here today. It says:

39(1) After the second provincial general election held after April 1, 2008, and after every second provincial general election held after that, the Legislative Administration Committee shall establish a committee to review the salary and benefits of members under this Act and the salaries and benefits of members who have responsibilities under the Executive Council Act.

Very right.

Subsection 39(2) says this:

39(2) No member of the committee established under subsection (1) shall be a member of the Legislative Assembly.

Your dreams have come true, fellas. By definition of this Act, the Legislative Administration Committee will be tasked with—I assume, because I do not know how else it could be done—hiring an outside source to have a look at this and then to make the recommendations to this Legislature.

Rappel au Règlement

M. K. Arseneau : J'invoque le Règlement.

Le président : Veuillez énoncer votre rappel au Règlement.

M. K. Arseneau : Induire en erreur les gens du Nouveau-Brunswick? Je pense avoir déjà fait l'objet d'un rappel au Règlement à cet égard, et je vous demande de donner votre avis à cet égard.

Le président : Monsieur le député, je vous préviens et vous demande de rétracter la déclaration. Elle n'est pas parlementaire.

M. Carr : Bien sûr. Je retire la déclaration, absolument, et vous présente mes excuses, Monsieur le président. Merci. Je vais continuer.

Débat sur la motion 61

M. Carr : Sous la rubrique Révision des traitements et des avantages, le paragraphe 39(1) porte sur ce dont certains d'entre nous parlent ici aujourd'hui. Il prévoit :

39(1) Après la deuxième élection générale provinciale tenue après le 1^{er} avril 2008 et après toutes les deux élections générales provinciales tenues par la suite, le Comité d'administration de l'Assemblée législative constitue un comité chargé de réviser les traitements et les avantages des députés que prévoit la présente loi ainsi que les traitements et les avantages des députés qui se sont vus confier des responsabilités sous le régime de la Loi sur le Conseil exécutif.

Tout à fait judicieux.

Le paragraphe 39(2) prévoit :

39(2) Les députés à l'Assemblée législative ne peuvent siéger au comité constitué en vertu du paragraphe (1).

Vos rêves sont devenus réalité, les gars. En vertu de la loi en question, le Comité d'administration de l'Assemblée législative sera chargé — je suppose, car je ne sais pas comment cela pourrait être fait autrement — de recruter une source externe pour examiner la question et ensuite faire des recommandations à l'Assemblée législative.

It also does not mean that we will be giving ourselves a raise. I think that every person in this Legislature understands the hardships faced by New Brunswickers right now. We understand that, as a province, our deficit, year by year, is not where we want it to be. We want to be able to have balance.

We will wait for the recommendations that come back to your committee, Mr. Speaker, in due time. We will analyze them, and we will have a look at them. But to presuppose that we will be giving ourselves a raise is probably a dangerous slope to go down at this time. To be honest, I do not support giving myself a raise right now. But I would like to see what an independent commission or committee would recommend or show us about where we stand as opposed to the rest of New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

Motion 61 Carried

(Mr. Speaker put the question, and Motion 61 was carried.)

14:40

Debate on Second Reading of Bill 36

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 36, *An Act to Amend the Highway Act*: Mr. Speaker, I am pleased to rise for the second reading of *An Act to Amend the Highway Act*. The Department of Transportation and Infrastructure is responsible for designing, constructing, and maintaining bridges, ferries, and government buildings; procuring and maintaining government vehicles, heavy equipment, and buses; acquiring and divesting properties; and overseeing short-line rail and the province's Trunked Mobile Radio communications system.

The proposed amendments would directly contribute to the initiatives outlined in last November's speech from the throne, specifically those about being an affordable, a responsive, and a high-performing government. The amendments we are proposing will

Cela ne signifie pas non plus que nous nous accorderons une augmentation. Je pense que chaque parlementaire comprend les difficultés que vivent actuellement les gens du Nouveau-Brunswick. Nous comprenons que, dans la province, notre déficit d'année en année n'est pas là où nous voulons qu'il soit. Nous voulons être en mesure d'avoir un équilibre.

Nous attendrons les recommandations qui seront présentées en temps opportun à votre comité, Monsieur le président. Nous les analyserons et les examinerons. Toutefois, présupposer que nous nous accorderons une augmentation, c'est probablement s'engager sur une pente dangereuse en ce moment. Pour être honnête, je ne suis pas en faveur de m'accorder une augmentation en ce moment. Toutefois, j'aimerais voir ce qu'une commission ou un comité indépendant recommanderait ou nous indiquerait quant à notre situation par rapport au reste des gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Adoption de la motion 61

(Le président met la question aux voix ; la motion 61 est adoptée.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 36

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur la voirie* : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la voirie*. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure est responsable de la conception, de la construction et de l'entretien des ponts, traversiers et bâtiments du gouvernement, de l'achat et de l'entretien des véhicules du gouvernement, d'équipement lourd et d'autobus, de l'acquisition et de l'aliénation de biens, ainsi que de la surveillance liée aux lignes ferroviaires sur courtes distances et au système de radiocommunications mobiles à ressources partagées de la province.

Les modifications proposées contribueront directement aux initiatives énoncées dans le discours du trône de novembre dernier, notamment celles qui visent un « gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant ». Les modifications que nous

also help to ensure that our infrastructure and public purse are protected.

The goal of the first provision is to decrease the department's liability risk. As per the current Act, it is illegal for private property owners to alter our highway drainage networks, yet some people still do. The department has even had to pay for damages to private property after homeowners illegally altered our drainage network. Municipalities faced this same challenge in the past, and the provincial government amended legislation to reduce their liability. The amendments we are proposing are in line with provisions in the *Local Governance Act*.

The other amendments relate to Level 4 controlled-access highways. We are seeking to authorize the minister to allow roadways outside of municipal areas to connect with or open onto Level 4 controlled-access highways. This amendment would allow for a more efficient internal process and open up opportunities for development that do not currently exist.

The final provision will allow permits to be issued for properties not abutting highways. With this amendment, property owners who do not abut highways or have restrictions that could prevent access to a highway will be able to ask for permission to enter into right-of-way agreements from properties that abut the highway and benefit from access. We believe that this change will improve access to agricultural crops and natural resources, for example.

In summary, these amendments will help provide additional safeguards to shield taxpayers from private property owners making alterations to the provincial system. They will also have a positive impact on economic development by facilitating rural road development along certain controlled-access highways. Thank you, Mr. Speaker.

M. Guitard : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir aujourd'hui de parler sur le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*.

En partant, je dois dire que ce n'est pas un très gros projet de loi. Nous parlons ici, en incluant la page couverture, d'un document de deux pages. Il y a quatre

proposons feront aussi en sorte de protéger nos infrastructures et fonds publics.

La première disposition a pour but de réduire le risque lié à la responsabilité du ministère. Selon la loi actuelle, il est illégal pour les propriétaires fonciers privés de modifier les réseaux de canalisation d'une route de la province. Pourtant, certaines personnes le font encore, et il est même arrivé que le ministère soit obligé de payer les dommages causés à des biens privés après que des propriétaires ont illégalement modifié notre réseau de canalisation. Les municipalités ont déjà été aux prises avec le même défi, et le gouvernement provincial a modifié des lois pour réduire leur responsabilité. Les modifications que nous proposons cadrent avec les dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale*.

Les autres modifications portent sur les routes à accès limité de niveau IV. Nous voulons que le ministre soit autorisé à permettre le raccordement de voies situées à l'extérieur d'une municipalité aux routes à accès limité de niveau IV ou soit autorisé à permettre l'accès à celles-ci. La modification proposée permettra d'avoir un processus interne plus efficace et de créer de nouvelles possibilités de développement.

La dernière disposition permettra que des permis soient délivrés pour un bien non contigu à une route. Grâce à la modification, les propriétaires d'un bien non contigu à une route ou faisant l'objet de restrictions pouvant empêcher l'accès à une route pourront demander une autorisation ou conclure une entente relative au droit de passage sur un bien contigu à la route afin d'y avoir accès. Nous croyons que le changement proposé améliorera l'accès aux terres agricoles et aux ressources naturelles, par exemple.

En résumé, les modifications présentées prévoient d'autres dispositions visant à protéger les contribuables contre tout propriétaire de bien privé qui apporte des changements au système provincial. Les modifications auront aussi des effets positifs sur le développement économique en facilitant le développement de routes rurales le long de certaines routes à accès limité. Merci, Monsieur le président.

Mr. Guitard: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to speak today on Bill 36, *An Act to Amend the Highway Act*.

To begin with, I have to say that it is not a very big bill. We are talking here about a two-page document, including the cover page. This bill contains four

composantes dans le projet de loi. Ce sont essentiellement de petites corrections grammaticales ; il y a la correction de mots ici et là. Nous n'avons pratiquement aucune raison de nous objecter aux trois premières composantes.

La deuxième composante vise à modifier la loi pour donner certains pouvoirs à la ministre, et nous sommes d'accord avec cela. À l'heure actuelle, il y a des gens qui ont des propriétés situées le long de routes à accès limité. Je vais parler de la situation dans le Nord-Est, où certaines propriétés sont souvent à valeur économique : Il y a des coupes de bois et diverses autres choses qui peuvent se faire, dont l'agriculture. Donc, de temps à autre, ces propriétaires ont besoin d'un accès à leur terre. Comme par exemple, cela peut être pour sortir le bois qui a été coupé, pour aller nourrir des animaux ou pour aller faire les foins, comme nous le disons chez nous. Seul le Cabinet a le droit de donner l'accès à certaines de ces routes.

(**M^{me} S. Wilson** prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

14:45

C'est un processus qui peut être long et compliqué, et je veux féliciter la ministre et le ministère pour apporter une modification à la loi qui va permettre à la ministre elle-même de donner de telles autorisations. Cela va sauver du temps, et nous sommes d'accord avec cela. J'accepte toute bureaucratie qui peut être améliorée ou enlevée et qui va permettre aux gens de profiter de leur propriété.

Toutefois, j'ai un peu de difficulté avec le quatrième paragraphe de ce projet de loi. Je vais le lire et je vais vous dire ce que j'en comprends. Il est dit que « La Loi est modifiée par l'adjonction de ce qui suit après l'article 70 ». La loi est modifiée par l'ajout d'un article. La *Loi sur la voirie*, que j'ai devant moi compte 69 articles ; c'est volumineux. Je peux vous dire que cette loi contient beaucoup de choses ; ce n'est pas juste une loi de deux pages, mais d'une soixantaine de pages.

Ici, on veut ajouter l'article 70 au projet de loi 36, alors que 69 articles font partie de la présente *Loi sur la voirie*. La raison pour laquelle je vous dis que j'ai un problème avec l'ajout de cet article-là, c'est que la loi comme telle touche les sujets suivants : l'application des contrats ministériels de la Couronne, la surveillance de routes, les accords et contrats avec le Canada, les contrats ou baux passés au nom de Sa

things. These are basically little grammatical corrections; words are corrected here and there. We have practically no reason to object to the first three things.

The second thing is about amending the Act to give the minister certain powers, and we agree with that. Right now, there are people whose properties are along limited access roads. I am going to talk about the Northeast, where often the properties have commercial value: Timber harvesting and other things can be going on, including agriculture. So, from time to time, these owners need access to their land. This can, for instance, be to take out the wood that has been harvested, to feed livestock, or do the haying, as they say back home. Only Cabinet has the right to grant access to some of these roads.

(**Ms. S. Wilson** took the chair as Deputy Speaker.)

This process can be long and complicated, and I want to commend the minister and the department for bringing forward an amendment to the Act that will enable the minister herself to provide such authorization. That will save time, and we agree with it. I agree with changing or removing any bureaucracy when that change will allow people to enjoy their property.

However, I have a little difficulty with the fourth subsection of the bill. I am going to read it and I am going to tell you my understanding of it. It says, "The Act is amended by adding after section 70 the following:". The Act is amended by the addition of a section. The *Highway Act*, which I have before me, contains 69 sections; it is quite voluminous. I can tell you that this Act has a lot in it— it is not just two pages; it is about 60 pages long.

Here, it is proposed to add section 70 to Bill 36, while there are 69 sections in the current *Highway Act*. The reason I am telling you that I have a problem with adding this section is that the Act as such deals with the following subjects: the administration of ministerial contracts, the supervision of highways, agreements and contracts with Canada, contracts and leases made in the name of Her Majesty, a fair wage

Majesté, le barème de juste salaire, le recours intenté par le ministre, l'application de la *Loi sur l'urbanisme*, le rapport annuel du Ministre, les contrats pour l'achat de terrains et autres biens et aussi les actes de transfert et la renonciation à la servitude. La loi donne aussi au ministre le pouvoir de disposer du matériel, de machines ou d'instruments, le pouvoir de disposer de véhicules à moteur et il y mentionné les pouvoirs du ministre.

Ici, je vais lire l'article 14 de la *Loi sur la voirie*. Ici, je ne parle du projet de loi mais de la loi originale.

Le Ministre peut

a) affecter à toute route un nom ou un numéro,

Il en a le pouvoir.

b) classer et reclasser des routes comme routes de grande communication, routes collectrices ou routes locales,

c) diviser la province en districts routiers et affecter à chacun un numéro, changer ces districts et en modifier les limites,

d) diviser chaque district routier en divisions routières, changer ces divisions et en modifier les limites, et

e) désigner des personnes pour être inspecteurs de véhicule utilitaire et nommer tels agents et employés

Dans ce projet de loi 36, la ministre se donne le pouvoir additionnel. Voici ce pouvoir.

d) entrer sur tout terrain en vue de construire des canalisations pour évacuer les eaux d'une route et de les maintenir en bon état,

En d'autres mots, la ministre se donne le pouvoir d'aller sur les propriétés de n'importe qui, peu importe les conditions, pour évacuer les eaux d'une route ou la maintenir en bon état. En d'autres mots, s'il y a un barrage de castors, comme on l'a vu en fin de semaine, qui crée des dégâts sur une route, même si on ne veut pas que la ministre entre sur notre propriété, elle a le pouvoir d'y aller.

schedule, action by the minister, the application of the *Community Planning Act*, the annual report of the minister, contracts respecting the purchase of land or other property, deeds of conveyance, and release of easement. The Act also gives the minister the power to dispose of equipment, machinery, implements, and motor vehicles, and it mentions the powers of the minister.

Now I am going to read section 14 of the *Highway Act*. I am not referring to the bill, but to the original Act.

The Minister

(a) may assign to any highway a name or number,

The minister has that power.

(b) may classify and reclassify highways as arterial highways, collector highways or local highways,

(c) may divide the Province into highway districts and assign to each a number and alter such districts and change the boundaries thereof,

(d) may divide each highway district into highway divisions and alter such divisions and change the boundaries thereof, and

(e) may designate persons to be commercial vehicle inspectors and may appoint such officers and employees as he considers necessary for the proper administration of this Act.

In Bill 36, the minister takes on another power. Here it is.

(d) may enter upon any land for the purpose of making drains in which to carry off water from a highway and of keeping such drains in repair,

In other words, the minister would have the power to enter property belonging to anyone at all, no matter what the conditions, to carry off water from a highway or keep it in repair. In other words, if there is a beaver dam like the one on the weekend, which is creating damage on a highway, even if the owner does not want the minister to enter the property, the minister has the power to do so.

Il existe des circonstances où de telles mesures sont parfaites, car on ne veut pas qu'il reste des mares d'eau sur la route, ce qui pourrait causer des accidents. Pour certaines raisons où certains propriétaires seraient récalcitrants à la voir entrer sur leur propriété, la ministre se donne ce pouvoir avec lequel je peux vivre.

Le problème que j'ai avec tous ces pouvoirs-là, c'est qu'on rajoute un dernier maillon au projet de loi. Elle ajoute l'article 70, qui lui donne l'immunité de poursuite engagée par voie d'action pour nuisance, si le dommage découle :

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie;

14:50

En d'autres termes, une fois que le ministère a accédé à votre terrain pour y construire des canalisations, si jamais ces dernières se remplissent de neige, de glace, de boue ou d'eau de pluie et si elles ne sont pas nettoyées, vous ne pouvez plus poursuivre le ministère. Nous abdiquons nos responsabilités. Nous ajoutons une clause qui empêche toute personne ou tout organisme du Nouveau-Brunswick de poursuivre le ministère pour des erreurs. Voilà le problème. Nous nous donnons des pouvoirs à juste titre, mais nous révoquons aussi le pouvoir de toute personne, de tout organisme et de tout le monde au Nouveau-Brunswick de poursuivre le ministère si jamais il fait une erreur. Pourquoi? Pourquoi?

Des erreurs arrivent, comme nous l'avons vu la semaine dernière. Ce n'est pas une bénédiction du ciel, mais c'est la preuve qui renforce mes propos aujourd'hui. Les erreurs sont possibles. Pourquoi ne voudrions-nous pas que toute personne, qui n'est pas satisfaite du règlement proposé, puisse intenter une poursuite?

Nous enlevons aussi le droit de poursuite lors :

b) de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien d'un réseau ou d'une installation de distribution d'eau ou de collecte, de transport, de traitement ou d'élimination des eaux usées ou pluviales, ou des deux.

There are some circumstances where such measures would be ideal, because nobody wants pools of water on a highway, which can cause accidents. For certain reasons when some owners might hesitate to allow access to their property, the minister is assuming the right to do so, and I can live with that.

The problem I have with all these powers is that another thing is being added to the bill. The minister is adding section 70, which provides immunity against legal action for nuisance if the damage is the result of

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

In other words, once the department has accessed your land to build drains, if ever these become filled with snow, ice, mud, or rain, and if they are not cleaned out, you cannot sue the department. We are abdicating our responsibility. We are adding a clause that prevents any person or organization in New Brunswick from suing the department for its mistakes. That is the problem. We are rightly giving ourselves these powers, but we are also taking away from any person, any organization, or anyone in New Brunswick the right to sue the department if ever it makes a mistake. Why is that? Why?

Mistakes are made, as we saw last week. It is not a miracle, but it does prove what I am saying today. Mistakes can be made. Why would we not want a person who is dissatisfied with the proposed solution to commence an action?

We are also removing the right to bring an action for

(b) the construction, operation or maintenance of a system or facility for the distribution of water or for the collection, conveyance, treatment or disposal of wastewater, storm water or both,

En d'autres termes, le gouvernement peut installer des canalisations quelque part. Si celles-ci créent un problème chez le voisin et que cette personne n'est pas satisfaite du règlement proposé, elle n'aura plus la possibilité de poursuivre le ministère en justice.

Il y a aussi d'autres exemples. Ainsi, lorsque le ministère des Transports et de l'Infrastructure modifie une route, et que cette modification crée des inondations ou des problèmes d'écoulement d'eau sur mon terrain, si je souhaite que le ministère vienne corriger la situation et que celui-ci refuse, je n'aurai plus la possibilité de poursuivre le ministère en justice pour faire réparer les dommages qu'il a causés à ma propriété.

Nous enlevons aussi le droit de poursuite lors :

d) du remblayage ou de l'obstruction de tout fossé, de tout cours d'eau ou de toute canalisation construit en vue d'évacuer les eaux d'une route.

En d'autres termes, le ministère peut décider de remblayer ou d'obstruer un fossé, de changer une canalisation pour évacuer l'eau d'une route, et ce, peu importe les dommages que cela créera pour les propriétaires adjacents et peu importe si ces propriétaires ne sont pas satisfaits de la compensation offerte. Oui, dans le projet de loi, on prévoit certaines compensations, et le ministère va négocier avec les parties intéressées. Toutefois, si quelqu'un n'aime pas ce qui est offert ou s'il est convaincu que le dédommagement n'est pas suffisant, le ministère ne peut plus être poursuivi en justice.

Pendant les réunions sur les prévisions budgétaires, je me suis dit qu'il devait y avoir une raison pour laquelle un ministère recommanderait un tel projet de loi à l'Assemblée législative. Des coûts énormes devaient être liés à cela. J'ai posé la question à la ministre, lors de l'étude des prévisions budgétaires, elle m'a répondu qu'il y avait un à deux cas, soit quelques milliers de dollars, par année.

Donc, si ce n'est que quelques milliers de dollars par année, pourquoi avons-nous besoin d'ajouter dans un projet de loi une telle clause qui immunise la ministre — je devrais dire le ministère — contre toute poursuite? Nous parlons ici de la ministre, mais il s'agit bien du ministère. Alors, pourquoi cette clause?

La ministre nous a donné en partie une réponse à cette question. Voici ce qu'elle nous a dit : Les modifications proposées contribuent directement aux

In other words, the government can install drains somewhere. If they create problems with a neighbour or that person is not satisfied with the proposed solution, the person will not be able to take action against the department.

There are also other examples. This way, when the Department of Transportation and Infrastructure makes a change to the highway and that change causes flooding or problems with water flowing on to my land, if I want the department to fix it and my request is refused, I will no longer be able to take legal action against the department to get the damage that has been done to my property fixed.

We are also removing the right to bring an action for

(d) the filling up or obstruction of a ditch, water course or drain constructed for the purpose of carrying off water from a highway.

In other words, the department can decide to fill up or obstruct a ditch or change a drain to carry off water from a highway, whether or not it causes damage to adjacent land and whether or not the owner of that land is satisfied with the compensation offered by the department. Yes, the bill does provide for some compensation, and the department will negotiate with the parties concerned. However, if someone does not like the offer or is convinced that the compensation is insufficient, legal action can no longer be taken against the department.

During the budget meetings, I told myself that there must be a reason the department would recommend a bill like this to the Legislative Assembly. There must be huge costs involved. I asked the minister about it, during the estimates, and she told me there were one or two cases a year amounting to a few thousand dollars.

So, if this is just about a few thousand dollars a year, why do we need a clause in the bill that gives the minister—I should say the department—immunity against any action? We talk here about the minister, but it is really referring to the department. So why is this clause included?

The minister gave us a partial answer to the question. Here is what she told us: The proposed changes contribute directly to the initiatives outlined in the

initiatives énoncées dans le discours du trône de novembre dernier, notamment celles qui visent à créer un gouvernement abordable. En d'autres termes, quelques milliers de dollars représentent quand même beaucoup d'argent, surtout si c'est pour payer des erreurs. Nous ne voulons pas être obligés de les payer. Nous nous prémunissons contre une disposition qui était dans la loi en empêchant maintenant tout citoyen du Nouveau-Brunswick de poursuivre la province.

14:55

S'agit-il là d'un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant? J'ai de la difficulté à concevoir que la raison, c'est pour économiser quelques milliers de dollars. Pourtant, nous avons un bon système de justice au Nouveau-Brunswick. Le ministre de la Sécurité publique est un avocat, et il en est de même de mon collègue de Moncton-Centre. La députée de Fundy—Les Îles—Saint John-Ouest, est compétente et bonne avocate, à ce que je sache. La question que je me pose est la suivante : Lorsqu'il y a une mésentente entre un propriétaire de terrain et le ministère, pourquoi ce dernier ne veut-il pas aller devant les tribunaux pour que notre excellent système judiciaire tranche la question? Pourquoi veut-on éviter d'aller devant les tribunaux, devant des gens compétents, pour trouver une solution aux différents?

Selon moi, ce n'est pas à cause des quelques milliers de dollars que cela a coûté par le passé, mais à cause de ce qui s'en vient ; je ne peux pas voir autre chose. S'il y a une mésentente entre le ministère et le propriétaire d'un terrain, je ne peux pas voir qu'on mette une clause pour empêcher les contribuables du Nouveau-Brunswick, des gens qui ont une propriété, qui habitent et travaillent dans notre belle province, d'aller devant les tribunaux parce qu'on a peur que le juge tranche en faveur du citoyen. Quelles seraient ces raisons? Un dégât d'eau pour lequel on ne veut pas payer? Est-ce possible qu'on arrête de faire l'entretien des fossés des régions rurales de la province? C'est une attaque directe envers les régions rurales.

Tout à l'heure, la ministre a mentionné qu'il y a un projet de loi semblable qui protège les municipalités. Il faut s'entendre : Les municipalités qui ont un projet de loi semblable, ce n'est pas complètement la même chose, d'accord? L'article du projet de loi est un peu différent, mais c'est surtout ceci : Dans une municipalité, cet article de la loi prend effet lorsqu'un met un tuyau dans le fossé, on le remplit et on construit un trottoir par-dessus.

throne speech last November, namely those that aim to make government affordable. In other words, a few thousand dollars does indeed represent a lot of money, especially if it is to pay for mistakes. We do not want to be required to pay this money. We are giving ourselves immunity against a clause that was in the Act by preventing any New Brunswick citizen from taking legal action against the province.

Is that affordable, responsive, and high-performing government? I have a hard time understanding how the reason for this is to save a few thousand dollars. Yet we have a good justice system in New Brunswick. The Minister of Public Safety is a lawyer, and so is my colleague from Moncton Centre. The member for Fundy—The Isles—Saint John West is a good and competent lawyer, as far as I know. Here is what I am wondering: When there is a disagreement between the department and a landowner, why wouldn't the department want to go before the courts and let our excellent judicial system resolve the issue? Why would someone want to avoid appearing in court, before competent people, to find a solution to the dispute?

In my opinion, this is not about a few thousand dollars that was spent in the past, but rather about what is to come; I can see no other reason. If there is a disagreement between the department and the landowner, I cannot see adding a clause to prevent New Brunswick taxpayers, people who own property, who work and live in our wonderful province, from having recourse to the courts, for fear that the judge will rule in favour of the citizen. What would the reason be? Water damage they do not want to pay for? Is it possible that there is a plan to stop maintaining ditches in rural New Brunswick? This is a direct attack on rural areas.

Earlier, the minister mentioned that there is a similar bill that protects municipalities. There must be agreement: Municipalities have a similar bill, which is not exactly the same, right? The section in the bill is a bit different, but this is the gist of it: In a municipality, this section in the Act takes effect when a pipe is put into a ditch, it is filled up, and a sidewalk is laid on top.

Pour les propriétaires de terrain en régions rurales, comment la loi va-t-elle s'appliquer? En effet, ici, on parle à l'extérieur des municipalités, où, dans la plupart des cas, nos fossés ne sont pas remplis. Je peux comprendre qu'une municipalité veuille se protéger un peu, parce que l'on met des tuyaux ayant entre 18 po à 36 po de diamètre, selon le calcul d'un ingénieur.

À un moment donné, les gens connectent leurs tuyaux de drainage, parce que, lorsqu'on construit une maison en région rurale au Nouveau-Brunswick, c'est normal que les tuyaux de drainage, en anglais les « drain tiles » soient connectées au fossé. C'est normal ; c'est la première chose qui est faite. Mais, lorsque les tuyaux de drainage sont connectés au fossé, cela peut créer un surplus d'eau. Par exemple, s'il y a une inondation ou autre chose de la nature, et que ce tuyau ne fonctionne plus et ne peut plus faire écouler le surplus d'eau, ce n'est pas la faute de la municipalité.

Toutefois, dans les régions rurales, si le fossé est plein de branches ou, si à la suite d'une construction, on a bouché un fossé par erreur — n'allez pas me dire que des erreurs n'arrivent pas —, comme cela a été le cas la semaine dernière, on va créer un problème et dire aux propriétaires : Ce n'est pas de notre faute ; c'est une erreur, c'est un accident, On va vous donner 5 ¢ l'heure et 18 ¢ par jour pour un an. Ici, je me moque un peu des projets de loi qui ont récemment été présentés.

La personne n'a aucun autre recours ; elle ne peut pas aller devant les tribunaux. Est-ce normal dans une société comme la nôtre d'enlever le droit de contester devant les tribunaux, d'embaucher un avocat, de le payer, lorsqu'une personne croit qu'il y a eu une injustice? On enlève ce droit-là. La seule raison que je peux voir pourquoi on veut faire cela, c'est qu'il y a des choses majeures qui s'en viennent.

15:00

Ces choses majeures sont mentionnées dans le projet de loi de la ministre. Les voici :

a) un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie ;

Je peux comprendre ceci : S'il a neigé tout l'hiver, et que nous arrivons au printemps — début mars —, et que tout d'un coup il y a des orages, il est normal que

How will the Act apply to rural landowners? This is about areas outside municipalities, where, in most cases, our ditches are not filled in. I can understand a municipality wanting a bit of protection, because pipes with a diameter of 18 in to 36 in are put in, according to the engineer's calculations.

At some point, people will connect their drainpipes, because, when a house is built in rural New Brunswick, drainpipes, or drain tiles, as they are sometimes called, are usually connected to the ditch. That is normal; it is the first thing that is done. However, when the drainpipes are connected to the ditch, there can be too much water. For example, if there is a flood or some other natural occurrence and this pipe no longer works to get rid of the excess water, that is not the municipality's fault.

However, in rural areas, if the ditch is full of branches or gets filled up with construction material by mistake—don't tell me mistakes don't happen—as was the case last week, a problem arises and the landowner is told: It is not our fault; it is a mistake, an accident, and you will get 5¢ an hour and 18¢ a day for a year. I am kind of making fun here of some bills that have been introduced recently.

The person has no recourse, being unable to go before the courts. Is it normal in a society like ours to take away a person's right to take legal action, to hire a lawyer, and to pay a lawyer, when a person believes that an injustice has been committed? This right is being removed. The only reason that I can see that this is being done is that there are big things coming.

These big things are mentioned in the minister's bill. Here they are:

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

I can understand this: If it has snowed all winter and spring has come—in early March—and suddenly there are storms, it is normal for ditches to get filled up with

le fossé soit rempli de neige. C'est normal, car nous sommes au Canada. Je ne peux pas imaginer qu'un juge me donne raison contre le ministère ; d'accord?

Toutefois, prenons l'exemple de la boue. Si le fossé n'a pas été nettoyé depuis cinq ans, est-ce la faute du propriétaire ou celle du ministère? Si on a changé l'écoulement des eaux, est-ce la faute du propriétaire ou celle du ministère qui a mal calculé? C'est peut-être la faute du propriétaire ; ce n'est peut-être pas celle du ministère. Toutefois, laissez la justice suivre son cours.

En regardant cela, je constate que c'est se défaire de toute responsabilité et de s'en laver complètement les mains. C'est une attaque en règle contre les régions rurales. J'ai examiné le projet de loi. Cela fait quelques fois que nous en avons vu passer plusieurs comme celui-là. Nous l'avons vu avec le code de la construction. Il s'agit simplement d'adopter des règles et de faire de l'entretien législatif normal. Toutefois, le gouvernement ajoute une petite clause cachée qui permet de modifier les règles par la suite. Ici, il y a quatre articles, dont trois sont compréhensibles, acceptables et logiques. Puis, le gouvernement ajoute une clause par laquelle il retire aux gens de la province le droit — il leur retire le droit — de se défendre devant les tribunaux. Cela, c'est mépriser les gens du Nouveau-Brunswick.

Cela fait un peu suite à ce que nous avons vu de la part de ce gouvernement ces derniers mois. Nous avons un beau budget, intitulé *Ensemble, réimaginons le Nouveau-Brunswick*.

In English, it is *Reinventing New Brunswick Together*. Well, I would have another name for it. The name would be this: No big deal—you are on your own.

Le titre de ce budget devrait être : Ce n'est pas grave, vous êtes livrés à vous-mêmes.

It is what we are doing with this bill. We are leaving people on their own.

(Mr. Speaker resumed the chair.)

Il y a plusieurs endroits où la province a laissé les gens se débrouiller seuls. La réfection de la route 11 a été arrêtée ; le projet a été complètement modifié. Ce n'est pas grave : Gens du Comté de Kent, c'est à vous de

snow. It is normal, because this is Canada. I cannot imagine that a judge would rule in my favour against the department, agreed?

However, let's take the example of mud. If the ditch has not been cleared out for five years, is that the landowner's fault or the department's? If the flow of water has been changed, is it the landowner's fault or the fault of the department, which miscalculated? Maybe it is the landowner's fault, or maybe it is the department's fault. However, let justice take its course.

Looking at this, I can see that it is about shirking all responsibility and washing their hands of it. It is a classic attack on rural areas. I have looked at the bill. We have seen several bills like this passed. We saw the same thing happen with the building code. This is just about adopting rules and doing normal legislative maintenance. However, the government is adding a little hidden clause that will enable the rules to be changed later. There are four sections here, of which three are understandable, acceptable, and logical. Then the government adds a clause to take a right away from people in the province, to take away their right to defend themselves before the courts. This shows disdain for New Brunswickers.

It is kind of following through on what we have seen from this government over the last few months. We have a great budget, the title of which is *Reinventing New Brunswick Together*.

Le titre est *Ensemble, réimaginons le Nouveau-Brunswick*. Eh bien, je donnerai un autre titre au budget. Ce titre devrait être : Ce n'est pas grave, vous êtes livrés à vous-mêmes.

The title of this budget should be: It is no big deal; you are on your own.

C'est ce que nous faisons au moyen du projet de loi en question. Nous laissons les gens se débrouiller tout seuls.

(Le président reprend le fauteuil.)

There are a number of places where the province has left people to deal with things by themselves. The Route 11 resurfacing was stopped; the project has been completely changed. It is no big deal: People of Kent

vous débrouiller avec vos problèmes. Nous avons seulement eu sept jours de débat depuis Noël. Par conséquent, je n'ai pas été en mesure de répondre au discours du trône ou de parler sur le budget de la province, et ce, par manque de temps. Ce n'est pas grave : C'est ton problème ; c'est à toi de te débrouiller.

That is what we are doing here with Bill 36, saying: It is no big deal. You will have to work it out yourself.

Une telle attitude est méprisante. C'est ce qui s'est passé récemment avec la taxe sur le carbone, puis avec les communautés des Premières nations. Soixante-dix millions par jour, ce n'est pas grave, débrouillez-vous avec vos problèmes. C'est ce que dit le gouvernement ici, avec le projet de loi 36. Ce n'est pas grave si vous avez de l'eau dans votre sous-sol ; c'est à vous de vous débrouiller. La première fois, la compagnie d'assurance paiera, mais la deuxième fois, elle ne paiera plus. Parfois, les compagnies d'assurance ne sont responsables que si c'est la faute de la province et que cela peut être prouvé devant un tribunal. Votre compagnie d'assurance paiera et vous couvrira, mais, par la porte-arrière, elle ira voir le ministère et le facturera. Elle se fera payer par le ministère. Mais, ici, le gouvernement dit : Ce n'est pas grave et c'est votre problème ; alors c'est à vous de vous débrouiller. Vous n'aurez plus d'assurance, mais ce n'est pas grave, c'est votre problème et c'est à vous de vous débrouiller. Vous irez louer un logement. Oh, il n'y a plus rien à louer. Ah, il n'y a plus de location disponible ; il n'y en a pas. Ce n'est pas grave ; c'est votre problème et c'est à vous de vous débrouiller.

15:05

Donc, on va continuer à vivre dans nos maisons, chez nous, et, même si l'eau va s'infiltrer dans le sous-sol, les assurances ne paieront pas, parce que des travaux auront été effectués par le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Le propriétaire ne pourra pas poursuivre le ministère en justice et faire payer les dommages causés à son sous-sol. Il devra, soit demeurer dans une maison qui va être infestée de moisissure, soit s'en aller dans un appartement ou soit quitter sa région. Ce n'est pas grave ; débrouille-toi avec tes troubles.

Selon le projet de loi 36, la ministre se donne le pouvoir d'entrer sur n'importe laquelle propriété pour régler des problèmes d'eau. Je suis né à Pointe-Verte et, sans vous dire mon âge, j'habite le même petit coin de terrain depuis 61 ans. Je connais mon terrain ; je

County, you will have to solve your problems yourselves. We have only had seven days of debates since Christmas. Therefore, I was unable to respond to the throne speech or talk about the provincial budget, because there was not enough time. It is no big deal: It is your problem, so you will have to deal with it.

That is what we are doing with Bill 36. We are leaving people on their own.

This is a disdainful attitude. It is what happened recently with the carbon tax, then with the First Nations communities. Seventy million a day is no big deal; solve your own problems. This is what the government is saying here with Bill 36. It is no big deal if you have water in the basement; you can deal with it yourself. The insurance company will pay the first time, but it will not pay the second. Sometimes, the insurance company will not be held responsible if it is the province's fault and that can be proven in court. Your insurance company will pay and cover you, but it will turn around and bill the department. The company will be paid by the department. Here, though, the government is saying: It is no big deal, and it is your problem, so it is up to you to work it out. You will have no more insurance, but it is no big deal; it is your problem, so it is up to you to work it out. You are going to rent a place to live. Oh, there are no rentals available. Ah, there is no rental available; there is none. It is no big deal, and it is your problem, so it is up to you to work it out.

Therefore, we will continue to live in our houses, at home, and, even if there is water in the basement, the insurance company will not pay up, because the work was done by the Department of Transportation and Infrastructure. The owner will not be able to bring legal action against the department to pay for the damage done to the basement. The owner will either have to stay in a house that will be filled with mold, go live in an apartment, or move away from home. It is no big deal; work out your problems yourself.

According to Bill 36, the minister will be empowered to enter any property to solve water-related problems. I was born in Pointe-Verte, and, without revealing my age, I can say that I have living in the same spot for 61

connais ma propriété. Je sais où l'eau s'accumule le printemps ; je connais mon terrain.

Si des employés du ministère des Transports et de l'Infrastructure viennent me voir et me disent : On a besoin de passer sur ton terrain pour faire une canalisation. Je vais répondre : Non, vous allez me créer des problèmes, si vous faites cela. Mon terrain est glaise et argileux, l'eau ne s'écoulera pas et je vais avoir des problèmes. Je préfère que ne passiez pas sur mon terrain ; passez ailleurs, car il y a peut-être d'autres solutions.

Eh bien là, il y a un projet de loi qui dit que je ne peux pas arrêter les employés du ministère de passer sur mon terrain ; donc, on passe pareil. Pas grave ; arrange-toi avec tes troubles. On s'impose sur mon terrain, même si je ne veux pas. Si jamais, un ou deux ans plus tard, cela me crée des problèmes, je ne peux pas poursuivre le ministère devant les tribunaux et je n'ai aucun recours pour récupérer le coût des dommages.

Ce n'est pas comme si je veux exagérer les montants d'argent. Je veux que les gens très compétents du système judiciaire me disent : Oui, Monsieur le député, vous avez raison, le ministère doit vous rembourser pour tel dommage causé. Ces mêmes personnes pourraient aussi me dire : Non, Monsieur le député, vous n'avez pas raison. Ce n'est pas comme si c'est le propriétaire du terrain qui va fixer le montant du dédommagement : C'est notre système judiciaire qui va le faire ; ce système qu'on s'est doté et dans lequel nous croyons. Là, le ministère veut se déresponsabiliser de toutes les erreurs qui vont être faites.

Si ce n'est pas la faute du ministère, ce ne sera pas de sa faute ; alors, pourquoi avoir peur qu'un juge se penche sur le dossier et tranche la question? De quoi, a-t-on peur? A-t-on peur de notre système judiciaire? Pourquoi? Probablement, parce que le ministère va faire quelque chose qui n'est correct.

Il y a plusieurs projets de loi qui ont été présentés et plusieurs décisions qui ont été prises par ce gouvernement pour lesquels je me dis : Le présent gouvernement propose des choses et dit aux gens : Ce n'est pas grave ; débrouillez-vous avec vos troubles. On n'a pas dit explicitement que ce n'était pas grave, mais c'est dans les gestes. Les travailleurs navetteurs, paient de grosses taxes au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement a mis des règlements en place pour les protéger ainsi que les autres citoyens, et je peux vivre

years. I know my land; I know my property. I know where water builds up in the spring; I know my land.

If Department of Transportation and Infrastructure employees come see me and say: We have to go on to your land to install drains, I will give them this answer: No, you are going to cause problems for me if you do that. My land is clay and that kind of thing, so water will not flow and I am going to have problems. I would prefer that you not go on my land; go somewhere else, because there may be another solution.

Well then, here is a bill that says I cannot stop departmental employees from entering my property, so they are going to anyway. It is no big deal; work out your problems yourself. My land is being imposed on, even if it is not what I want. If ever, a year or two later, it creates problems for me, I cannot take the department to court, and I have no recourse to recover damages.

It is not like I want to exaggerate the amount of money involved. I want the very competent people in the judicial system to tell me this: Yes sir, you are right: the department must reimburse you for the damage that was caused. The same people could also tell me this: No sir, you are mistaken. It is not as if the property owner could set the amount of damages. It is our judicial system that is going to do that, this system we have established and in which we believe. Here, the department wants to reject any accountability for mistakes that will be made.

If it is not the department's fault, it is not its fault, so why fear having a judge look at the file and make a judgement? What is there to be afraid of? Is our judicial system something to be afraid of? Why? Probably because the department is going to do something it shouldn't.

There have been a number of bills introduced and a number of decisions made by this government that have made me say this: This government brings things forward and says to people: It is no big deal; work out your problems yourself. Nobody has come right out and said that it is no big deal, but it is in what is being done. Commuting workers pay high taxes in New Brunswick. The government has established regulations to protect them and to protect other citizens, and I can live with that, because New

avec cela, car il faut protéger les gens du Nouveau-Brunswick. Toutefois, on a créé des problèmes à certains endroits. Pourquoi ne pas s'asseoir avec les représentants des groupes concernés pour essayer de trouver des solutions? Je ne dis pas de changer nos règlements, mais au moins d'écouter les gens. Il y a peut-être des changements qui pourraient être faits pour rendre des choses plus vivables pour certaines personnes, et ce, sans mettre le reste de la population en danger, mais on ne veut même pas s'asseoir avec eux.

It is no big deal. You are on your own. That is what the government is saying: Oh, it is no big deal. You are on your own.

Pour ce qui est des régions de Chaleur et de Miramichi, durant tout l'hiver, je pense qu'il y a eu un cas de la COVID-19 dans la région Chaleur et aucun dans la région de Miramichi. Je parle des mois de janvier, de février et de mars. Même s'il n'y a pas eu de cas dans ces deux régions, nous avons été placés dans la zone rouge, comme tout le monde, et les gens ont accepté la décision. C'était les deux seules régions qui n'avaient pas beaucoup de cas. Les gens ont quand même avalé la décision un peu de travers, mais ils l'ont avalée. Même si cela a été mentionné, le gouvernement a dit :

You are on your own. It is no big deal. You will work it out.

Le fonds du Nord est une autre initiative qui ressemble au projet de loi 36. Selon celui-ci, le ministère des Transports et de l'Infrastructure pourra creuser un canal sur ton terrain, que tu le veuilles ou non. Si tu ne veux pas, le gouvernement va utiliser la *Loi sur la voirie* pour s'imposer dans ta cour.

15:10

Le ministère peut faire creuser un canal et s'en aller. Même si, pendant 20 ans, ce canal n'a pas été entretenu... Ici, il n'y a pas beaucoup de députés qui peuvent dire — à moins que sa circonscription soit située dans une ville — qu'ils ne connaissent pas un endroit où les branches ne dépassent pas les fils électriques, étant donné que c'est un peu partout le cas dans la province. Le ministère ne peut même pas suffire à faire l'entretien. Il n'y a pas assez d'argent dans les budgets pour faire l'entretien des fossés.

C'est cela, le problème qui s'en vient. C'est pour cela que le gouvernement ne veut pas de poursuites en justice. On va négliger l'entretien, et ce, pourquoi?

Brunswick must be protected. However, problems are being caused in some places. Why not sit down with representatives of the groups concerned to try to find some solutions? I am not saying change our regulations, but at least listen to people. There may be changes that could be made to make things better for some people, without putting other people at risk, but there is not even any desire to sit down with them.

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls. C'est ce que le gouvernement dit : Ah, ce n'est pas grave ; débrouillez-vous tout seuls.

As for the Chaleur and Miramichi areas, throughout the winter, I think there was one case of COVID-19 in the Chaleur area and none at all in the Miramichi area. I am referring to the months of January, February, and March. Even though there were no cases in the two areas, we were put into the red zone, as everyone else was, and people accepted that decision. These were the only two regions where there were not many cases. People still accepted the decision, a bit reluctantly, but they did accept it. Even though that was mentioned, the government said:

Débrouillez-vous tout seuls. Ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez.

The Northern Fund is another initiative that is similar to Bill 36. According to the bill, the Department of Transportation and Infrastructure can dig a drain on your land, whether you want it or not. If you do not want it, the government will use the *Highway Act* to enter your property.

The department can dig a drain and leave. Even if, for 20 years, this drain has not been maintained... Here, there are not many MLAs who can say—unless their riding is urban—that they know of no place where branches are hanging over power lines, since it happens pretty well everywhere in the province. The department cannot even get the maintenance done. There is not enough money in the budgets to get the ditch maintenance done.

This is going to cause problems. This is why the government does not want legal remedies. Why is maintenance going to be neglected? It is for

Pour, comme on le dit ici, un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure ne fera pas l'entretien des fossés. Il va ignorer les problèmes d'écoulement d'eau, ce qui va créer des ennuis chez les propriétaires de terrains avoisinants. Il en résultera que les assurances ne voudront plus offrir une couverture pour de tels dommages. Si les gens touchés vont voir le ministère, il dira :

It is no big deal. You are on your own.

Même si les propriétaires vont dire qu'ils vont poursuivre en justice le ministère, le gouvernement va dire : Il y a maintenant une loi en place, et vous ne pouvez plus avoir recours aux tribunaux. Mieux que cela, à l'heure actuelle, il y a un projet de loi sur la table par lequel on va demander à du personnel enseignant de devenir des psychologues, après une formation de 1 000 heures. À moins que le gouvernement refuse, on a même un projet de loi d'intérêt privé qui va être apporté à la table. Celui-ci fera en sorte qu'un technicien va se donner le même titre et la même notoriété qu'un ingénieur. Un technicien pourra travailler à titre d'ingénieur. En d'autres mots, le gouvernement se prépare-t-il à se départir des psychologues dans les classes et des ingénieurs au ministère des Transports et de l'Infrastructure?

Mr. Speaker: Yes, member.

Point of Order

Mr. Carr: I would ask that you please ask the member to come back to the spirit of the bill and the legislation. Thank you.

Mr. Speaker: I ask you to stick to the spirit of the bill. Continue.

Debate on Second Reading of Bill 36

Mr. Guitard: I thought that I was on it. Okay. I will try to be . . . Maybe it is the translation and there is too much French in my speech. Maybe it was the translation.

Ce que je voulais démontrer est ceci : En éducation, si on prend une chance en demandant à des personnes n'ayant pas le même niveau de formation qu'un

affordable, responsive, and high-performing government, as it is referred to here. The Department of Transportation and Infrastructure will no longer maintain ditches. It is going to ignore water drainage problems, which is going to cause problems for owners of adjacent land. One result will be that insurance companies will not want to continue providing coverage for this kind of damage. If the people who are affected go see the department, they will be told this:

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

Even though the owners are going to say they will bring an action against the department, the government is going to say this: An Act is in force, and you can no longer get recourse through the courts. Even better, right now, there is a bill on the table that means teachers will be asked to become psychologists by doing 1 000 hours of training. Unless the government refuses, there is even a private member's bill that will be tabled. It will enable technicians to enjoy the same title and reputation as an engineer. A technician will be able to work as an engineer. In other words, is the government getting ready to get rid of psychologists in the classroom and engineers in the Department of Transportation and Infrastructure?

Le président : Oui, Monsieur le député.

Rappel au Règlement

M. Carr : Je vous demanderais de bien vouloir demander au député de revenir à l'esprit du projet de loi et de la mesure législative. Merci.

Le président : Je vous demande de vous en tenir à l'esprit du projet de loi. Continuez.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 36

M. Guitard : Je pensais que c'était ce que je faisais. Entendu. Je vais essayer d'être... C'est peut-être la traduction et le fait qu'il y a trop de français dans mon discours. C'était peut-être la traduction.

This is what I wanted to demonstrate: In education, if people who do not have the same level of training as psychologists are asked to do their work, can it be that

psychologue de faire son travail, est-ce possible que le ministère des Transports et de l'Infrastructure va embaucher des techniciens au lieu des ingénieurs? Je n'ai rien contre les techniciens, parce qu'ils sont tous compétents, mais ils n'ont pas la formation d'un ingénieur. Un ingénieur peut faire une erreur et il en est de même d'un technicien. Daniel Guitard... Oh, je n'ai pas le droit d'utiliser mon nom.

The MLA for Restigouche-Chaleur will make mistakes. Everybody makes mistakes. Okay? Is it possible that the department is looking at getting rid of a lot of engineers and replacing them with technicians to save money?

Est-ce possible que le ministère va réduire son budget d'entretien, qui n'est pas déjà très élevé? Va-t-il prendre la chance que l'entretien des fossés ne soit pas fait? Mais là, si les travaux nécessaires ne sont pas faits, le gouvernement va se faire poursuivre en justice, ce qui va coûter une fortune. Alors, le gouvernement s'est dit : Regardez, on va régler le problème, on va tout de suite se munir contre des poursuites judiciaires en ajoutant un article dans la *Loi de la voirie*, qui va empêcher tout citoyen du Nouveau-Brunswick de poursuivre en justice le gouvernement.

Je trouve que c'est méprisé les contribuables du Nouveau-Brunswick ; c'est un abus de pouvoir. On nous dit que cela se fait dans les municipalités. Comme je l'ai expliqué, jusqu'à un certain point, oui, cela se fait dans les municipalités, sauf que si la maison a une soupape de non-retour, et qu'il arrive quelque chose lié à la nature, le propriétaire ne poursuivra pas en justice la municipalité. Cela a du sens, parce que la municipalité, comme je l'ai dit, a placé des tuyaux d'un certain diamètre. Toutes les maisons se connectent aux tuyaux ; c'est normal. À un moment donné, il peut y avoir un surplus d'eau, mais, à moins qu'une erreur ait été commise, comme avoir mis un tuyau de 18 po alors qu'il fallait absolument un tuyau de 24 po, il n'y a aucune façon de poursuivre en justice le gouvernement.

15:15

Toutefois, s'il y a une erreur, vous pouvez tenter un procès. Si une erreur d'ingénierie ou de conception a été commise, vous avez le droit d'intenter un procès. Toutefois, ici, vous ne pourrez même pas le faire. Mieux que cela, comme je l'ai dit, le ministère s'imposera sur votre terrain et il y fera des travaux.

the Department of Transportation and Infrastructure is going to hire technicians as engineers? I have nothing against technicians, but they do not have the same training as engineers. An engineer can make a mistake, just like a technician can. Daniel Guitard... Oh, I do not have the right to use his name.

Le député de Restigouche-Chaleur fera des erreurs. Tout le monde fait des erreurs. Entendu? Est-il possible que le ministère envisage de se débarrasser de beaucoup d'ingénieurs et de les remplacer par des techniciens pour économiser de l'argent?

Is it possible that the department is going to reduce its maintenance budget, which is already not very high? Is it going to take a chance on not maintaining ditches? However, if the necessary work is not done there, the government will be sued, which will cost a fortune. So, here is what the government says: Look, this problem is going to be solved; something is going to be done right away to avoid legal action, by adding an article to the *Highway Act* that will prevent any New Brunswicker from taking legal action against the government.

I think this is showing disdain for New Brunswick taxpayers; it is an abuse of power. We are being told that this is being done in municipalities. As I explained, yes, that is true up to a certain point in municipalities; except where a house has a check valve and something nature-related happens, the owner cannot sue the municipality. That makes sense, because, as I mentioned, the municipality will have installed pipes of a certain diameter. All houses are connected with pipes; that is normal. At some point, there may be too much water, but, unless a mistake has been made, like putting in an 18 in pipe when a 24 in one was absolutely necessary, there is no way to take legal action against the government.

However, if there is a mistake, you can commence a proceeding. If an engineering or design mistake has been made, you have the right to commence a proceeding. However, here, you will not even be able to do that. Furthermore, as I said, the department can choose to enter your property and do work there. You

Vous ne pourrez même pas le poursuivre en justice s'il y a des dégâts. Je trouve cela aberrant.

Nous avons parlé d'autres situations dans la région Chaleur très semblables au projet de loi 36, où le gouvernement nous dit : C'est à vous de vous débrouiller. Ce ne sont pas nos problèmes maintenant. Nous avons eu une situation avec les vétérinaires dans la région Chaleur. Il n'y avait aucun vétérinaire. En fait, la seule vétérinaire que nous avions était enceinte de sept mois. Imaginez-vous, comment soigner un cheval, une vache ou un bœuf, quand vous êtes enceinte de sept mois? Non, il n'y avait personne pour remplacer cette vétérinaire.

It is no big deal. You are on your own. You will work it out.

La route de contournement de la Péninsule acadienne est une autre des choses qui ressemblent au projet de loi 36 qui, comme je l'ai mentionné, dit : Ce n'est pas grave ; vous allez vous débrouillez tout seul. C'est ce que cela veut dire.

That is what it means. It is no big deal. You will work it out.

La même chose s'est produite avec la voie de contournement de la Péninsule acadienne, et je ne suis pas très fier d'un ancien ministre. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure dit : Ce n'est pas grave ; vous pouvez emprunter le détour, soit quelque 20 km de plus.

It is no big deal. You will work it out. You are on your own. You will work it out.

Voilà le problème que j'ai présentement avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure, avec des prises de position comme celles-là.

Récemment, le gouvernement a mis en place un programme très similaire au projet de loi 36, où le gouvernement disait de la même façon aux gens : Vous vous débrouillerez tout seul. C'était un programme pour les petites entreprises. Le gouvernement a mis tellement de conditions à ce programme visant à aider les petits entrepreneurs que personne n'a pu s'y inscrire.

The government is saying: It is no big deal. You will work it out.

will not even be able to take legal action if damage is done. I find that absurd.

We have talked about other situations in the Chaleur area that are much like what is happening with Bill 36, where the government is saying this to us: You have to work it out yourself. This is not our problem now. We had a situation with veterinarians in the Chaleur area. There were no veterinarians. There was no veterinarian at all. In fact, the only one we had was seven months pregnant. Imagine, how would you take care of a horse, a cow, or a bull then you are seven months pregnant? No, there was nobody to replace this veterinarian.

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls. Vous vous débrouillerez.

The Acadian Peninsula bypass is another thing that is similar to Bill 36, which, as I mentioned, says this: It is no big deal; you will work it out yourself. That is what it means.

C'est ce que cela veut dire. Ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez.

The same thing happened with the Acadian Peninsula bypass, and I am not proud of that former minister. The Department of Transportation and Infrastructure says this: It is no big deal; you can take the detour and add about 20 km to your trip.

Ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez. Débrouillez-vous tout seuls. Vous vous débrouillerez.

That is the problem I have right now with the Department of Transportation and Infrastructure, taking positions like that.

The government recently established a program that is very similar to Bill 36, where the government says the same thing to people: You will work it out. It was a program for small businesses. The government put so many conditions on this program designed to help small businesses that nobody could sign up for it.

Le gouvernement dit : Ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez.

Le titre du budget devrait être : Ce n'est pas grave ; vous allez vous débrouiller. Voilà le thème récurrent.

Instead of *Reinventing New Brunswick Together*, it should be, No big deal—you are on your own. That is what should be the title of this budget. That should be the title of this bill. It is the theme of a lot of the actions of this government.

Le gouvernement a annulé les fonds destinés au Programme Le Maillon du Nouveau-Brunswick, qui s'élevaient à 35 000 \$. Il dit aux enfants dans les écoles, qui souffrent de santé mentale :

It is no big deal.

Ce sont vos problèmes. C'est à vous de vous débrouiller. Il dit aux familles :

It is no big deal. You will work it out.

Ce projet de loi 36, c'est un peu comme cela. Le gouvernement dit aux gens : Nous faisons notre travail. Nous nous assurons qu'il n'y a pas d'eau sur la route. Quant à tout ce qui tombe de part et d'autre...

It is no big deal. You are on your own.

C'est ce que dit le projet de loi 36.

Durant la pandémie, nous avons eu des personnes en soins palliatifs qui sont décédées. Chez nous, dans la région du Restigouche, nous avons même eu le cas d'une personne retenue dans le stationnement pendant que son père mourait au quatrième étage de l'hôpital. Savez-vous ce que le gouvernement a dit à cette dame?

It is no big deal. You are on your own.

Pour ce qui est de Clinic 554, c'est la même chose. Que dit le gouvernement à ces gens?

It is no big deal. You are on your own. That is what the government is telling the people from Clinic 554.

Le gouvernement va dire la même chose aux gens qui auront des problèmes d'eau dans leur sous-sol.

It is no big deal. You are on your own.

The title of the budget should be: It is no big deal; you will work it out. That is the recurring theme.

Le titre, au lieu d'*Ensemble, réimaginons le Nouveau-Brunswick*, devrait être : Pas grave, débrouillez-vous tout seuls. Ce devrait être le titre du budget. Ce devrait être le titre du projet de loi à l'étude. C'est le thème d'un grand nombre de mesures prises par le gouvernement actuel.

The government cancelled the funding for the New Brunswick Link Program, which was \$35 000. It said this to schoolchildren suffering from mental health issues:

Ce n'est pas grave.

It is your problem. You have to work it out yourself. It is saying this to families:

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

Bill 36 is a bit like that. This is what the government is saying to people: We are doing our job. We are making sure there is no water on the highway. As for what flows off on one side or the other...

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

This is what Bill 36 says.

During the pandemic, we had people who died in palliative care. Back home, in the Restigouche area, we even had someone stuck in the parking lot while her father died up on the fourth floor of the hospital. Do you know what the government said to this lady?

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

The same applies to Clinic 554. What does the government say to these people?

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls. C'est ce que le gouvernement dit aux gens de 554.

The government is going to say the same thing to people who have water problems in their basements.

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

Est-ce juste? Cela a-t-il du sens pour les gens du Nouveau-Brunswick qui paient des impôts? Qu'a dit le gouvernement aux gens de Shippagan, il n'y a pas longtemps, à propos de leur pont?

It is no big deal. You are on your own.

Voilà ce que le gouvernement a dit aux gens de Shippagan : Il n'y a pas de problème ici. Vous vous débrouillerez. Ce n'est pas grave. Un accident, ce n'est pas grave.

You are on your own.

Vous vous débrouillerez. S'il y a un décès, ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez.

Nous travaillons à l'heure actuelle à un projet de loi sur les langues officielles. Cela a pris un an pour mettre en place le comité, et il nous reste seulement neuf mois pour faire le travail.

15:20

Ce n'est pas grave. Francophones, c'est votre problème ; débrouillez-vous.

It is no big deal. You will work it out. You always did.

Des projets ont été annoncés récemment. J'ai entendu parler de projets d'infrastructure. Ainsi, 86 % des fonds destinés à l'infrastructure seront dépensés dans les circonscriptions conservatrices et 14 % dans les circonscriptions libérales.

It is no big deal. You will work it out.

Il n'y a rien là.

You are on your own.

Parlons de l'immigration francophone. Comme il me reste seulement deux minutes et demie de temps de parole, j'aimerais parler d'autres sujets, comme l'immigration francophone. Nous nous étions fixé un objectif de 30 %, alors que nous avons peut-être atteint 10 %. ; nous n'atteignons jamais nos objectifs.

It is the same as this bill here. Oh, it is no big deal. You will work it out.

Is that fair? Does it make sense for New Brunswickers who pay taxes? What did the government say to people in Shippagan not long ago about their bridge?

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

Here is what the government said to people in Shippagan: There is no problem here. You will work it out. It is no big deal. An accident is no big deal.

Débrouillez-vous tout seuls.

You will work it out. If there is a death, it is no big deal. You will work it out.

We are working right now on an official languages bill. It took a year for this committee to get set up, and now we only have nine months left to do the work.

It is no big deal. Francophones, it is your problem; deal with it.

Ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez. Vous l'avez toujours fait.

Some projects were announced recently. I heard tell of infrastructure projects. What I heard was that 86% of the infrastructure funding would go to Conservative ridings and 14% to Liberal ridings.

Ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez.

There is nothing there.

Débrouillez-vous tout seuls.

Let's talk about Francophone immigration. Since I only have two and a half minutes left to speak, I would like to talk about something else, namely Francophone immigration. We had set a target of 30% for ourselves, while we have maybe reached 10%. We will never reach our targets.

C'est la même chose que le projet de loi à l'étude ici. Ah, ce n'est pas grave. Vous vous débrouillerez.

Parlons de nos artistes. Durant la pandémie, ils n'ont reçu aucune aide — aucune aide —, si ce n'est de naviguer sur des logiciels.

It is no big deal. You are on your own.

Ce n'est pas grave. Ce sont vos problèmes. Débrouillez-vous. Parlons des logements pour les personnes à faible revenu dans la région de Moncton. Les médias ont rapporté cette semaine le cas d'une personne qui avait reçu une lettre de son propriétaire lui annonçant une augmentation de son loyer de 2 000 \$. Que dit le gouvernement?

It is no big deal. You are on your own. That is the theme of this government.

C'est la mentalité de ce gouvernement. C'est l'esprit de ce projet de loi 36, dans lequel le gouvernement a mis trois petits articles qui sont logiques. C'est bien. C'est comme un beau pot de fleurs. Vous y mettez plusieurs belles fleurs et, tout à coup, vous y jetez une brique. La brique, c'est l'article 70. Nous n'aurons plus la possibilité de poursuivre en justice le ministère, peu importe que ce dernier ait raison ou tort.

Si le ministère a raison, pourquoi irions-nous devant un tribunal? La province a des avocats et elle peut se défendre. Je n'ai aucune objection à ce que le ministère, s'il est dans son droit, aille devant un tribunal pour se défendre ; c'est raisonnable.

Toutefois, le problème, c'est le jour où le ministère a tort. C'est le jour où le ministère n'a pas raison et où il fait des erreurs, comme cela est arrivé la semaine dernière. Toutefois, nous empêchons des gens — Monsieur et Madame Tout-le-monde —, qui ont travaillé à la sueur de leur front pour mettre de l'argent de côté dans un compte bancaire en vue de leur retraite... Nous allons leur dire de dépenser cet argent pour réparer les dégâts commis dans leur sous-sol par le ministère, sans qu'ils aient même la possibilité de lui intenter un procès.

Voilà le problème que je vois dans ce projet de loi. Je ne peux pas l'approuver tant qu'y figure l'article 70.

Mr. Speaker: Thank you, member.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I am glad to rise on Bill 36. I hope that I do not repeat the refrain from the member for Restigouche-Chaleur in my sleep

Let's talk about our artists. During the pandemic, they received no assistance at all—none at all—except for help with using software.

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

It is no big deal. It is your problem. Work it out. Let's talk about low-income housing in the Moncton area. According to media reports this week, one person got a letter from her landlord informing her that her rent would be going up by \$2 000. What does the government say?

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls. C'est le thème du gouvernement actuel.

That is the way this government thinks. That is the spirit of Bill 36, where the government put three short sections that make a lot of sense. That is good. It is like a nice vase of flowers. You put in some beautiful flowers, then, all of a sudden, you throw a brick in. The brick is section 70. We will no longer be able to take legal action against the department, whether it is right or wrong.

If the department is right, why would we go to court? The province has lawyers and can defend itself. I have no objection to the department defending itself in court, if it is in the right; that is reasonable.

However, the problem arises when the department is wrong. It is the time when the department is not in the right and makes mistakes, as was the case last week. However, we are preventing people—average people—who have toiled to put money in the bank for their retirement... We are going to tell them to spend that money on fixing the damage made to their basements by the department, without even having the opportunity to take the department to court.

That is the problem I see with this bill. I cannot support it as long as it contains section 70.

Le président : Merci, Monsieur le député.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je suis content de prendre la parole sur le projet de loi 36. J'espère que je ne répéterai pas le refrain du député de Restigouche-Chaleur dans mon sommeil ce soir ;

tonight, or it will be a silent breakfast in the morning. It is no big deal. You are on your own. It will not work.

An Act to Amend the Highway Act, Mr. Speaker, is a problem. In its second reading, we are to determine whether or not we agree with it in principle, and the principle of this is problematic. The portion that it adds after section 70 of the *Highway Act* is seeking “Immunity for liability in nuisance”. It is asking to protect the minister of the department and the government from liability “in an action in nuisance, if the damage is a result of” a lot of different things. It says:

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

Mr. Speaker, we are getting increasingly intense rainstorms and ice storms that are leading to these problems, which are well defined by the research from our own Department of Environment. Reading this, it sounds as though the intent is to try to protect the government from nuisance cases where infrastructure is overwhelmed by intense weather caused by climate change, to avoid the responsibility.

15:25

This also seeks immunity for liability in nuisance in considering

(b) the construction, operation or maintenance of a system or facility for the distribution of water or for the collection, conveyance, treatment or disposal of wastewater, storm water or both

Again, it is the same problem. It sounds as if this is an effort to avoid nuisance cases where the department has not properly accommodated the increased water management demands caused by the intense rainstorms and ice storms that we are seeing as a result of the heating of the planet. It also seeks immunity for liability in nuisance for

autrement, ce sera un petit-déjeuner silencieux le matin. Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls. Cela ne fonctionnera pas.

La *Loi modifiant la Loi sur la voirie* pose un problème, Monsieur le président. À l'étape de la deuxième lecture, nous devons déterminer si nous sommes d'accord ou non avec elle en principe, et le principe en jeu est problématique. L'adjonction après l'article 70 dans la *Loi sur la voirie* est intitulée « Immunité de responsabilité pour nuisance ». Elle vise à accorder au ministre du ministère et au gouvernement une immunité de responsabilité dans une « poursuite engagée par voie d'action pour nuisance, si le dommage découle » d'un tas de choses différentes. Cela s'applique si le dommage découle

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie;

Monsieur le président, nous voyons des tempêtes de pluie et de verglas de plus en plus intenses qui mènent à de tels problèmes, qui sont bien définis par la recherche de notre propre ministère de l'Environnement. À la lecture du texte, il semble que l'intention est d'essayer de protéger le gouvernement contre les poursuites engagées par voie d'action pour nuisance lorsque l'infrastructure n'est pas à la hauteur de conditions météorologiques intenses causées par le changement climatique, afin d'éviter la responsabilité.

La mesure vise aussi une immunité de responsabilité pour nuisance si le dommage découle

b) de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien d'un réseau ou d'une installation de distribution d'eau ou de collecte, de transport, de traitement ou d'élimination des eaux usées ou pluviales, ou des deux;

Là encore, le même problème se pose. Il semble qu'il s'agit d'un effort pour éviter les poursuites engagées par voie d'action pour nuisance lorsque le ministère n'a pas bien prévu les demandes accrues de gestion de l'eau causées par les tempêtes intenses de pluie et de verglas que nous voyons en raison du réchauffement

(c) the alteration of a highway, or

(d) the filling up or obstruction of a ditch, water course or drain constructed for the purpose of carrying off water from a highway.

The minister says that the primary reason for this is to deal with situations where private citizens, property owners, alter the government's highway drainage networks or pump water into them. It is so much broader than that, and this is why it is a problem. When it is based on statutory immunity, people—constituents—tend to take a dim view of government avoiding compensation after a catastrophe.

Fortunately, there is quite a lot of jurisprudence around this issue where governments have put in or tried to adopt some kind of statutory immunity, but it does not look that great. In 1989, there was an attempt, unsuccessful in the end, led by New Brunswick's own Justice La Forest in the Supreme Court when he was there, to rewrite the law of nuisance by abolishing the defense of statutory authority completely, making it not even available, and substituting a general test to determine whether it was reasonable in the circumstances toward compensation in the event of a case. At the Supreme Court, in general, because these cases come up frequently, particularly with municipalities that have invoked the defense of statutory authority to avoid liability from nuisance, in *Ryan v. Victoria* in 1999, Justice Major stated:

Statutory authority provides, at best, a narrow defence to nuisance.

—“a narrow defence to nuisance”—

The traditional rule is that liability will not be imposed if an activity is authorized by statute and the defendant

—in this case, the department or the minister—

de la planète. La mesure vise aussi une immunité de responsabilité pour nuisance si le dommage découle

c) de la modification d'une route;

d) du remblayage ou de l'obstruction de tout fossé, de tout cours d'eau ou de toute canalisation construit en vue d'évacuer les eaux d'une route.

La ministre dit que le principal objet de la mesure est de traiter de situations où des particuliers, des propriétaires fonciers, modifient les réseaux du gouvernement pour la canalisation des routes ou y pompent de l'eau. La mesure est tellement plus vaste, et c'est pourquoi elle pose un problème. Lorsque le tout est fondé sur l'immunité d'origine législative, les gens — les électeurs — tendent à voir cela d'un mauvais œil lorsque le gouvernement évite l'indemnisation après une catastrophe.

Heureusement, il y a beaucoup de jurisprudence entourant la question, lorsque des gouvernements ont mis en place ou essayé d'adopter une sorte d'immunité d'origine législative, mais le tout ne n'est pas très prometteur. En 1989, il y a eu une tentative, infructueuse en fin de compte, dirigée par le juge La Forest, du Nouveau-Brunswick, à la Cour suprême, lorsqu'il y siégeait, de remanier le droit de la nuisance en abolissant complètement l'invocation du moyen de défense fondé sur l'autorisation du législateur, en rendant ce moyen même pas disponible et en substituant un critère général pour déterminer si cela est raisonnable dans les circonstances en vue d'une indemnisation dans une affaire. À la Cour suprême, en général, puisqu'elle est souvent saisie de telles affaires, en particulier dans le cas des municipalités qui ont invoqué le moyen de défense fondé sur l'autorisation du législateur afin d'éviter la responsabilité pour nuisance, dans l'arrêt *Ryan c. Victoria* en 1999, le juge Major a déclaré :

L'autorisation du législateur fournit, au mieux, un moyen de défense limité contre la nuisance.

— « un moyen de défense limité contre la nuisance » —

Suivant la règle traditionnelle, le défendeur

— le ministère ou le ministre, en l'occurrence —

proves that the nuisance is the “inevitable result or consequence” of exercising that authority.

So many examples were found where that just does not work. The arguments that have been made in the past have been, What we did was the cheapest thing because we did not have the budget to do something different.

That is not acceptable—not acceptable at all—as the courts have found. I am sure that this will be the case with respect to the intense rainstorms that have been well documented and publicly described as an increasing trend in New Brunswick since 2010, which was when the Department of Environment first came out to describe, based on measurements, the increasing of intense rainstorms and ice storms. Again, it would not work very well, because the argument, of course, would be that the minister and the department should be well aware that now, for over a decade, New Brunswick’s own Department of Environment has been documenting and talking about the rising intensity of rainstorms and the tremendous volumes of water that these rainstorms unleash.

This seems to be an attempt to try to avoid that, to my reading, and that is a problem. It is a problem that is unacceptable. This issue is one that I think people will not be happy about. We can think about all kinds of examples: a culvert that is undersized for what one could expect, based on a changing climate, to handle the waterflow that comes its way. Maybe because DTI has not recently contracted with anyone to keep the sides of the roads properly cleaned up, you get a lot of debris blocking the culverts and then you get a flood. It floods people’s houses. It would be doubtful, in my mind, that they would be successful in using the statutory authority. But they would be in the sense that it might defer people from actually taking the legal route.

15:30

People would see the statutory authority, and they would go, Oh well, the government is protecting itself and I cannot do anything about it. But that is not true, based on the jurisprudence that is out there. That is not true at all—far from a long shot, Mr. Speaker. Case after case after case across the country has

ne sera pas jugé responsable si l’activité en cause est autorisée par une loi et s’il établit que la nuisance est [TRADUCTION] «le résultat ou la conséquence inévitable» de l’exercice de cette autorisation.

De très nombreux exemples ont été trouvés où un tel moyen de défense ne fonctionne tout simplement pas. Les arguments avancés dans le passé ont été : Ce que nous avons fait était le moins cher, car nous ne disposions pas d’un budget pour faire autre chose.

Cela n’est pas acceptable— pas du tout acceptable — , comme l’ont conclu les tribunaux. Je suis sûr que ce sera le cas en ce qui concerne les intenses tempêtes de pluie qui ont été bien documentées et publiquement décrites comme une tendance à la hausse au Nouveau-Brunswick depuis 2010, lorsque le ministère de l’Environnement a d’abord décrit, sur la base de mesures, l’augmentation des intenses tempêtes de pluie et de verglas. Là encore, cela ne fonctionnerait pas très bien, car l’argument serait bien sûr que le ministre et le ministère devraient être bien conscients que, maintenant, depuis plus d’une décennie, le propre ministère de l’Environnement du Nouveau-Brunswick documente et expose l’intensité croissante des tempêtes de pluie et les énormes volumes d’eau que ces tempêtes de pluie provoquent.

La mesure semble être une tentative d’essayer d’éviter cela, à ce que je comprends, et c’est un problème. C’est un problème inacceptable. Je pense que c’est une question dont les gens ne seront pas satisfaits. Nous pouvons songer à toutes sortes d’exemples, comme un ponceau qui est sous-dimensionné pour ce à quoi on pourrait s’attendre, en fonction d’un climat changeant, pour gérer le débit d’eau qui se présente. Peut-être parce que MTI n’a pas récemment conclu de contrat avec quelqu’un pour garder les côtés des chemins correctement nettoyés, on voit beaucoup de débris bloquant les ponceaux et puis on voit une inondation. Les maisons des gens sont inondées. Il serait douteux, à mon avis, que le ministère réussisse à invoquer avec succès l’autorisation du législateur. Toutefois, il pourrait réussir à décourager les gens de recourir aux tribunaux.

Les gens verraient l’autorisation du législateur et diraient ; Eh bien, le gouvernement se protège, et je n’y peux rien. Toutefois, ce n’est pas vrai, selon la jurisprudence qui existe. Ce n’est pas vrai du tout — c’est loin d’être le cas, Monsieur le président. Les décisions rendues dans maintes affaires dans

demonstrated that, and municipalities in particular have tried to enact this statutory immunity and failed when citizens suffered damages in nuisance and brought court cases forward.

I think that it is useful, for the purpose of the debate, to define what “nuisance” is. In *Tock v. St. John’s Metropolitan Area Board*—St. John’s meaning Newfoundland and Labrador and not here—Justice La Forest explained the problem well. The judgment reads:

The assessment whether a given interference should be characterized as a nuisance turns on the question, simple to state but difficult to resolve, whether in the circumstances it is reasonable to deny compensation to the aggrieved party. The courts have traditionally approached this problem of reconciling conflicting uses of land with an eye to a standard based, in large part, on the formulations of . . .

—a bunch of other cases that are cited—

There it was observed that the very existence of organised society depended on a generous application of the principle of “give and take, live and let live”. It was therefore appropriate to interpret as actionable nuisances only those inconveniences that materially interfere with ordinary comfort as defined according to the standards held by those of plain and sober tastes. In effect, the law would only intervene to shield persons from interferences to their enjoyment of property that were unreasonable in the light of all the circumstances.

The courts have repeatedly held that the principal relevant factors for an inquiry into whether interference is unreasonable are the nature of the locality, the severity of the harm, the sensitivity of the plaintiff, and the utility of the defendant’s conduct.

Mr. Speaker, this, from my perspective, is inappropriate. It is inappropriate for a department to try to shield itself from liability in nuisance when we know that engineers working for the department are still liable. Engineers are very proud of that. It is a grave responsibility that they, as engineers, take on. They are personally liable for the projects that they sign off on, whatever they are. I have heard this over and over recently in meetings with engineers and their representatives, including the professional organization. So while the individual

l’ensemble du pays ont attesté cela, et les municipalités en particulier ont essayé d’adopter une immunité d’origine législative et ont échoué lorsque des gens ont subi des dommages liés à la nuisance et ont intenté des poursuites judiciaires.

Je pense qu’il est utile, pour les fins du débat, de définir ce qu’est la « nuisance ». Dans l’arrêt *Tock c. St. John’s Metropolitan Area Board* — il s’agit de St. John’s à Terre-Neuve-et-Labrador, non pas ici —, le juge La Forest a bien expliqué le problème. La décision affirme :

Pour déterminer si une atteinte donnée devrait être qualifiée de nuisance, la question, qu’il est facile de formuler mais à laquelle il est difficile de répondre, est de savoir si, dans les circonstances, il est raisonnable de refuser toute indemnité à la partie lésée. Traditionnellement, les tribunaux ont abordé ce problème de réconciliation des usages incompatibles d’un bien-fonds en tenant compte d’une norme fondée en grande partie sur les formulations [...]

— un tas d’autres arrêts sont cités —

Dans ce dernier arrêt, on a fait remarquer que l’existence même d’une société organisée dépendait d’une application libérale du principe des [TRADUCTION] “concessions mutuelles et de la tolérance”. Il était donc approprié de dire que les nuisances qui pouvaient donner lieu à une action étaient formées des seuls inconvénients qui préjudicient sensiblement au confort ordinaire selon les normes de ceux qui ont un goût simple et réservé. En effet, le droit n’interviendrait que pour protéger les personnes des atteintes à leur droit de jouir du bien-fonds qui seraient déraisonnables compte tenu de toutes les circonstances.

Les tribunaux ont statué à maintes reprises que les principaux facteurs pertinents pour une enquête visant à déterminer si l’atteinte est déraisonnable sont la nature de la localité, la gravité du préjudice, la sensibilité du demandeur et l’utilité du comportement du défendeur.

Monsieur le président, à mon avis, la mesure est inappropriée. Il est inapproprié qu’un ministère essaie de se mettre à l’abri de toute responsabilité pour nuisance alors que nous savons que les ingénieurs qui travaillent pour le ministère demeurent responsables. Les ingénieurs en sont très fiers. C’est une grave responsabilité qu’ils assument en tant qu’ingénieurs. Ils sont personnellement responsables des projets qu’ils approuvent, quels qu’ils soient. J’ai entendu cela à maintes reprises récemment lors de réunions avec des

engineers would still be liable, the department is trying to let itself off the hook. Why the department wants to hang its engineers out to dry, if that is what this is about, I do not know. That is a question to be asked at committee, I guess.

This bill to try and enact statutory immunity for liability in nuisance goes far beyond the stated rationale that the minister has given—far beyond that. It seems to me that a much narrower description of the problem and perhaps a better solution would be advisable in this case. I am certain. I do not doubt, as the minister says, that these problems arise and arise regularly around the province, where property owners have, in some way, manipulated the highway drainage network or a drain into a storm sewer or what have you. That is a problem that needs to be addressed. It needs to be stopped. That seems to me to be an enforcement issue. The act of doing that is not legal. It seems as though it is an enforcement issue that needs to be addressed. Maybe there needs to be a look at the capacity for enforcement around measures in the *Highway Act* concerning this particular issue that the minister says she is trying to address with this bill.

15:35

Mr. Speaker, we are going to see an increasing number of situations based on the accelerating rate of global heating in this world and the direct local impacts in terms of the ever-increasing intensity of rainstorms and ice storms along with the impact that these will have on our infrastructure, on people's properties and homes, and on municipal infrastructure as well. Everyone knows that. The department knows that. It needs to be prepared to properly refurbish its infrastructure to address that very issue and to ensure that whenever it is doing regular maintenance or replacing old worn-out infrastructure, it installs new infrastructure that can actually accommodate what is reasonably expected to come. We certainly are not getting a handle on the climate crisis. We are perilously close to hitting 1.5°C globally and sailing past 2°C because of the lack of ambition shown on this by many countries and some provinces in this country. I will give an example.

ingénieurs et leurs représentants, y compris l'organisation professionnelle. Ainsi, même si les ingénieurs individuels demeureraient responsables, le ministère essaie de se tirer d'affaire. Je ne sais pas pourquoi le ministère veut laisser pour compte ses ingénieurs, si c'est de cela qu'il s'agit. C'est une question à poser en comité, je suppose.

Le projet de loi tente d'établir quant à la responsabilité pour nuisance une immunité d'origine législative qui va bien au-delà de la justification énoncée par la ministre — bien au-delà. Une description beaucoup plus précise du problème et peut-être une meilleure solution, il me semble, seraient souhaitables en l'occurrence. J'en suis certain. Je ne doute pas, comme le dit la ministre, que de tels problèmes se posent et le font régulièrement dans la province, lorsque des propriétaires fonciers, d'une façon ou d'une autre, interviennent dans le réseau de canalisation routière ou une canalisation dans un égout pluvial ou peu importe. C'est un problème qu'il faut aborder. Il faut mettre fin à cela. Il me semble que c'est une question d'application de la loi. Le fait d'agir ainsi n'est pas légal. Il semble qu'il s'agisse d'une question d'application de la loi qui doit être abordée. Il faudrait peut-être examiner la capacité d'application des mesures de la *Loi sur la voirie* concernant la question particulière que la ministre dit tenter d'aborder au moyen du projet de loi.

Monsieur le président, nous verrons un nombre croissant de situations découlant de l'accélération du taux de réchauffement mondial et des répercussions locales directes en termes d'intensité sans cesse croissante des tempêtes de pluie et de verglas, ainsi que des répercussions sur notre infrastructure, sur les biens-fonds et logements des gens, de même que sur l'infrastructure municipale. Tout le monde sait cela. Le ministère le sait. Il doit être prêt à remettre à neuf correctement son infrastructure pour aborder la question en l'occurrence et à s'assurer que, chaque fois qu'il effectue un entretien régulier ou remplace une vieille infrastructure usée, il installe une nouvelle infrastructure qui peut effectivement être à la hauteur de ce qui est raisonnablement prévu. Nous ne sommes certainement pas en train de maîtriser la crise climatique. Nous sommes dangereusement près d'atteindre 1,5 °C à l'échelle mondiale et de dépasser le 2 °C en raison du manque d'ambition que manifestent à cet égard de nombreux pays ainsi que des provinces dans le pays. Je vais vous donner un exemple.

We once lived down a public road off a numbered highway in Charlotte County, and there was a little brook that ran under the road. That brook had culverts. In fact, one of them was one of those old wooden culverts that were built years and years ago, and beside it was a plastic one of similar size. They were regularly overwhelmed by these intense rainstorms, which, in a way, really started or first showed up in Charlotte County.

I still remember 2010 and the December rains that were horrendous. I do not know what it was—185 mm of rain or something in a very short period of time. The roads were being washed out, and that road got washed out by that little brook. In fact, it was raging. This little brook became such a torrent that my neighbour, when I tried to get home from work, brought his tractor over so that I could ride over the road in the tractor with him. He set his front wheels down into it, backed up, and said: David, you are not going home this way because I do not want to get stuck in that. I do not know what is down there. So he backed up. It was a big tractor—a nice one. Anyway, in the end, I waded through it. It just about knocked me over and carried me down the stream into the field that it was draining into. That was quite a thing.

It took a long time back then to convince DTI that it needed to install properly sized culverts for the kind of rainfalls that we were now commonly getting. I still, to this day, remember standing there with the local DTI people, and the brook kept washing the road into my neighbour's field. The road was ending up in his field—all the gravel and so on that aggregated there. DTI just kept saying that it did not have any budget locally for changing this. I finally called the Department of Environment and said, These rainstorms are causing this brook to wash the road into the neighbour's field, and that has got to be a violation of legislation that you are responsible for. An environmental inspector came out, looked at it, and said, Yes, that cannot be happening. The local engineer at DTI asked what we should do about it. I said, I think you need bigger culverts to handle the waterflow.

(Interjections.)

Nous avons habité à un moment donné le long d'un chemin public donnant sur une route numérotée dans le comté de Charlotte, et le chemin enjambait un petit ruisseau. Ce ruisseau avait des ponceaux. En fait, l'un d'eux était un vieux ponceau en bois construit il y a bien des années, et, à côté, il y avait un ponceau en plastique de taille similaire. Ils étaient régulièrement submergés par les intenses tempêtes de pluie, qui, d'une certaine manière, ont vraiment commencé ou sont apparues pour la première fois dans le comté de Charlotte.

Je me souviens encore de 2010 et des horribles pluies en décembre. Je ne sais pas quel était le volume — 185 mm de pluie ou quelque chose du genre en très peu de temps. Les chemins étaient emportés par les eaux, et le chemin en question a été emporté par le petit ruisseau. En fait, l'eau était torrentielle. Le petit ruisseau est devenu si torrentiel que, lorsque j'ai essayé de rentrer du travail, mon voisin a amené son tracteur pour que je puisse parcourir le chemin en tracteur avec lui. Le voisin a avancé le tracteur dans l'eau, puis a reculé et a dit : David, tu ne vas pas rentrer chez toi de cette façon parce que je ne veux pas me faire coincer là-dedans ; je ne sais pas ce qu'il y a là-bas. Le voisin a alors reculé le tracteur. C'était un gros tracteur — un beau tracteur. De toute façon, en fin de compte, je suis entré dans l'eau. Le torrent m'a à peu près renversé et m'a emporté en aval dans le champ où l'eau s'écoulait. Cela a été toute une aventure.

Il a fallu beaucoup de temps à l'époque pour convaincre MTI qu'il devait installer des ponceaux de taille adaptée au genre de précipitations que nous voyions alors couramment. Je me souviens encore, à ce jour, de m'être tenu là avec les gens locaux du MTI, et le ruisseau continuait d'emporter le chemin dans le champ de mon voisin. Le chemin aboutissait dans son champ — tout le gravier et ainsi de suite s'y accumulait. MTI ne cessait de dire qu'il ne disposait pas de budget local pour rectifier la situation. J'ai fini par appeler le ministère de l'Environnement et dire : Les tempêtes de pluie font que le ruisseau emporte le chemin dans le champ du voisin, et cela doit sûrement être une infraction aux mesures législatives dont vous êtes responsables. Un inspecteur de l'environnement est venu, a jeté un coup d'œil et a dit : Oui, cela ne devrait pas se produire. L'ingénieur local du MTI a demandé ce que nous devrions faire à ce sujet. J'ai dit : Je pense que vous avez besoin de ponceaux plus grands pour gérer le débit d'eau.

(Exclamations.)

Mr. Speaker: Members, could you keep it down a bit? I would like to listen to the person speaking.

15:40

Mr. Coon: Somehow, Mr. Speaker, they found the budget and put in properly sized ones. In fact, they were a little bigger than what was needed in terms of anticipating the future, and that road was never again washed into the neighbour's field. He was pleased, and I was pleased. I was no longer blocked in or out. We were always worried, of course, that we would be blocked in and that, with small children, an emergency vehicle would not be able to get to us or we would not be able to get out with our children in the case of an emergency. That helped solved the problem, but it should not require that kind of arduous effort to solve those problems.

What I, using that example, am concerned about here is that this bill, in a sense, is designed to suggest that somehow any damage that resulted from the flooding of that little brook, which washed the road into the neighbour's field, would not have been something that the department would have been liable for because it was excess rain. Well, I guess it was excess rain. We are getting a lot of excess rain for a reason, and it is well documented. We know why—because of the warming of the planet and all the fossil fuels that we are burning that are causing that to happen.

I think that I will end by reiterating the fact that it is inappropriate for the department to bring this bill forward in this way. There have to be better solutions. It is more narrowly focused to be able to address the actual problem that the minister says she wants to address. I am certain that, by way of an amendment at committee stage, if it gets there, this could be improved and addressed, but at this point, in principle, I certainly cannot support Bill 36 at second reading. Thank you, Mr. Speaker.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Contrairement à mes collègues, je ne veux définitivement pas me qualifier comme étant un avocat en ce qui a trait à la discussion entourant le projet de loi 36. Par contre, en tant qu'ancien administrateur

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, pourriez-vous être un peu silencieux? J'aimerais écouter la personne qui parle.

M. Coon : D'une façon ou d'une autre, Monsieur le président, le ministère a trouvé de l'argent et a installé des ponceaux de taille appropriée. En fait, ils étaient un peu plus grands que ce qui était nécessaire, en prévision de l'avenir, et le chemin n'a plus jamais été emporté dans le champ du voisin. Celui-ci était content, et j'étais content. Je n'étais plus bloqué dans un sens ou l'autre. Nous nous inquiétons toujours, bien sûr, d'être bloqués et que, ayant de jeunes enfants, nous ne puissions pas obtenir qu'un véhicule d'urgence vienne chez nous ou que nous ne puissions pas sortir avec nos enfants en cas d'urgence. Les ponceaux ont aidé à résoudre le problème, mais il n'aurait pas dû être nécessaire de déployer des efforts si ardues pour résoudre de tels problèmes.

J'ai cité un tel exemple pour montrer ma préoccupation portant que le projet de loi, dans un sens, est conçu pour laisser entendre que, d'une façon ou d'une autre, les dommages causés par l'inondation du petit ruisseau, qui emportait le chemin dans le champ du voisin, n'auraient pas été quelque chose dont le ministère aurait été responsable, car il s'agissait d'une accumulation excessive de pluie. Eh bien, je suppose que c'était une accumulation excessive de pluie. Nous voyons une grande accumulation excessive de pluie pour une raison, et c'est bien documenté. Nous savons pourquoi — le réchauffement de la planète et tous les combustibles fossiles que nous brûlons sont à l'origine de cela.

Je pense que je vais conclure en réitérant qu'il est inapproprié que le ministère présente ainsi le projet de loi. Il doit y avoir de meilleures solutions. Le tout doit être plus ciblé afin de pouvoir aborder le problème réel que la ministre dit vouloir aborder. Je suis certain qu'un amendement à l'étape de l'étude en comité, si le projet de loi s'y rend, pourrait améliorer la situation et aborder le problème, mais, à ce stade-ci, en principe, je ne peux certainement pas appuyer le projet de loi 36 à l'étape de la deuxième lecture. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. Unlike my colleagues, I definitely do not want to call myself a lawyer as I take part in the discussion surrounding Bill 36. However, having spent 14 years as a municipal councillor, I think that, when a bill is introduced, the

d'une municipalité pendant 14 ans, je pense que, lorsqu'un projet de loi nous est présenté, il faut regarder quel impact celui-ci pourrait avoir, premièrement, sur les gens de nos circonscriptions et de toute la province, et, deuxièmement, sur nos entreprises, et, bien sûr, nos municipalités.

(Exclamation.)

M. LePage : Je pensais que vous me faisiez signe d'attendre.

Mr. Speaker: No.

M. LePage : Merci. Donc, j'ai regardé au projet de loi 36, et j'ai réalisé qu'il est très subtil, parce qu'il faut lire entre les lignes et toujours se référer à la loi actuelle. C'est ce que j'ai fait avec le projet de loi qui est proposé, et je remarque que, à l'article 2, la ministre propose que le paragraphe 39(10) de la loi soit modifié. Si vous me le permettez, Monsieur le président, j'aimerais lire ce paragraphe afin de souligner l'impact qu'il pourrait avoir sur les municipalités.

Donc, le paragraphe 39(10) se lit actuellement comme suit :

Le Ministre, s'il est convaincu que cela ne serait pas contraire à l'intérêt public, peut, sur paiement de tout droit prescrit par règlement,

— ça sonne une cloche, dès là.

délivrer un permis, au moyen de la formule et sous réserve des conditions que le Ministre peut fixer, permettant l'accès à une route à accès limité aux fins suivantes

Premièrement, cela veut dire que la ministre peut exiger des frais et délivrer un permis. Dans l'amendement que la ministre veut apporter, au sous-alinéa 2b)(ii.1), on peut lire qu'elle veut ajouter : « d'un accès à une route publique située à l'extérieur du territoire d'un gouvernement local ».

15:45

Donc, cela veut dire que le paragraphe 39(10) permettrait à la ministre d'exiger des frais à une municipalité pour aller faire des travaux dans son fossé. Elle pourrait délivrer un permis pour aller faire des travaux dans son fossé. Cela m'inquiète un peu,

potential impact of it should be considered—firstly, its impact on our constituents and the whole province, and, secondly, on our businesses and, of course, our municipalities.

(Interjection.)

Mr. LePage: I thought you were giving me a signal to wait.

Le président : Non.

Mr. LePage: Thank you. So I have looked at Bill 36 and realized that it is very subtle, because it requires some reading between the lines and continually referring to the current Act. That is what I have done with the proposed bill, and I note that the minister is proposing to amend subsection 39(10) of the Act. If you will allow me, Mr. Speaker, I would like to read this subsection to emphasize the impact it could have on municipalities.

So here is the way subsection 39(10) reads right now:

The Minister, on being satisfied that the public interest is not adversely affected and upon payment of any fee prescribed by regulation,

—this is already ringing some bells—

may issue a permit, in such form and subject to such terms and conditions as the Minister may determine, permitting access to a controlled access highway for the following purposes:

First of all, this means that the minister can levy fees and issue permits. At subparagraph 2(b)(ii.1) of the bill is found the part the minister wants to add: "public highway access lying outside the boundaries of a local government,".

So this means that subsection 39(10) would enable the minister to bill a municipality for work done on its ditches. The minister could issue a permit for work to be done there. I find that a bit worrisome, when a government like this one wants to avoid accountability

lorsqu'un gouvernement comme celui-ci veut enlever des responsabilités ou veut se déresponsabiliser, alors que, en même temps, il veut donner la responsabilité à quelqu'un d'autre. Cette fois-ci, on va le faire, mais, en même temps, on va charger un frais.

J'aurai énormément de questions pour la ministre en comité, parce que de telles mesures enlèvent les bien-fondés de la création d'une municipalité. J'aimerais que la ministre consulte peut-être le ministre de l'Environnement et de la Réforme de la gouvernance locale, qui est justement à faire une tournée provinciale sur la réforme municipale.

Est-ce l'approche que le gouvernement veut actuellement prendre, soit d'exiger des frais additionnels pour des services pour lesquels le ministère va se dégager complètement après que les travaux seront faits? Le ministère va dire : Nous ne sommes plus responsables. Nous avons fait les travaux, mais nous ne sommes plus responsables. On empiète sur la propriété d'une personne ou d'une municipalité, mais, après cela, on lui dit : Organise-toi.

Mon collègue l'a tellement bien dit : Par après, débrouille-toi. Supposément, que ce n'est pas grave. Au contraire, c'est important ; oui, c'est important. À ce moment-là, la municipalité, elle non plus, ne pourra pas entamer un recours contre le ou la ministre ou le ministère pour les travaux qui auront été faits.

Vous comprendrez ceci : Dans les grandes villes, ce n'est un problème, parce que tout est recouvert avec de l'asphalte, du béton ou des trottoirs. Cependant, dans les régions rurales, il s'agit de fossés à ciel ouvert. À ce moment-là, si on creuse plus que la profondeur normale — et je présume que la ministre pourrait me donner les détails exacts —, il va falloir installer des garde-fous, pour que les gens ne tombent pas dans le fossé.

(Exclamation.)

M. LePage : Je ne vais pas répéter ce que je viens d'entendre.

Mais qui va payer pour ces travaux-là? Est-ce la municipalité? Est-ce que cela fait partie de la demande de permis? À ce moment-ci, cela veut dire que le ministère des Transports et de l'Infrastructure peut se rendre dans une municipalité faire des travaux, et,

or liability and shift that responsibility to someone else. That is what is being done here and, on top of that, fees will be charged.

I will have a great number of questions for the minister in committee, because such action removes any justification for creating a municipality. I would like the minister to perhaps consult the Minister of Environment and Local Governance Reform, who is actually touring the province talking about municipal reform.

Is this the approach the government is taking now, charging more fees for services the department will take no responsibility for once the work is done? The department is going to say this: We are no longer responsible. We did the work, but we are no longer responsible. Individual or municipal property is entered, but then people are told this: Do it yourself.

My colleague said it so well: Afterwards, you will have to work it out. Apparently, it is no big deal. On the contrary, it is important; yes, it is important. At that point, a municipality will not be able, either, to take legal action against the minister or the department for the work that is done.

You will understand this: This is not a problem in cities, since everything is covered with asphalt, concrete, or sidewalks. However, in rural areas, the ditches are wide open. Then, if someone digs deeper than usual—and I assume the minister could give me the precise details—guard rails have to be installed to keep people from going into the ditch.

(Interjection.)

Mr. LePage: I am not going to repeat what I just heard.

Who will pay for that work, though? Is it the municipality? Is that part of the permit application? Then that means that the Department of Transportation and Infrastructure can go do work in a municipality and then wash its hands in the same ditch it just dug.

après ceux-ci, s'en laver les mains dans la même eau du fossé qu'il aura creusé.

Après cela, la ministre va retourner chez elle, à Fredericton, pour dire : Organisez-vous avec ce que je viens de faire. À ce moment-ci, cela m'inquiète, parce que les municipalités ont aussi des directeurs de travaux publics et des ingénieurs. On leur fait confiance, car ces gens-là ont autant de qualifications, je présume, que les fonctionnaires du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Donc, les ententes devraient se faire conjointement entre la municipalité, dans ce cas-ci, et le ministère.

(**M^{me} S. Wilson** prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Je suis toujours inquiète, Madame la vice-présidente, de voir le gouvernement prendre le dessus sur des choses dont la municipalité avait le pouvoir auparavant. Ce que je comprends du projet de loi 36, c'est qu'on veut enlever des responsabilités du ministère et faire les travaux sur le terrain de quelque d'autre, dans ce cas-ci, c'est une municipalité.

Je vais vous dire une chose, Madame la vice-présidente : Il est clair que l'article 70, voulant que la ministre veuille se dégager de toute responsabilité après qu'elle a fait les travaux, m'inquiète énormément. En effet, même si les travaux exécutés aujourd'hui sont corrects, quelle va être la légitimité de ceux-ci dans 5 ans, dans 10 ans ou dans 15 ans?

Je vous dirais, Madame la vice-présidente, que nous vivons des changements climatiques, mais je ne sais pas si les parlementaires du côté du gouvernement ont réalisé l'impact que ces changements peuvent avoir sur les infrastructures municipales.

15:50

Il y a toute la question des coupes à blanc. Je m'excuse, Madame la vice-présidente, mais vous ne trouverez pas de coupes à blanc à Saint John, mais bien dans les régions rurales. Chez nous, les coupes à blanc et toute la question des changements climatiques ont une incidence considérable sur l'aménagement du territoire municipal. Je tiens à vous dire que tout changement dans ce processus est un saut dans l'inconnu. Tout est question de prévisions.

Je me souviens d'un cas où nous avons installé un tuyau, à Balmoral, la collectivité où je travaillais. Pour

Then the minister will go home to Fredericton and say: Deal with what I just did. That is what worries me, because municipalities also have directors of public works and engineers. They are trusted, since they are just as qualified, I assume, as civil servants in the Department of Transportation and Infrastructure. So agreements should be made between the municipality, in this case, and the department.

(**Ms. S. Wilson** took the chair as Deputy Speaker.)

I am always worried, Madam Deputy Speaker, when I see the government take over things that were previously under the purview of the municipality. What I understand about Bill 36 is that the responsibility of the department is being removed when the department is doing work on someone else's land, which, in this case, is municipal land.

I will tell you one thing, Madam Deputy Speaker: It is clear that section 70, which would allow the minister to disavow any responsibility after having work done, is of great concern to me. In fact, even if work done today is done right, will it still be okay in 5, 10, or 15 years?

I would say to you, Madam Deputy Speaker, that we are experiencing climate change, but I do not know if government members have realized the impact these changes could have on municipal infrastructure.

Then there is the whole clearcutting issue. Excuse me, Madam Deputy Speaker, but you will not find clearcutting in Saint John; it is done in rural areas. In our region, clearcutting and climate change are having a considerable impact on municipal land use planning. I will tell you that any change in this process is a leap into the unknown. It is all about foresight.

I recall a time when we installed a pipe in Balmoral, the community where I was working. A river had to be

accéder à un terrain, il fallait traverser une rivière. Pour ces travaux, les ingénieurs et les experts nous recommandaient — je ne suis pas un expert en taille de tuyaux — une certaine taille de tuyau, alors que les agents du ministère des Transports et de l'Infrastructure recommandaient une taille de tuyau plus petite. Nous avons convaincu les experts du ministère et nous sommes arrivés à obtenir un tuyau le plus gros possible. Croyez-moi, Madame la vice-présidente, trois à quatre ans plus tard, si nous n'avions pas installé ces tuyaux, il n'y aurait plus eu de routes.

Il y a donc toujours matière à interprétation pour ce qui est de donner du pouvoir aux personnes qui prennent des décisions ou qui émettent des permis. Dans ce cas-ci, ce que peut faire la ministre, c'est émettre des permis, facturer des frais et émettre un permis pour aller sur un territoire municipal. J'aimerais beaucoup, beaucoup que les travaux soient faits ; les travaux doivent se faire. Je ne suis pas contre le fait de faire les travaux. Toutefois, il y a une façon de les faire et de négocier. Il faut que ce soit une entente entre les parties concernées. Si la municipalité est d'accord, si le ministère est d'accord et assume ses responsabilités et si tout le monde est clair sur qui est responsable de quoi, les négociations deviennent beaucoup plus faciles. Ainsi, les travaux peuvent être effectués dans les plus brefs délais possibles, parce que, souvent, les travaux sont faits en cas d'urgence pour limiter le plus possible les dégâts.

Quand on nous dit que l'on veut imposer cela et que la ministre peut le faire sans négocier avec le propriétaire du terrain, cela m'inquiète énormément. Ce qui m'inquiète encore plus, c'est lorsqu'une entité provinciale, comme le gouvernement, veut se donner une immunité quant à ses responsabilités sur des travaux qu'elle a faits. J'ai toujours cru au système judiciaire. J'ai le droit de faire quelque chose, parce que l'on me donne le droit de le faire. Toutefois, si je ne le fais pas correctement, si je ne suis pas les règlements et si je ne me conforme pas aux normes, je suis alors responsable de mes actions. Le ministère doit aussi être responsable de ses actions. Il veut bénéficier d'une immunité. La ministre douterait-elle de la compétence de ses fonctionnaires et du personnel des municipalités de pouvoir négocier de bonne foi avec les autorités responsables de faire des travaux?

Vous comprendrez qu'il y a une centaine de municipalités au Nouveau-Brunswick. Celles qui seront touchées seront les municipalités rurales et les municipalités côtières. Comme vous le savez, les grandes marées existent presque quotidiennement

crossed to get to the plot of land. To do this work, engineers and experts recommended—I am no expert on pipe measurements—a certain size of pipe, while officials from the Department of Transportation and Infrastructure recommended a smaller one. We convinced the experts from the department and managed to get the biggest diameter of pipe possible. Believe me, Madam Deputy Speaker, three or four years later, if we had not installed these pipes, there would be no highway left.

So giving power to people who are making decisions or issuing permits is always open to interpretation. In this case, what the minister can do is issue permits, charge fees, and issue a permit to enter municipal property. I would really, really like this work to be done; the work must be done. I am not against getting the work done. However, there are ways to get work done and handle negotiations. There must be agreement between the parties involved. If the municipality is in agreement, if the department is in agreement and assumes its responsibilities, and if everybody is clear on who is responsible for what, it becomes a lot easier to negotiate. This way, the work can be done as soon as possible, because, often, the work gets done urgently to limit the damage as much as possible.

When we are being told that there is a will to impose this and that the minister can go ahead without negotiating with the landowner, I find that extremely worrisome. What worries me even more is when a provincial entity like the government wants to give itself immunity against liability for the work it has done. I have always believed in the judicial system. I have the right to do something because I have been given that right. However, if I do not do it right, if I do not follow the rules, and if I do not meet the standards, then I am liable for my actions. The department must also be responsible for its actions. It wants immunity. Does the minister doubt the competency of her civil servants and municipal staff to negotiate in good faith with the authorities responsible for doing the work?

You will understand that there are about 100 municipalities in New Brunswick. The ones that will be affected are the ones in rural and coastal areas. As you know, exceptionally high tides happen almost every day now. We are seeing remarkable changes.

aujourd'hui. Nous assistons à des changements considérables. Mon collègue peut sûrement convenir que les côtes s'érodent et que les routes s'affaissent. La route 134, à Charlo, passe devant l'église. Je vous le dis maintenant, Madame la vice-présidente, si aucune mesure d'atténuation n'est prise dans les années à venir, nous serons obligés de passer derrière l'église, car nous ne pourrions plus passer devant, à cause de la baie des Chaleurs.

15:55

Maintenant, si la province et la municipalité faisaient des travaux sur la route provinciale 134, chaque partie pourrait assumer ses responsabilités et les coûts. Ainsi, ce serait une solution plus facile que de laisser le ministère faire les travaux et dire par après : Arrangez-vous avec vos troubles, si l'eau passe par-dessus la route de nouveau.

Cela m'inquiète, et je vous dirai que je préfère toujours la négociation à l'imposition. Dans le secteur municipal, j'espère que la ministre va réaliser qu'elle devra travailler avec des bénévoles, qui doivent se fier à leurs experts-conseils et leur firme d'ingénierie, leur surintendant des travaux publics et leur ingénieur, si c'est le cas, parce que je peux vous dire que ce ne sont pas toutes les municipalités qui ont un ingénieur à temps plein. Dans les grandes villes, oui, mais, dans les régions rurales, ce n'est pas le cas. On fait affaire avec des firmes d'experts-conseils du secteur privé. Cependant, ce sont ces firmes-là qui ont bâti les systèmes d'eau et d'égout et d'eau pluviale dans les municipalités ainsi que les lagunes.

Quand une firme d'ingénierie appose son sceau d'approbation, elle assume ce qu'elle a estampé, et si le travail n'est pas fait tel que prescrit dans le contrat, à ce moment-là, on peut, en tant que municipalité ou client, poursuivre en justice cette firme.

Selon moi, cela devrait être la même chose dans le présent contexte, mais la ministre semble vouloir obtenir l'immunité à cent pour cent. D'enlever le recours judiciaire à une personne, c'est de lui enlever les droits civils canadiens. Et là, on va imposer cela à des citoyens qui souvent sont démunis et n'ont pas la force, les connaissances, l'argent, l'entourage et l'endurance pour considérer un recours judiciaire. Ce qui va empêcher les municipalités de poser un tel acte, c'est l'argent, et aussi la peur d'être réprimandées. Elles peuvent se dire : Si je poursuis en justice le gouvernement, il ne nous donnera plus jamais rien.

My colleague will certainly agree that coastlines are eroding and highways are crumbling. Route 134 in Charlo goes past the church. I am telling you right now, Madam Deputy Speaker, that if no remedial action is taken in the next few years, we will have to drive behind the church, because Chaleur Bay will stop us from driving in front of it.

Now, if the province and the municipality did the work that is needed on provincial Route 134, each of them could assume some of the liability and the cost. That would be easier than letting the department do the work and then saying afterwards: It is your problem if water goes over the highway again.

This worries me, and I will tell you that I will always prefer negotiation over forcing people to do things. In the municipal sector, I hope the minister realizes that she has to work with volunteers, who must rely on their consultants and engineering firm, their superintendent of public works and their engineer, if that is the case, because I can tell you that not all municipalities have a full-time engineer. In the cities they do, but not in the rural areas. They deal with firms of consultants in the private sector. However, these firms build the water and waste systems and rainwater systems in the municipalities, as well as lagoons.

When an engineering firm gives its seal of approval, it assumes liability for the work, and if the work is not done as stipulated in the contract, then a municipality or client can take the firm to court.

In my opinion, the same should apply in this context, but the minister seems to be looking for absolute immunity. To take judicial recourse away from people is to deprive them of their Canadian civil rights. Then that is to be imposed on citizens who are often poor and do not have the strength, the knowledge, the money, the acquaintances, and the endurance to consider judicial recourse. What will prevent municipalities from initiating proceedings is the money involved, as well as the fear of being reprimanded. They will say to themselves: If I take the

Imaginez, la ministre a le plein pouvoir de charger des frais pour délivrer des permis, faire des travaux, pour ensuite dire : Organisez-vous avec vos troubles, ne venez pas me poursuivre devant les tribunaux si, dans 10 ans ou 15 ans, ce que j'ai fait n'est plus valide ou sécuritaire.

Je vous dirais même que les normes changent de façon radicale. Allez voir les tuyaux d'eau et d'égout dans certaines municipalités, et je vous dirais que, dans certains endroits, ils sont encore en bois ou en cuivre. Ce n'est plus légal d'avoir de tels tuyaux, mais ils sont là. On s'arrange avec ce qui est en place, et la municipalité doit faire du traitement additionnel, malgré les conséquences. Pourtant, tout ce travail avait été conçu, planifié et construit par des experts.

Lorsque le ministère va aller travailler dans les fossés ou empiéter sur la propriété d'une personne pour s'assurer de l'évacuation de l'eau, on va faire des dommages à un terrain que le propriétaire connaît bien, comme mon collègue l'a mentionné. Pourtant, le propriétaire du terrain pourrait contribuer à trouver la solution la plus efficace et probablement la moins coûteuse.

À ce moment-là, il y aurait des accords mutuels, mais, non, la ministre veut aller travailler sur le terrain et faire un chemin avec un bulldozer, et après tout cela, elle dit : Organisez-vous. Je pense que c'est de cette façon que le présent gouvernement veut fonctionner : C'est ça ou rien.

C'est énervant, et c'est pourtant un simple petit article dans un projet de loi de deux pages. Imaginez ce que nous avons trouvé dans les autres projets de loi que l'on en train de débattre et qu'on va continuer de débattre. En effet, il y a toujours des cachettes dans les projets de loi qui nous sont présentés. Si je me souviens bien, 14 projets de loi ont été présentés la semaine dernière, et le gouvernement veut absolument qu'ils soient adoptés d'ici un mois. Mais si on veut des projets de loi sérieux, il faut absolument que le libellé le soit aussi.

16:00

Ce que je vois là, c'est que le gouvernement veut absolument se libérer de tout ce qui coûte de l'argent et imposer des frais aux plus démunis, soit les municipalités et les gens de la province. Cela va

government to court, we will never get anything from it again.

Imagine, the minister has full power to charge fees to issue permits, do work, and then say: Deal with your problems; do not think about taking me to court if, in 10 or 15 years, what I have done is no longer useful or safe.

I would even say that standards change dramatically. Go take a look at the water and waste pipes in some municipalities, and I would say to you that, in some spots, they are still wooden or copper. It is no longer legal to use pipes like that, but they are out there. People make do with what is there, and the municipality has to do additional treatment, regardless of the consequences. Yet all this work was designed, planned, and built by experts.

When the department goes to work in the ditches or enters someone's property to make sure water is draining, damage is going to be done to land that the owner knows well, as my colleague mentioned. Yet the landowner could help find the most efficient and probably the least expensive solution.

Then, there would be mutual agreement, but, no, the minister wants to go work on the property and make a road with a bulldozer, and then she says afterwards: Deal with it. I think the current government wants to work this way: it is all or nothing.

It is annoying, and yet it is just one little section in a two-page bill. Imagine what we have found in other bills that are being debated and will continue to be debated. In fact, there are always things hidden in the bills that are presented to us. If I recall correctly, 14 bills were introduced last week, and the government is determined to have them all passed a month from now. However, if a bill is to be taken seriously, it must have the right wording in it.

What I see here is that the government is absolutely determined to get rid of anything that costs money and to charge fees to the poorest, meaning municipalities and the people of the province. This really goes against

vraiment à l'encontre du programme Chances égales pour tous. C'est naïf. Avec un simple petit article dans un projet de loi, nous pouvons vraiment voir quelle est la philosophie d'un gouvernement conservateur. C'est de se décharger de toute responsabilité au détriment des plus démunis.

Présentement, c'est impossible pour moi d'appuyer un tel projet de loi, à moins que la ministre ne puisse me convaincre autrement lors des séries de questions que nous pourrions poser. Toutefois, je ne suis pas convaincu que la ministre et les fonctionnaires du ministère auront les réponses à nos questions. Je pense que le gouvernement cherche des problèmes là où il n'y en a pas. Une autre chose qui m'intrigue aussi dans ce projet de loi, Madame la vice-présidente, c'est que le gouvernement dit, en ce qui concerne tous les nombreux travaux qui devraient être faits actuellement ou qui ont été faits par le passé, que ce n'est plus son problème.

J'ai l'exemple d'une situation chez nous où un embâcle sur une rivière avait été créé. À Val-d'Amour, des cages contenant des pierres avaient été mises tout le long de la rivière pour protéger les terrains et la route. Les gens qui connaissent Val-d'Amour savent que c'est un chemin entre deux montagnes. Il y a le chemin, la rivière et la montagne ; voilà ce que c'est.

Pourtant, les travaux qui ont été faits par le ministère des Transports et de l'Infrastructure ont touché le devant ou l'arrière des maisons et des cours. Ces travaux ont été effectués il y a 10 ans. Devinez quoi, Madame la vice-présidente? Tout ce qui a été fait est en train de s'effondrer. Les cages remplies de pierres sont en train de retomber dans la rivière. L'érosion a rongé le contour des rives qui retombent dans la rivière ; donc, les gens perdent du terrain. C'est dangereux, et en plus, cela nuit à l'environnement, car cela obstrue la rivière. Toutefois, voici la réponse que nous recevons : Ce n'est pas notre problème. Nous ne sommes pas responsables de ce que nous avons fait.

Comme l'a si bien dit mon collègue :

It is no big deal. You are on your own.

Voilà la réponse que reçoivent les gens de la province aujourd'hui. Ce n'est pas la bonne attitude pour prendre soin des cours d'eau et des ponceaux. Nous subissons, non seulement au Nouveau-Brunswick mais aussi à l'échelle de la planète, les effets du réchauffement climatique. Changements climatiques, marées encore plus hautes qu'elles ne l'ont jamais été,

Equal Opportunity. It is dumb. With a simple section in a bill, we can really see what a Conservative government's philosophy is. It is to shirk all responsibility at the expense of the least fortunate.

Right now, it is impossible for me to support such a bill, unless the minister can convince me otherwise when she answers questions we will be asking. However, I am not sure the minister and her officials will have all the answers to our questions. I think the government is looking for problems where there are none. Another thing I find intriguing about this bill, Madam Deputy Speaker, is that the government says, regarding all the work that should be being done now or has been done in the past, that it is no longer the government's problem.

I have an example from our region, where a jam was caused on a river. At Val-d'Amour, cages full of rocks were placed all along the river to protect land and highways. People who know Val-d'Amour know that there is a road between two mountains. There is a road, the river, and the mountain; that is what is there.

Yet work that was done by the Department of Transportation and Infrastructure affected the front or back of houses and yards. The work was done 10 years ago. Guess what, Madam Deputy Speaker! Everything that was done is now falling apart. The cages full of rocks are falling into the river. Erosion has washed away the riverbank, and people are losing land. It is dangerous and, moreover, it harms the environment, because the river is blocked up. However, here is the response we get: That is not our problem. We are not liable for what we have done.

As my colleague has put it so well:

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

Here is the response people in the province are getting today. This is not the right attitude towards taking care of waterways and culverts. We are experiencing the effects of global warming not only in New Brunswick but also worldwide. Climate change, unprecedented high tides, land slippage, clearcutting, and abusive practices by certain people and businesses in our

glissements de terrain, coupes à blanc, pratiques abusives de certaines personnes et entreprises dans nos forêts, dans nos rivières et dans nos lacs, tout cela a une influence sur les cours d'eau. Les pluies sont plus torrentielles, et, l'hiver, il y a plus de grosses bordées de neige à la fois. La fonte des neiges est encore plus rapide qu'elle ne l'a jamais été. Tout cela a des conséquences sur les infrastructures.

Ce que nous allons faire aujourd'hui — je le sais en tant qu'ancien administrateur — sera peut-être bon pour les cinq, six ou sept prochaines années ; toutefois, après, il n'y a aucune garantie. Par contre, ce que nous devrions faire ou plutôt ce que le gouvernement devrait faire, c'est de dire : Nous réparons, mais si nous devons revenir en raison de conditions ou de changements sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, nous prendrons nos responsabilités au lieu de chercher à bénéficier d'une immunité comme est en train de le faire la ministre.

Je me demande également qui a été consulté. C'est la question que nous avons posée lorsque nous avons eu la session de breffage avec les fonctionnaires. Ils nous ont dit que les consultations avaient été menées auprès de — je vais utiliser l'anglais pour répéter les mots de la réponse qui était en anglais — « planning and developers ». Pourtant, cela touche les municipalités.

16:05

Les municipalités n'ont pas été consultées. Elles n'ont pas du tout été associées à la discussion. Je vous dirai que, en matière de planification, je ne sais pas comment cela fonctionne chez vous, Madame la vice-présidente, mais, chez nous, l'urbaniste sert pratiquement la circonscription au complet. Cette personne sert toute la commission des services régionaux. C'est impossible qu'une seule personne ait pu parler au nom de toutes ces municipalités. De toute façon, je ne suis même pas convaincu qu'elle-même ait été consultée. À ce stade-ci, le ministère a-t-il consulté des planificateurs et des promoteurs à l'échelon rural? Je n'en suis pas convaincu.

Donc, pour moi, Madame la vice-présidente, la ministre a présenté un projet de loi de deux pages. À première vue, j'ai pensé que c'était correct. J'ai lu l'article 1, puis l'article 2. Là, j'ai accroché quand j'ai vu qu'il était question des municipalités. Le ministère veut leur donner des permis et leur faire payer des frais pour aller faire des travaux. Puis, à l'article 4, le

forests, our rivers, and our lakes all affect waterways. Rain is heavier and snowstorms are producing more snow at once. Snow is melting faster than ever before. All of these things affect infrastructure.

What we are going to do today—I speak as a former councillor—will perhaps be good for the next five, six, or seven years; there is no guarantee though. However, what we should do, or rather what the government should do is say: We are doing the repairs, but we will have to come back to this because of conditions or changes over which we have no control; we are taking responsibility instead of trying to get immunity as the minister is doing.

I am wondering, too, who has been consulted. This is the question we have been asking since we had the briefing with officials. They told us that consultations had been held with—as they said—“planning and developers”. However, there are effects on municipalities.

Municipalities have not been consulted. They have played no part in the discussions. I would say to you that, as far as planning goes, I do not know how this works where you come from, Madam Deputy Speaker, but, in our region, one planner serves almost the whole riding. This person serves the whole regional service commission. It is impossible for one person to speak for all the municipalities. Anyway, I am not even sure this person was consulted. At this point, has the department consulted planners and developers at the rural level? I am not convinced.

So, for me, Madam Deputy Speaker, the minister has introduced a two-page bill. At first glance, I thought it was fine. I read section 1, then section 2. That is where I got stuck when it started talking about municipalities. The department wants to issue permits and bill them for the work. Then, in section 4, the department is asking to enjoy immunity from liability in nuisance.

ministère demande à bénéficier de l'immunité des responsabilités en cas de nuisances.

Le ministère n'a pas consulté les bonnes personnes. Je demande à la ministre de consulter à nouveau et que, avant d'aller en comité, elle nous apporte des amendements dont nous pourrions discuter d'entrée de jeu en comité afin que nous puissions apporter des corrections, ce que nous réclamons depuis le début. Je parle ici de retirer l'article 70.01, à l'article 4 du projet de loi, et, bien sûr, de préciser le sous-alinéa 2b)(ii.1) dans lequel on inclut les propriétés dans les localités des gouvernements locaux.

Voilà les deux aspects du projet de loi qui me posent des problèmes. J'ai bien hâte de poser des questions à la ministre à cet égard pendant l'examen du projet de loi en comité. La ministre juge peut-être bon de le renvoyer tel quel au comité, mais je lui suggère fortement d'y apporter d'abord des modifications. Merci, Madame la vice-présidente.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Quel projet de loi... J'ai cherché des mots pour le décrire, Madame la vice-présidente, et celui que j'ai trouvé est « médiocre ». L'article 70.01 n'est rien de moins que médiocre. C'est non seulement une façon de se décharger complètement de ses responsabilités mais c'est aussi une façon de protéger et d'encourager la médiocratie. C'est une façon de protéger et d'encourager la négligence, Madame la vice-présidente.

Cet article stipule que le ministère va bénéficier de l'immunité de poursuite. Nous savons que le ministère a d'énormes problèmes de sous-financement, et cela, année après année et gouvernement après gouvernement. Le ministère a des problèmes de sous-financement. C'est un ministère qui présente également d'énormes incohérences. J'irais même jusqu'à dire que c'est le ministère du Nouveau-Brunswick qui présente encore des formes, Madame la vice-présidente, de ce qui pourrait s'apparenter à de la petite corruption. Nous le voyons sur le terrain, et je le vois dans ma circonscription.

16:10

Il y a une liste de chemins publics non maintenus qui perdent des services, alors qu'il y a une liste de chemins publics non maintenus qui réussissent à garder les services. Quand nous demandons des explications au ministère, ce dernier ne nous en donne

The department did not consult the right people. I would ask the minister to consult again and, before going to committee, to bring us amendments that we could discuss at the outset so that we can make some corrections, which is what we have been calling for since the beginning. I am talking here about withdrawing 70.01, under section 4, as well as, of course, clarifying subparagraph 2(b)(ii.1), which mentions local government property.

These are the two aspects of the bill that cause problems for me. I look forward to asking the minister questions about this during the study of the bill in committee. The minister may think it advisable to send the bill as is to the committee, but I would strongly suggest that she amend it first. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. What a bill... I have struggled to find words to describe it, Madam Deputy Speaker, and the one thing I came up with was "mediocre". Section 70.01 is just mediocre. It is not only a way to avoid liability completely, but also a way to protect and promote mediocrity. It is a way to preserve and promote negligence, Madam Deputy Speaker.

The section stipulates that the department will be immune from legal action. We know that the department has huge underfunding problems, and that it has had year after year and government after government. The department has underfunding problems. It is a department that also has a lot of inconsistency. I would even go so far as to say that it is the New Brunswick department that still has forms, Madam Deputy Speaker, of what looks like minor corruption. We see that in the field, and I see it in my riding.

There is a list of unmaintained public highways that are losing services, while there is another list of unmaintained public highways that are managing to keep them. When we ask the department for explanations, we do not get any, Madam Deputy

pas, Madame la vice-présidente — il ne nous en donne pas. C'est un énorme problème.

Je peux voir que les commentaires dérangent certaines personnes, mais le fait de s'enfoncer la tête aussi loin dans le sable, Madame la vice-présidente, c'est complètement... Cela me fait rire, parce que nous le voyons avec nos yeux. Nous le voyons sur le terrain.

Au moins, certaines personnes qui sont peut-être... Je ne le sais pas, mais il y a peut-être des gens qui disent que les choses ne sont pas si pires que cela. Mais, ils seront au moins capables d'admettre que nous savons que cela se passe. Nous savons aussi que le système pourrait être beaucoup mieux.

Cependant, il y a encore beaucoup de problèmes au sein de ce ministère. Nous voyons ce ministère nous arriver aujourd'hui à la Chambre pour nous demander une immunité. Il nous dit : Nous pouvons négliger la situation de façon complètement volontaire, en sachant qu'il y a un problème dans votre fossé, mais nous ne serons pas responsables. Cela n'a aucun sens, Madame la vice-présidente.

En tant que ministère, vous pouvez arriver ici aujourd'hui et nous dire : Nous savons qu'il y a des changements climatiques, mais nous préférons mettre 20 millions dans des crédits d'impôt. Ce sont des fonds qui étaient destinés aux changements climatiques. Le gouvernement fait son petit passe-passe populiste et donne 18 ¢ par jour aux gens en utilisant une tactique semblable au Buck-A-Beer de Doug Ford. Le gouvernement utilise 20 millions qui devaient servir à la lutte contre les changements climatiques pour donner 18 ¢ par jour. Il fait cela au lieu de s'attaquer au problème des changements climatiques, et, aujourd'hui, il vient à la Chambre nous demander de voter en faveur d'une immunité. C'est tout à fait inacceptable, Madame la vice-présidente.

Il y a aussi autre chose. En fin de semaine, ce ministère... Ce matin, nous avons vu la ministre se lever à la Chambre pour nous dire : Nous allons apprendre de nos graves erreurs commises en laissant une terre humide se vider. Elle a dit : Nous avons des choses à apprendre.

Le même jour, le gouvernement nous présente un projet de loi qui nous dit : Si nous négligeons quelque chose, ce n'est pas notre faute. Et le ministère ne veut pas aller devant les tribunaux. Il laissera la population pour compte. Il dira aux gens : Nous avons négligé les infrastructures près de votre maison et celle-ci a subi

Speaker—no explanations are provided. This is a huge problem.

I can see that these comments are annoying for some people, but sticking one's head that far in the sand, Madam Deputy Speaker, is completely... It makes me laugh, because we can see it with our own eyes. We see it in the field.

At least, some people who may be... I don't know, but there may be people who say that things are not all that bad. However, they can at least admit that we know it is happening. We know that the system could be a lot better.

However, there are still a lot of problems in this department. We see the department come to us today in the House to ask us for immunity. It says to us: We can very deliberately neglect a situation, knowing there is a problem in your ditch, but we will not be liable. That make so sense, Madam Deputy Speaker.

As a department, you can come here today and say to us: We know that climate change exists, but we prefer to put \$20 million into tax credits. This is funding that was earmarked for climate change. The government does a little populist sleight of hand and gives people 18¢ a day with a tactic similar to Doug Ford's Buck-A-Beer. The government is using \$20 million that was supposed to be spent on fighting climate change to provide 18¢ a day. It is doing that instead of tackling climate change problems, and, today, it comes to the House to ask us to vote for immunity against liability. This is completely unacceptable, Madam Deputy Speaker.

There is another thing, too. On the weekend, this department . . . This morning, we saw the minister rise to tell us this: We are going to learn from the serious mistakes we made when we drained this wetland. She said: We have lessons to learn.

The same day, the government introduces a bill that says to us: If we neglect to do something, it is not our fault. Also, the department does not want to go to court. It will leave people in the lurch. It will tell them: We have neglected infrastructure close to your home and your house has been damaged, but we are not

des dommages, mais nous ne sommes pas responsables. Les gens diront : Mais, voyons ; pourquoi? C'est parce que le gouvernement en a décidé ainsi ; il a décidé qu'il n'était pas responsable. Il a ce pouvoir en tant que gouvernement ; il peut créer une loi qui le rend irresponsable. C'est quand même quelque chose d'adopter une loi qui le rend irresponsable.

Madame la vice-présidente, pour être honnête, cela me fait un peu penser à mon fils de 5 ans, Hugo, que j'adore, et avec qui je joue des jeux. Quand il ne gagne pas, il change les règles à mesure. Il est rendu à cet âge-là. Quand nous jouons à un jeu, il change les règles pour pouvoir gagner. Je vous donne un exemple. Quand nous marchons sur les trottoirs, il aime beaucoup dire que nous ne pouvons pas marcher sur les lignes. Alors, je ne marche pas sur les lignes, mais si je le prends à marcher sur une ligne. Il dit alors : Non, non, papa, j'ai dit qu'il fallait seulement marcher sur les lignes. C'est un peu... Cet article 70.01 est aussi médiocre que de changer les règles à mesure. C'est dire ce qui suit : Nous serons négligents, mais nous ne voulons pas en avoir la responsabilité.

16:15

Pendant ce temps, comme je l'ai dit, le gouvernement distribue 20 millions de dollars destinés aux changements climatiques. Il ne s'attaque pas au problème des coupes à blanc et des inondations. Dans le projet de loi, nous parlons de ce qui suit :

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie ;

Madame la vice-présidente, ce sont des inondations qui créent des dommages, et cela peut être évité. Il existe des lits de rivière de 100 ans. Un gouvernement responsable a la responsabilité de créer des lois qui font en sorte que les gens ne peuvent pas se construire à ces endroits-là.

Les champs qui sont situés dans les terres inondables sont d'excellents champs ; ce sont de très bons champs. En tant qu'agriculteur, je sais que nous n'avons pas, en haut de Pleasant Ridge... J'habite le point le plus élevé qui n'est pas une chaîne de montagne du Nouveau-Brunswick. J'ai su cela il n'y a pas longtemps. Pleasant Ridge est le point le plus élevé qui n'est pas une chaîne de montagne. Donc, nous ne

liable. People will say: But why on earth? It is because this is what the government has decided to do; it has decided it is not liable. The government has that power; it can pass an Act to ensure it cannot be held liable. It is really something to pass an Act to avoid liability.

Madam Deputy Speaker, to be perfectly honest, it reminds me of my adorable son Hugo, who plays games with me. When he is not winning, he changes the rules as he goes. He has reached that age. When we play games, he changes the rules so that he can win. I will give you an example. When we are walking on a sidewalk, he really likes to say that we are not allowed to step on the cracks. So I avoid stepping on the cracks, but if I catch him stepping on a crack, here is what happens. He says: No, no, Papa, I said we are only allowed to step on the cracks. It is a bit... This mediocre section 70.01 changes the rules as it goes along. This is what it says: We will be negligent, but we do not want to be liable for it.

In the meantime, as I pointed out, the government is doling out \$20 million that was for climate change initiatives. It is not dealing with clearcutting and flooding issues. In the bill, we are talking about the following:

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

Madam Deputy Speaker, this is flooding that causes damage, and it can be avoided. There are riverbeds that are 100 years old. A responsible government has a responsibility to pass Acts that ensure people do not build in these places.

Fields in floodplains are excellent fields; they are very good fields. As a farmer, I know that we do not, up on Pleasant Ridge. I live on the highest point in New Brunswick that is not part of a mountain chain. I found that out not long ago. Pleasant Ridge is the highest point that is not part of a mountain chain. So we are not on a floodplain.

sommes pas dans les zones inondables par un lit de rivière.

Cependant, les fermiers qui sont dans des zones inondables ont d'excellents champs ; ils ont des champs de très grande qualité. Il y a des sédiments qui sont laissés là et des nutriments qui sont amenés sur les champs. Donc, ce sont quand même des champs qui sont utilisables. Mais, allons-nous permettre aux gens de continuer à se construire dans des lieux où ils ne devraient pas le faire? Le gouvernement ne devrait pas permettre la construction de maisons dans de tels endroits. Un tel geste serait proactif, Madame la vice-présidente. Ce serait proactif de la part d'un gouvernement.

Une autre façon d'aider l'environnement serait de dire que nous allons rendre illégale la pratique de la coupe à blanc. Les coupes à blanc peuvent avoir leur place, Madame la vice-présidente, pour s'attaquer à une maladie ; par exemple, nous pouvons penser à la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Nous pouvons faire de petites coupes à blanc stratégiques. Nous pouvons même parfois faire une coupe à blanc sur une petite surface pour arrêter un incendie de forêt. Il y a longtemps que nous n'avons pas utilisé cette technique, mais cela a déjà été fait par le passé.

Nous pouvons, comme dans plusieurs autres provinces, permettre de petites coupes à blanc, mais l'ampleur des coupes à blanc que nous permettons ici, au Nouveau-Brunswick, Madame la vice-présidente, est tout à fait irresponsable. Et, au lieu de s'attaquer à ce problème, le ministère dit...

Pour être honnête, Madame la vice-présidente, c'est presque avouer l'inaction des autres ministères. C'est un peu comme cela que je perçois l'article 70.01. La ministre des Transports et de l'Infrastructure vient de baisser les bras. Elle vient de dire que notre ministre de l'Environnement et du Changement climatique et notre ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ne feront rien pour s'attaquer aux changements climatiques. Donc, la seule option qui nous reste, c'est de nous donner l'immunité face à cela. Le premier ministre et le ministre des Finances ne financeront pas convenablement son ministère pour assurer un réseau routier qui, au moins, peut fonctionner convenablement.

However, farmers on floodplains have excellent fields; their fields are of very high quality. There is sediment deposited there that contains nutrients. So, these are still usable fields. However, are we going to allow people to continue to build in places where they should not? The government should not allow houses to be built in such places. That would be a proactive approach, Madam Deputy Speaker. It would be a proactive thing for the government to do.

Another way to help the environment would be to say that we are going to outlaw clearcutting. Clearcutting may have its place, Madam Deputy Speaker, to fight a disease or, for example, spruce budworm. We can do strategic clearcutting. We can even do clearcutting in a small area to stop a forest fire. It has been a long time since we have not used this technique, but it has happened.

Like several other provinces do, we can allow small areas to be clear-cut, but the size of clear-cuts we allow here in New Brunswick, Madam Deputy Speaker, is completely irresponsible. Then, instead of tackling this problem, the department says...

To be honest, Madam Deputy Speaker, this is almost like admitting that other departments are doing nothing. That is kind of the way I see section 70.01. The Minister of Transportation and Infrastructure has just thrown up her hands. She just said that our Minister of Environment and Climate Change and our Minister of Natural Resources and Energy Development will do nothing to tackle climate change. So the only other option we have is to give ourselves immunity in this area. The Premier and the Minister of Finance will not fund the department adequately to ensure a highway system is provided that is at least adequate.

16:20

Donc, la ministre baisse les bras. Ce qu'elle va faire, c'est dire ce qui suit : Écoutez, nous ne sommes pas responsables.

Je ne sais pas combien de parlementaires ici vont parfois se promener dans les régions rurales, mais c'est quand même assez incroyable de voir le réseau routier dans ces régions. Ce n'est pas rare de voir des fossés remplis de débris et d'obstructions. C'est plein d'aulnes. C'est même un problème, Madame la vice-présidente, de voir que certains fossés sont remplis de déchets.

Il y a beaucoup d'initiatives, partout dans la province, présentement. Par exemple, des jeunes et des moins jeunes se promènent en marchant pour ramasser les déchets. J'encourage le gouvernement à s'attarder à la question, parce que je peux vous dire qu'il y a beaucoup de gens qui trouvent cela aberrant.

Ce que je voulais dire, Madame la vice-présidente, c'est qu'il y a beaucoup de négligence, et le gouvernement a une responsabilité face à cette situation. Quand nous permettons à quelqu'un d'acheter une terre sur un chemin... Lorsque nous achetons cette terre, nous avons accès à des services. Nous avons accès à des services comme le déneigement. Sur les chemins de terre publics non maintenus, les gens ont accès à une niveleuse deux fois par année. Tout d'un coup, les gens se réveilleraient et ils n'auraient plus accès à ces services. Lorsque nous demandons au gouvernement pourquoi il y a eu un changement, celui-ci est incapable de nous l'expliquer.

Madame la vice-présidente, laissez-moi vous dire que je fais ma part — je fais ma part. Il y a beaucoup de gens qui viennent me voir à mon bureau de circonscription pour me demander pourquoi leurs chemins ne peuvent pas être déblayés pour leur permettre d'aller à leurs camps. Je l'ai dit, Madame la vice-présidente. S'il fallait déblayer chaque chemin menant à chaque camp de la province, cela ne serait aucunement sensé. J'ai fait ma part.

Maintenant, quand une personne se tourne et me demande pourquoi un tel autre chemin, qui est exactement comme le sien — donc, c'est un chemin public non maintenu —, reçoit le service de déblaiement, c'est là que les histoires commencent, Madame la vice-présidente. Les gens me disent alors que, sur ce chemin, il y a le frère d'un sénateur, il y a

So the minister is throwing up her hands. What she is going to do is say this: Listen, we are not liable.

I do not know how many members here go to rural regions from time to time, but it is pretty incredible to see the state of the highways in these areas. It is not unusual to see ditches filled with debris and blocked. They are filled with alders. It is even a problem, Madam Deputy Speaker, to see some ditches filled with garbage.

There are a lot of initiatives going on right now throughout the province. For example, young and not-so-young people walk around picking up trash. I encourage the government to have a look at the issue, because I can tell you that a lot of people find it absurd.

What I am trying to say, Madam Deputy Speaker, is that there is a lot of negligence, and the government has some responsibility in this situation. When we let someone buy land along a road... When we buy a piece of land, we can access services. We can access services like plowing. On unmaintained public highways, people have access to a grader twice a year. All of a sudden, people would wake up and realize they would no longer have access to these services. When we ask government the reason for the change, the government cannot explain it to us.

Madam Deputy Speaker, let me tell you: I am doing my part—I am doing my part. Many people come to see me at my constituency office to ask me why their roads cannot be plowed so they can get to their camps. I have said it, Madam Deputy Speaker. If every road to every camp in the province had to be plowed, that would make no sense at all. I did my part.

Now, when someone turns around and asks me why such and such a road, which is exactly the same—so an unmaintained public road—is plowed, that's when it gets tricky, Madam Deputy Speaker. People tell me then that there is a senator's brother on the road, or something like that. When it gets to this point, it becomes very hard to justify anything at all. If there is

ceci et il y a cela. Rendu à ce point, c'est là que le tout devient très difficile de défendre quoi que ce soit. S'il y a bien une chose que j'ai refusée de faire dans ma vie, c'est de défendre la médiocratie.

Madame la vice-présidente, il y a des gens qui ont acheté des terrains en s'attendant à un minimum de services. Ils comprennent qu'ils n'auront pas les mêmes services que les routes 11, 2 ou 134. Je dis cela, mais je ne sais pas si vous vous êtes promenés à Saint-Louis de Kent dernièrement, sur la route 134. Je ne pense que les gens des environs se sentent comme s'ils reçoivent beaucoup de services eux non plus.

Le problème, c'est cette incohérence et cet aspect qui mène à dire : Nous pouvons continuer à négliger, tant et aussi longtemps que nous nous donnons une certaine immunité.

16:25

Je ne crois pas qu'une telle attitude fasse avancer la province de quelque manière que ce soit, Madame la vice-présidente. Ce n'est pas le seul domaine où nous voyons cela. J'ai parlé contre un projet de loi — je pense que c'était lors de la 59^e législature — où la même chose se produisait et par lequel nous nous sommes exonérés de toute responsabilité en matière de dépendance aux jeux. Nous avons déchargé la Société des loteries de l'Atlantique de ses responsabilités à cet égard. Cela veut dire que nous pouvons continuer à permettre aux sociétés de jeux de créer des jeux qui sont fondamentalement addictifs chez les personnes ayant certains traits de personnalité. Nous pouvons continuer à faire la promotion de ces jeux dans des lieux où les gens consomment de l'alcool. Nous pouvons continuer à promouvoir ces jeux autant que nous le souhaitons. Toutefois, nous ne sommes pas responsables si quelqu'un devient dépendant de ces jeux.

Nous verrons bientôt la même chose en ce qui concerne la *Loi sur les mesures d'urgence*. Le gouvernement veut que nous adoptions une loi qui enlève toute responsabilité face à tout cela. Si nous avons fait une erreur ; oups. Ce n'est pas avoir confiance en ses actions, Madame la vice-présidente. Je crains que cela soit une nouvelle tendance et que, au lieu d'agir, nous protégeons notre manque de vision et d'action en nous accordant une immunité, tout simplement. C'est comme la même notion qui consiste à dire que nous sommes médiocres et que nous le

one thing I have always refused to do in my life, it is to defend mediocrity.

Madam Deputy Speaker, there are people who have bought land in the expectation that they will get a minimum level of service. They understand that these services will not be the same as they would get on Routes 11, 2, or 134. I say that, but I do not know if you have recently driven down Route 134 in Saint-Louis de Kent. I do not think that people in that area feel that they are getting much in the way of service either.

The problem is this inconsistency and these aspects that lead people to say: We can continue to neglect things, as long as we provide ourselves with a certain level of immunity.

I do not believe that such an approach benefits the province in any way, Madam Deputy Speaker. This is not the only place where we see this happening. I spoke against a bill—I think it was during the 59th legislature—when the same thing happened and we exempted ourselves from any liability for gambling addiction. We exempted the Atlantic Lottery Corporation for any liability in this regard. That means we will continue to allow lottery corporations to create games that are basically addictive for people with certain personality traits. We can continue to promote these games in places where people are consuming alcohol. We can continue to promote these games as much as we like. However, we are not liable if people develop gambling addictions.

We will soon see the same thing happen with the *Emergency Measures Act*. The government wants us to pass an Act to remove all liability in this area. If we have made an error, oops. This is about people not having confidence in what they do, Madam Deputy Speaker. I am afraid this is a new trend and that, instead of taking action, we are protecting our lack of vision and action by simply giving ourselves immunity. It is almost the same as saying that we are mediocre and we know it; so we can get rid of any liability.

savons ; alors, nous pouvons nous décharger de notre responsabilité.

Je me demande également, Madame la vice-présidente, comment cela touchera les personnes âgées. Dans ma circonscription, je vois des fossés qui sont mal nettoyés. J'ai la forme physique pour aller nettoyer mes propres fossés ; je peux m'en occuper. Même si c'est sur un terrain du gouvernement, je ne demande pas la permission, j'y vais et je débroussaille. J'enlève tout et, à l'automne, je ramène toutes les broussailles et je les brûle. Nous avons beaucoup de fossés. À la ferme, nous avons des champs, des champs et des champs qui longent la route. Nous nettoyons nos propres fossés. J'ai les machines pour le faire, et cela me fait plaisir de faire ma part en tant que citoyen. Toutefois, il y a des personnes qui ne peuvent pas débroussailler, car, souvent, elles sont en situation de vulnérabilité.

Donc, dire que nous voulons bénéficier de l'immunité des poursuites engagées par voie d'actions pour nuisance, si le dommage résulte de l'obstruction d'un fossé, ce n'est pas très clair. Ce fossé peut être obstrué par n'importe quoi. En cas d'une obstruction, que les personnes n'ont pas provoquée elles-mêmes, qui vient provoquer une inondation dans leur maison, créée par quelque chose qui n'est pas sur leur terrain et dont elles n'avaient peut-être pas les moyens de s'occuper, je peux vous garantir que, Madame la vice-présidente, plusieurs de ces personnes font preuve de diligence. Elles appellent mon bureau et elles me disent : Mon fossé est tout sale. Il est rempli de broussailles. Je n'ai pas la capacité de les enlever. L'eau s'accumule sur mon terrain. Je leur donne le numéro du bureau de Moncton ou de celui de Miramichi, selon la zone dans laquelle elles se trouvent. Je les encourage à faire un appel et à déposer une plainte.

16:30

Je leur dis : Si vous n'avez pas de nouvelle d'ici deux à quatre semaines, rappelez-moi. Souvent, ces gens me rappellent pour dire : Non, aucun travail n'a encore été fait. Alors, nous commençons à mettre un peu de pression et à dire : Écoutez, nous avons ici un citoyen à qui une propriété du gouvernement cause des problèmes. Cette propriété du gouvernement cause des problèmes aux biens de ce citoyen. Le gouvernement est alors en train de dire : Nous pouvons non seulement négliger de faire ce travail mais nous pouvons aussi nous déresponsabiliser complètement.

I wonder, Madam Deputy Speaker, how this will affect seniors. I see ditches in my riding that are not cleared out. I am in good enough shape to go clean out my own ditches; I can take care of that. Even if it is on government land, I do not ask permission; I just go and cut the brush. I take it all out and burn the brush in the fall. We have a lot of ditches. On the farm, we have field after field after field along the highway. We clear out our own ditches. I have a machine to do it, and I am happy to do my part as a citizen. However, there are people who cannot remove the brush, often because they are vulnerable people.

So to say that we are immune from liability in nuisance, if the damage results from ditches that are blocked, that is not very clear. The ditch could be blocked by anything. In the case of a blockage that the people have not caused themselves, which could flood their home, and which is not something on their land that they have the means to deal with themselves, I can guarantee to you, Madam Deputy Speaker, that a number of these people are diligent. They call my office to tell me: My ditch is all clogged. It is full of brush. I cannot remove it. Water is building up on my land. I give them the number for the office in Moncton or Miramichi, depending on where they are situated. I encourage them to make a call and register a complaint.

I say to them: If you do not get any news in two to four weeks, call me back. Often, these people call me back to say: No, no work has been done yet. So we are beginning to apply a little pressure and say: Listen, we have a citizen here who is having problems caused by government property. This government property is causing problems for this citizen. The government is saying, then: We can not only neglect to do this work, but we can also exonerate ourselves from all liability.

Donc, je pense que c'est une tendance grandement inquiétante. Comme je l'ai dit, Madame la vice-présidente, je crois que, au bout du compte, c'est probablement le cas d'un ministère qui, à force d'être sous-financé, voit cela comme la seule solution qui lui reste.

L'inaction des autres ministères face à des problèmes qui sont plus gros fait en sorte que le ministère en question se dit que, finalement, la seule chose qui lui reste, c'est de se désresponsabiliser complètement. Ma question est la suivante : Quelle est la prochaine chose pour laquelle l'immunité sera demandée?

Cela me fait penser à une citation, qui est de mise avec le gouvernement actuel. C'est une tactique qui est certainement utilisée par des gouvernements qui adhèrent au néo-libéralisme sauvage. Si nous voulons privatiser un service ou faire de gros changements à un service, la technique est très simple : Nous refusons de nous attaquer au vrai problème ; nous refusons de financer adéquatement ce ministère ou ce service et nous laissons la population se fâcher contre ce service. La population demandera alors elle-même soit la privatisation ou un changement.

C'est un peu ce qui m'inquiète dans des choses du genre. Si nous ne pouvons même pas faire confiance au système de justice, qu'essayons-nous de cacher derrière tout cela? Madame la vice-présidente, je pense que nous cachons l'incompétence, la médiocrité, la négligence et des mauvais choix budgétaires. Nous cachons un sous-financement institutionnalisé, Madame la vice-présidente.

Moi, je n'ai jamais compris. Je n'ai jamais, jamais, jamais compris... Je ne peux pas croire ce que je vois dans ce ministère depuis que je suis en politique. Lorsque les élections arrivent, il y a du travail sur les chemins. Est-ce seulement un hasard? Ce n'est pas un hasard, Madame la vice-présidente. Une ligne jaune sur un chemin, nous savons que cela durera deux ou trois ans au maximum. Il y a une science derrière cela. Je suis certain que quelqu'un pourrait venir ici, à l'Assemblée législative, pour nous dire quelle est la durée de vie d'une ligne jaune une fois qu'elle a été peinte.

16:35

Serait-ce trop demander de peindre la ligne jaune des routes tous les deux ans? Ainsi, nous encouragerions des entreprises locales à acheter la machinerie nécessaire, en sachant qu'il y aura un travail continu

So, I think this is a very concerning trend. As I said, Madam Deputy Speaker, I believe that it probably comes down to a department that, because it is underfunded, sees this as the only solution.

The lack of action from other departments confronted by bigger problems means that this department is convinced that the only thing it can do is reject any liability at all. My question is this: What is the next thing the department will request immunity for?

This reminds me of a quote that fits this government. It is a tactic that is certainly used by governments that espouse unbridled neoliberalism. If we want to privatize a service or make big changes to it, the technique is very simple: We refuse to tackle the real problem; we refuse to adequately fund the department or the service and we let people get fed up with it. That means people will request privatization or a change themselves.

That is kind of what worries me about things like this. If we cannot even have faith in the justice system, what are we trying to conceal behind all that? Madam Deputy Speaker, we are concealing ineptitude, mediocrity, negligence, and bad budgetary choices. We are concealing institutionalized underfunding, Madam Deputy Speaker.

I have never understood that, myself. I have never, ever, ever understood... I cannot believe what I have seen happen in this department since I entered politics. When elections are in the offing, work gets done on the roads. Is that just a coincidence? It is no coincidence, Madam Deputy Speaker. We know that a yellow line on a road will last two or three years at most. There is science behind that. I am sure someone could come here to the Legislative Assembly to tell us how long a yellow line will last once it is painted on.

Would it be too much to ask to paint the yellow lines on the highways every two years? That way, we would encourage local businesses to buy the necessary equipment, knowing that there would be ongoing work

et organisé pour peindre les lignes jaunes. Mais, non, au lieu de faire cela, le gouvernement attend encore, encore et encore, et la ligne jaune est alors complètement disparue.

À un moment donné, dans une discussion... Je ne nomme jamais qui que ce soit, parce que j'apprécie ces discussions. Je pense que beaucoup de parlementaires reconnaissent que j'ai un style particulier, et ce n'est pas grave. Je pense qu'il faut de la diversité en politique. Il y a un certain parlementaire qui m'avait dit ce qui suit, à un moment donné : Il faut bien connaître ses régions, car il y a des régions qui ont besoin d'asphalte et il y a des régions où il faut seulement une ligne jaune. C'est une réelle discussion que j'ai eue avec quelqu'un.

Je trouve cela complètement malheureux de diriger un ministère de cette façon. En effet, il n'y a pas de plan ou de vision à long terme. Il n'y a pas de plan pour nettoyer les fossés et pour nous assurer qu'il y a toujours une ligne jaune visible sur les chemins ruraux. Cela se fait de façon fragmentaire et en bougeant des machines d'un bord à l'autre de la province. Une année, ce sont les circonscriptions conservatrices qui ont les lignes jaunes. L'autre année, ce sont les circonscriptions libérales. Je ne pense pas que ce soit très responsable, Madame la vice-présidente.

Nous savons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure est aux prises avec de grands défis. Nous savons que c'est un ministère où se joue de la petite politique, tant ici, à Fredericton, que dans nos bureaux régionaux. Nous savons que c'est un ministère où il y a des gens qui s'agrippent aux petits bouts de pouvoir qu'ils peuvent aller chercher ; nous savons cela. Le fait de ne pas admettre cela voudrait carrément dire que nous avons la tête dans le sable, Madame la vice-présidente.

Sachant cela, nous voyons de plus ce projet de loi, qui dit que, dorénavant, le gouvernement veut l'immunité. Est-ce vraiment dans cette direction que nous voulons avancer? Est-ce vraiment ce genre de comportement que nous voulons encourager?

Moi, je lève mon chapeau aux employés de la voirie, Madame la vice-présidente. Ce sont des employés publics qui doivent composer avec beaucoup de choses. Il y a beaucoup de mots que je ne peux pas utiliser ici. Mais, ils composent avec toutes ces pressions qui leur viennent d'ailleurs. Je peux comprendre que ce n'est pas un travail facile. Les employés de la voirie doivent faire affaire avec la

organized to paint the yellow lines. However, no, instead of doing that, the government waits longer and longer and longer, until the yellow line has completely disappeared.

At one point in a discussion... I never name anyone, because I appreciate these discussions. I think many members recognize that I have a unique style, and that is okay. I think there should be diversity in politics. One member told me this once: People have to know their areas, because some places need paving and some just need a yellow line. That is a real discussion I had with someone.

I find it unfortunate that the department is directed that way. In fact, there is no long-term plan or vision. There is no plan to clear out ditches or ensure there is a visible yellow line on rural roads. Things are done piecemeal, moving machinery from one end of the province to the other. One year, all the Conservative ridings get yellow lines. The next, it is the Liberal ridings. I do not think that is very responsible, Madam Deputy Speaker.

We know the Department of Transportation and Infrastructure is facing some big challenges. We know this is a department where a lot of petty politics goes on, as much here in Fredericton as out in our regional offices. We know this is a department where people grasp every little bit of power they can; we know it. Not admitting that means we have our heads quite firmly in the sand, Madam Deputy Speaker.

With that in mind, we also see that this bill states that the department is looking for immunity from now on. Is that really the way we want to go? Is that really the kind of behaviour we want to encourage?

I doff my hat to road workers, Madam Deputy Speaker. They are public servants who have to put up with a lot. There are a lot of words I cannot use here. However, they deal with a lot of outside pressure. I can understand that it is not easy work. Road workers have to deal with the public. Madam Deputy Speaker, after MLAs, I would say that road workers are probably the people who have to spend the most time getting their

population. Madame la vice-présidente, je dirais que, après les parlementaires, les travailleurs de la voirie sont probablement les gens qui doivent prendre le plus de temps pour aller faire leur épicerie. Pourquoi? Parce que, dans chaque allée, il y a quelqu'un qui dit : Heille, mon chemin est comme ceci ; mon fossé est comme cela.

Fondamentalement, je pense que les gens ont raison de s'attendre à un minimum de services. Comme je vous l'ai dit, je fais ma part. Je n'ai pas peur de dire à quelqu'un que, selon moi, ses attentes à l'égard des services que vous devez recevoir sont un peu trop élevées. Je me fais la responsabilité de donner ce message et de dire : Ce n'est pas vrai que nous allons asphalté un chemin pour aller à un camp. Je ne pense pas que le gouvernement devrait s'embarquer là-dedans. Mais, le fait de dire que la niveleuse devrait peut passer deux fois par année, je ne pense pas que ce soit exagéré, Madame la vice-présidente. Je ne pense vraiment pas que ce soit exagéré de dire que, quand je sors d'une montée et que je regarde à gauche et à droite encore et encore, je dois pouvoir voir les autos qui s'en viennent. Il ne doit pas y avoir d'obstruction en raison d'aulnes qui sont beaucoup trop hauts.

16:40

Je ne pense pas que ce soit exagéré de dire que, si je conduis ma voiture sur une route rurale, j'aimerais avoir la chance de voir un orignal sortir du bois avant qu'il soit trop tard. Ici, ce ne sont pas des choses qui sont exagérées. Souvent, des personnes viennent me voir concernant des débris qui ont été jetés dans un fossé — qui ne leur appartiennent pas —, et je ne pense pas que c'est exagéré de dire que nous devrions garder les fossés propres. Il ne faudrait surtout pas que ces débris de toutes sortes occasionnent des inondations au sous-sol de certaines maisons et créent des dommages.

Mais là, le gouvernement va un peu plus loin et dit que, en plus de négliger tout cela, il ne sera plus tenu responsable pour les dommages. Si je ne me trompe pas, on se donne aussi le droit de faire des modifications à une route, sans nécessairement consulter et analyser la situation qui existe autour de celle-ci. Là, il y a clairement une étape du travail qui manque. Si le gouvernement n'est pas responsable, qui l'est, Madame la vice-présidente?

Quand mon fils change les règlements à son gré, cela me fait rire, parce que c'est un jeune de 5 ans ; c'est « cute ». Toutefois, quand le gouvernement change les règles à son gré, dans son propre intérêt et au désintéret

groceries. Why is that? Because there is someone down every aisle who says: Hey, my road needs this; my ditch needs that.

Basically, I think people are right to expect a certain minimum level of service. As I told you, I am doing my part. I am not afraid to say to people that, in my opinion, they have an exaggerated idea of what services they need to get. I take the responsibility of saying this to them, and saying: It is not true that we are going to pave a road to a camp. I do not think the government should get into doing that. However, I do not think saying that a grader should go by twice a year is too much, Madam Deputy Speaker. I do not really think it is going too far to say that, when I go up a hill and look right and left again and again, I should be able to see what cars are coming. There should not be alders that are obstructing the view because they are much too high.

I do not think it is going too far to say that, if I am driving on a rural road, I would like to be able to see a moose come out of the woods before it is too late. This not going too far. Often, people come to see me about refuse that is dumped in ditches—reuse that does not belong to them—and I do not think it is going too far to say that we should be keeping ditches cleared out. The important thing is to ensure that this debris does not end up flooding someone's basement and causing damage.

However, the government is going too far here when, in addition to neglecting all this, it will no longer be liable for any damage. If I am not mistaken, the bill also gives the government the right to make changes to a highway without necessarily consulting anyone or analyzing the whole situation. There is clearly a step missing here. If the government is not liable, who is, Madam Deputy Speaker?

When my son changes the rules to suit himself, it makes me laugh, because he is 5 years old and it is cute. However, when the government changes the rules to suit itself, in its own interest and to the

des citoyens et citoyennes... Je ne sais même pas, si on a le droit d'employer les mots citoyens et citoyennes, car, grosso modo, nous sommes tous des sujets. Les citoyens sont les membres d'une république, quelque chose que la province n'est pas. Je ne suis pas certain du terme que nous devrions utiliser, parce que c'est un peu trompeur ; mais bon, c'est théorique, et je ne veux pas m'embarquer dans la théorie.

Tout cela pour dire ceci : Lorsqu'un gouvernement change les règles à mesure que cela lui convient, pour cacher sa négligence sous le tapis, c'est un peu moins « cute », Madame la vice-présidente.

Donc, de dire que je suis d'accord avec ce projet de loi en général et que de vais voter en sa faveur en deuxième lecture, absolument pas. C'est clair que je vais voter contre le projet de loi. Je pense que le gouvernement devrait tout simplement éliminer l'article 70.01 au complet. Je ne sais pas s'il y a une expression semblable en français, mais en anglais on a l'expression « own up ». Il s'agit de prendre ses responsabilités.

Écoutez, je pense que l'un de mes collègues a fait référence à notre système de justice. Si ce dernier voit qu'une erreur a été faite ou qu'une négligence a été commise, quelqu'un doit être tenu responsable. D'autre part, si les dommages causés étaient complètement hors du contrôle du gouvernement, ce dernier ne serait pas tenu responsable. Mais de voter pour un projet de loi qui permet et qui encourage la négligence et la médiocrité, cela, Madame la vice-présidente, j'en suis incapable. Merci.

16:45

Mr. LeBlanc: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a privilege for me to get up to speak on Bill 36.

C'est un privilège pour moi, Madame la vice-présidente, de me lever ici, à la Chambre, pour exprimer mes sentiments et faire mes commentaires à l'égard du projet de loi 36.

Je ne dis pas être un avocat ou un conseiller légal. Je fais une interprétation des faits et des énoncés que j'ai eus la chance de lire au cours des dernières semaines. Cet après-midi, j'ai aussi écouté mes collègues parler de ce projet de loi.

detriment of citizens... I do not know if it is right to say citizens, since we are all subjects, really. Citizens are members of a republic, and that is not what the province is. I am not sure what term we should be using, since it is a little deceptive, but that is getting into the theoretical, and I do not want to get into theories.

This all goes to say : When a government changes the rules for its own convenience, to sweep its negligence under a rug, that is not so cute, Madam Deputy Speaker.

So to say that I agree with the bill in general and that I am going to vote for it at second reading is absolutely not true. Clearly, I am going to vote against the bill. I think the government should just take out the whole section 70.01. I am not sure if there is an equivalent expression in French, but in English the expression is "own up". It is about taking responsibility.

Listen, I think one of my colleagues referred to our justice system. If that system concludes that a mistake has been made or there has been negligence, someone needs to be held responsible. On the other hand, if damage that has been caused was completely beyond the government's control, it will not be held responsible. However, to vote for a bill that allows and encourages negligence and mediocrity, Madam Deputy Speaker, is just something I cannot do. Thank you.

M. LeBlanc : Merci, Madame la vice-présidente. C'est un privilège pour moi de prendre la parole sur le projet de loi 36.

It is a privilege for me to rise here in the House, Madam Deputy Speaker, to express my feelings and comments about Bill 31.

I do not claim to be a lawyer or legal counsel. I interpret the facts and statements I have had the opportunity to read over the last few weeks. This afternoon, I listened as my colleagues spoke about this bill.

Vous savez, Madame la vice-présidente, ce projet de loi fait certainement couler de l'encre. Il fait certainement parler de lui. Grosse modo, il faut regarder la responsabilité personnelle et la responsabilité professionnelle.

Je sais que mon collègue, le porte-parole en matière de ce dossier, le député de Restigouche-Chaleur, a bien parlé cet après-midi. Je lui dois beaucoup d'éloges. Il a parlé de ce qui suit :

You are on your own. It is no big deal.

C'est comme si le ministère voulait se désister de ses responsabilités. Mais, avant d'aller là... Quand j'ai regardé le projet de loi et fait un survol de son contenu, j'ai voulu voir quels étaient les effets de ce projet de loi sur ma région et ma circonscription, qui entoure certainement une zone côtière. Il y a des routes qui sont assez âgées, comme la route 133. Il y a aussi beaucoup de gens qui habitent dans des régions rurales. Il y a entre autres des fermiers actuels ou anciens. Il y a des gens qui travaillent dans l'industrie de la pêche.

Donc, j'ai voulu voir ce que ce projet de loi allait vraiment apporter ou ce qui allait en résulter. Pour moi, en tant que député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, je voulais voir ce que ce projet de loi apporterait de plus à ma circonscription.

Grosso modo, les trois premières composantes du projet de loi sont plus ou moins des détails qui doivent être réajustés.

When I look at Bill 36, I see four main components. The first three components are mostly housekeeping. From time to time, laws need to be adjusted and brought up to date. You know, that is the technology and the terminology of bringing in changes. It is good.

But when I look at the fourth component, which gives immunity for liability in nuisance, section 70.01 is of major concern for me, especially when it comes to professional liability. The department needs to own up to its full responsibilities. I come from a professional background where I had professional liability. The company I worked for also had professional liability for the professionals who were working for it. I feel that the department is getting away from its responsibilities.

You know, Madam Deputy Speaker, a lot is certainly being written about this bill. It is a great topic of conversation. What must be considered is, essentially, personal liability and professional liability.

I know that my colleague who is the critic for these matters, the member for Restigouche-Chaleur, spoke well this afternoon. I really commend him. This is what he said:

Débrouillez-vous tout seuls. Ce n'est pas grave.

It is as if the department wants to shirk its responsibilities. However, before I get to that... When I looked at the bill and skimmed its content, I wanted to see what effects this bill would have on my area and my riding, which certainly includes a coastal zone. There are highways that are quite old, like Route 133. There are also a lot of people living in rural areas. Among them are current and former farmers. There are people working in the fishing industry.

So I wanted to see what this bill was really going to do or what could come of it. For me, as the member for Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, I wanted to see what more this bill could bring to my riding.

Basically, the three first parts of the bill are more or less details that need to be tweaked.

Lorsque j'examine le projet de loi 36, je vois quatre composantes principales. Les trois premières sont surtout d'ordre administratif. De temps à autre, les lois doivent être réajustées et mises à jour. Vous savez, la technologie et la terminologie suscitent des changements. C'est bon.

Toutefois, lorsque je considère la quatrième composante, qui accorde une immunité de responsabilité pour nuisance, l'article 70.01 me préoccupe beaucoup, surtout en ce qui concerne la responsabilité professionnelle. Le ministère doit assumer toutes ses responsabilités. J'ai des antécédents professionnels où j'avais une responsabilité professionnelle. La compagnie pour laquelle je travaillais avait aussi une responsabilité professionnelle pour les professionnels qui

travaillaient pour elle. J'estime que le ministère se soustrait à ses responsabilités.

16:50

I am going to tell you some stories about my riding. The MLA for Kent North spoke about the roads in his riding. But when I look at the roads in my riding, I see that a lot of them are in very bad shape. During estimates a few weeks ago, we asked the minister and her department for specifics about investments and budgets. The MLA and the critic grilled the minister with questions, and then we had a chance to ask her questions. But by looking at all the items . . .

In my riding, I have the chance to live in a beautiful rural and urban riding. But the problems are in the rural areas of my riding. A lot of road maintenance has been left on the sidelines. Let me explain to you some of the conditions. When I have the chance to go and drive in my riding . . . I try to do it on a continual, regular basis. I also get a lot of questions and concerns at my constituency office, especially when it comes to pavement and line marking. But the main reason that the roads are deteriorating is that the brushcutting and the mowing . . . All the trees are growing along the roadside.

Par chez nous, on appelle cela des « varnes ». Quand j'ai la chance de parler des régions rurales de ma circonscription avec l'adjointe à l'ingénieur de district, Lisa Parsons, elle me dit souvent : Monsieur le député, oui, nous avons regardé aux priorités budgétaires que vous nous avez énoncées pour votre circonscription. Madame la présidente, je suis député depuis 2018, et cela fait trois années de suite que j'ai la chance de m'asseoir avec l'ingénieur de district, anciennement Charles Boudreau, qui est maintenant à la retraite. Je veux le féliciter pour le temps qu'il a consacré au ministère. Il a travaillé très fort dans le district pour lequel il était responsable. C'est la même chose pour la personne qui l'a remplacée. J'ai la chance de m'asseoir avec elle pour discuter de mes priorités.

(Le président reprend le fauteuil.)

On parle d'une gestion saine et responsable des actifs de ce ministère, mais quand je vois les décisions qui

Je vais vous raconter des histoires concernant ma circonscription. Le député de Kent-Nord a parlé des chemins dans sa circonscription. Toutefois, lorsque je considère les chemins dans ma circonscription, je vois que beaucoup sont en très mauvais état. Au cours de l'étude des prévisions budgétaires, il y a quelques semaines, nous avons demandé à la ministre et à son ministère des détails sur les investissements et les budgets. Le député et porte-parole a posé un tas de questions à la ministre, puis nous avons eu l'occasion de poser des questions à la ministre. Toutefois, à l'examen de tous les éléments...

Dans ma circonscription, j'ai la chance de vivre dans une belle circonscription à la fois rurale et urbaine. Toutefois, les problèmes surviennent dans les régions rurales de ma circonscription. Beaucoup de travaux d'entretien routier ont été mis de côté. Permettez-moi de vous expliquer certaines des situations. Lorsque j'ai la chance de circuler dans ma circonscription... J'essaie de le faire sur une base continue et régulière. À mon bureau de circonscription, beaucoup de questions me sont aussi posées et beaucoup de préoccupations me sont aussi exprimées, surtout quant à la chaussée et au marquage de lignes. Toutefois, la principale raison pour laquelle les chemins se détériorent est que le débroussaillage et la tonte... Plein d'arbres poussent le long du chemin.

Back home, we call them “varnes”, When I have the opportunity to talk about rural roads in my riding with the assistant district engineer, Lisa Parsons, she often says to me: Yes, sir, we have looked at the budgetary priorities you gave us for your riding. Madam Deputy Speaker, I have been an MLA since 2018, and, for three years in a row, I had the opportunity to sit down with the former district engineer, Charles Boudreau, who is now retired. I want to commend him for the time he spent in the department. He worked really hard in the district for which he was responsible. The same applies to the person who replaced him. I had the opportunity to sit down with her to discuss my priorities.

(Mr. Speaker resumed the chair.)

People talk about healthy and responsible management of this department's assets, but when I

sont prises par le gouvernement... Pendant l'étude des prévisions budgétaires, j'ai été estomaqué de voir que 80 % des travaux qui devaient être effectués cette année sont dans des circonscriptions conservatrices, Monsieur le président. C'est là que j'ai pu constater que le ministère des Transports et de l'infrastructure et ce gouvernement sont sans cœur. Comme l'a si bien dit le député de Restigouche-Chaleur :

It is not a big deal. You are on your own.

Ce n'est pas grave, c'est votre responsabilité ; arrangez-vous. Selon moi, le programme Chances égales pour tous de Louis J. Robichaud, un grand premier ministre, a donné une chance égale à toutes les régions du Nouveau-Brunswick : autant les régions rurales que les régions urbaines. Cette vision n'était toutefois pas basée sur des décisions purement politiques, mais sur des décisions budgétaires et sur des valeurs qui étaient très bien calculées.

Monsieur le président, 80 % des travaux qui sont effectués cette année sont dans des régions où les députés sont majoritairement du Parti conservateur. Dans ma circonscription, Monsieur le président, je peux vous dire que les routes des régions rurales sont dans une piètre condition, et les gens m'envoient souvent des messages à cet effet. Quand on a des chemins publics, non désignés, pour moi... Vous comprendrez que j'ai œuvré dans le secteur municipal.

16:55

I was able to be a councillor and a mayor in a municipality where the municipality had agreements with DTI and the province on provincially designated highways or roads. We worked well together, and we had good partnerships. Each of us took full responsibility. When I look at the bill giving full immunity for liability of nuisance . . . Let me reiterate what it says here in section 70.01:

70.01 *The Minister shall not be liable in an action in nuisance, if the damage is the result of*

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

see the decisions made by this government... During estimates, I was stunned to see that 80% of the work for this year is to be done in Conservative ridings, Mr. Speaker. That is when I understood that the Department of Transportation and Infrastructure and this government are heartless. As the member for Restigouche-Chaleur said it so well :

Ce n'est pas grave. Débrouillez-vous tout seuls.

It is no big deal, but it is your responsibility; deal with it. To me, the Equal Opportunity program from Louis J. Robichaud, a great Premier, provided equal opportunity to all regions in New Brunswick, rural regions as much as urban ones. This vision was not based on purely political decisions, though, but rather on budgetary decisions and values that were very carefully weighed.

Mr. Speaker, 80% of the work for this year will be done in areas that have members who are mostly from the Conservative Party. In my riding, Mr. Speaker, I can tell you that rural highways are in a terrible state, and people often send me messages to tell me so. When it is about public non-designated roads . . . You will recall that I worked in the municipal sector.

J'ai été conseiller et maire dans une municipalité qui a conclu des ententes avec MTI et la province quant aux routes ou chemins provinciaux désignés. Nous avons bien travaillé ensemble et nous avons de bons partenariats. De part et d'autre, nous avons assumé l'entière responsabilité. Lorsque je considère le projet de loi qui accorde une immunité complète de responsabilité pour nuisance... Permettez-moi de réitérer ce que l'article 70.01 prévoit :

70.01 *Le Ministre bénéficie de l'immunité de poursuite engagée par voie d'action pour nuisance, si le dommage découle :*

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie;

Regarding just that section there, in my riding, Mr. Speaker, there is already a precedent along Route 15. There is a culvert that is in dire straits regarding repair. The department knows about it. I know that they are working with DTI here in Fredericton, yet when I asked the question of our regional district manager, she said, We are looking for funds in Fredericton. I know that there are no funds available because they have already been granted for this year's budget. What is happening is that consecutive years have gone by without road infrastructure maintenance and without an asset management program to meet the needs of all the roads in all the ridings and water is accumulating on farmland, on the land of private owners. Some of those landowners have woodlots. When those woodlots and lands are irrigated by water, it creates a wetland.

With its proposal of this Bill 36 and paragraph 70.01(a), the government does not want to be responsible for any of that now. There are no grandfather clauses. Has the government consulted with the municipalities? Has it consulted with stakeholders and subject-matter experts? I doubt that very much.

I also look at Route 133 in my riding. Mr. Speaker, you were the minister back then. I know that the current minister is working on a solution. But in 2019, we were heavily impacted by a hurricane called Dorian. I know that other members here were also heavily impacted by Dorian in 2019. We, the people who live along the coastlines of New Brunswick, are totally subject to climate change. Also, we saw it a few years ago with the Saint John River. There are a lot of impacts from climate change and also from what climate change can and will bring to road infrastructure, bridges, and breakwaters.

17:00

Let me tell you a little story about how the people of my riding were also heavily impacted by Hurricane Dorian. That night, when Hurricane Dorian hit, I had never before witnessed wind and rainfall of that magnitude. It was very scary, to say the least. All night long, the windows of my house, which was 10 years old or less . . . The windows were built pretty well, and the house was built well. I can tell you that the windows were shaking and that the magnitude of the

En ce qui ne concerne que l'article en question, Monsieur le président, ma circonscription a déjà précédé le long de la route 15. Un ponton a désespérément besoin de réparation. Le ministère est au courant. Je sais que les gens travaillent avec MTI ici à Fredericton, mais, lorsque j'ai posé la question à notre gestionnaire régionale de district, elle a dit : Nous cherchons à obtenir des fonds à Fredericton. Je sais qu'il n'y a pas de fonds accessibles, car le district a déjà reçu son budget pour l'année. Ce qui se passe, c'est que des années consécutives se sont écoulées sans entretien de l'infrastructure routière et sans programme de gestion des actifs pour répondre aux besoins liés à tous les chemins dans toutes les circonscriptions et à l'eau qui s'accumule sur les terres agricoles, sur les terres de propriétaires privés. Certains de ces propriétaires fonciers ont des terrains boisés. Lorsque ces terrains boisés et ces terres sont irrigués par l'eau, cela crée une terre humide.

Selon sa proposition dans le projet de loi 36 et selon l'alinéa 70.01a), le gouvernement ne veut pas être responsable de tout cela maintenant. Il n'y a pas de clauses de droits acquis. Le gouvernement a-t-il consulté les municipalités? A-t-il consulté des parties prenantes et des experts en la matière? J'en doute fort.

Je considère aussi la route 133 dans ma circonscription. Monsieur le président, vous étiez le ministre à l'époque. Je sais que la ministre actuelle travaille à une solution. Toutefois, en 2019, nous avons été fortement touchés par un ouragan appelé Dorian. Je sais que d'autres parlementaires ici ont aussi été fortement touchés par Dorian en 2019. Nous, qui vivons le long des côtes du Nouveau-Brunswick, sommes tout à fait vulnérables aux changements climatiques. Nous avons aussi vu les répercussions il y a quelques années sur le fleuve Saint-Jean. Les changements climatiques ont beaucoup de répercussions, et ils en ont ou auront sur l'infrastructure routière, les ponts et les brise-lames.

Permettez-moi de vous raconter une petite histoire sur la façon dont les gens de ma circonscription ont aussi été fortement touchés par l'ouragan Dorian. La nuit où l'ouragan Dorian a frappé, je n'ai jamais vu un vent et des précipitations d'une telle ampleur. C'était pour le moins très effrayant. Pendant toute la nuit, les fenêtres de ma maison, qui avait 10 ans ou moins... Les fenêtres étaient assez bien installées, et la maison était bien construite. Je peux vous dire que les fenêtres

hurricane was Category 1 or 1.5 or between Categories 1 and 2. I can tell you that Hurricane Dorian left an impact. It could have been worse because there was no . . . We were lucky because it was not high tide. We had no real storm surges in our area.

I can tell you one thing, Mr. Speaker. The bridge over the Kouchibouguac River on Route 133 was heavily impacted—heavily impacted—to the point that it was closed down. I know that the minister and I are working on a solution to try to remediate it. What I am trying to get at is that when we talk about asset management, road maintenance, and bridge maintenance, we all know, as I was told by a lot of local fishermen and boaters, that it and many more bridges, but especially that bridge, was in bad shape. The decking underneath was in very poor condition—very poor condition—to the point that, after the storm, certain people were actually telling me, You should have seen it before, Mr. LeBlanc. They were telling me, Mr. MLA, you should have seen it before.

What I am getting at is that we are trying to bring in a bill to get away from our professional responsibilities by having immunity for liability. Right now, we are lucky that the bridge will probably be paid for by the Disaster Financial Assistance program from the federal coffers at a percentage of probably 80% to 90%. I am proud that the province will pay the balance, but its impact on the local economy, the safety of the public, and the tourism sector is heavy. I know that we will be mitigating a solution, but what I want to say is that if this bill had gone through, I wonder whether the government would still be responsible. It is trying to get away from its responsibilities.

The second story, Mr. Speaker, that I want to tell you is about the culvert replacements in the area of Haute-Aboujagane. A few years ago, when we were in government, there was a storm with a major rainfall and a lot of culverts were washed out. A lot of replacement work was done. There was a bridge replaced with two brand-new culverts, and I know that there have been some upgrades done in the past year.

This year, during my talks with the local engineering department in my area . . . There is money that each

tremblaient et que l'ouragan était de catégorie 1 ou 1,5 ou entre les catégories 1 et 2. Je peux vous dire que l'ouragan Dorian a eu un impact. Cela aurait pu être pire, car il n'y avait pas... Nous avons eu de la chance parce que la marée n'était pas haute. Nous n'avons pas eu de véritables ondes de tempête dans notre région.

Je peux vous dire une chose, Monsieur le président. Le pont enjambant la rivière Kouchibouguac sur la route 133 a été fortement touché — fortement touché —, au point qu'il a été fermé. Je sais que la ministre et moi travaillons à une solution pour essayer d'y remédier. Ce que j'essaie de dire, c'est que, lorsque nous parlons de gestion des actifs, d'entretien des chemins et des ponts, nous savons tous, comme bien des pêcheurs et des plaisanciers locaux me l'ont dit, que le pont en question et bien d'autres, mais surtout ce pont-là, étaient en mauvais état. Le tablier était en très mauvais état — très mauvais état —, au point que, après la tempête, des gens m'ont en fait dit : Vous auriez dû le voir avant, Monsieur LeBlanc. Ils m'ont dit : Monsieur le député, vous auriez dû le voir avant.

Ce que j'essaie de dire, c'est que nous essayons de présenter un projet de loi pour nous soustraire à nos responsabilités professionnelles en recourant à l'immunité de responsabilité. À l'heure actuelle, nous sommes chanceux que le pont sera probablement couvert par le Programme d'aide financière en cas de catastrophe au moyen de fonds fédéraux à un pourcentage de probablement 80 % à 90 %. Je suis fier que la province paie le solde, mais les répercussions du tout sur l'économie locale, la sécurité du public et le secteur touristique sont considérables. Je sais que nous aurons une solution pour les atténuer, mais, ce que je veux dire, c'est que, si le projet de loi à l'étude est adopté, je me demande si le gouvernement serait toujours responsable. Celui-ci tente de se soustraire à ses responsabilités.

La deuxième histoire que je veux vous raconter, Monsieur le président, concerne le remplacement de ponceaux dans la région de Haute-Aboujagane. Il y a quelques années, lorsque nous formions le gouvernement, il y a eu une tempête comportant de fortes précipitations, et de nombreux ponceaux ont été emportés par les eaux. Beaucoup de travaux de remplacement ont été effectués. Un pont a été remplacé par deux ponceaux flambant neufs, et je sais que des améliorations ont été apportées au cours de l'année écoulée.

Cette année, au cours de mes entretiens avec le service local d'ingénierie dans ma région... Chaque

MLA has, a discretionary amount. So I said, Go see your local engineers and find out what the priorities are, and then we will sit down and have a good conversation. She did that, Mr. Speaker. It took her a couple of weeks, but I have to give her full credit. That is the way I like to work—empowering the people who should be on the ground knowing more. I like to make sure that the engineers and the people who work for us, who work for the people of New Brunswick, the citizens of New Brunswick, our employees, are empowered and are given full credit.

You know, they do great work. They do a great job. I have to commend them on being there when time is crucial. I remember that even when I was a firefighter, we would have to go out in the worst of times. In 2001, there was a major storm surge from a major ice storm along the coastline. You know, we had to work for two or three days to help people. The people from DTI were the key. They were the key to helping us get heavy equipment to remove ice from the road. I have to commend DTI employees for their professionalism. They are highly competent and very collaborative in working with us.

17:05

What I want to get at are the culverts in the Aboujagane area. Some were replaced. Most of them were replaced, probably with the Disaster Financial Assistance funding, but this year, when the regional engineer came to me, she said, Well, you know, Mr. LeBlanc, there is one culvert that should be replaced. I said, Where? She said, On the Aboujagane Road. I said: Really? Was it not replaced after the substantial rain that we had a few years ago? She said: Well, it did not qualify. But Mr. LeBlanc, we need to replace this, and we need to do some ditching in that area at the same time. I said, How come you are using my money to do work that should have been done with the asset management programs that are in place?

I know that there are other MLAs here who are more fortunate than I am. I may have fewer roads than they have, and that is okay. They may get more lines

parlementaire dispose d'argent, d'un montant discrétionnaire. J'ai donc dit : Allez voir vos ingénieurs locaux et déterminez quelles sont les priorités, puis nous nous assoirons et nous aurons une bonne conversation. C'est ce que l'ingénieure a fait, Monsieur le président. Cela lui a pris deux ou trois semaines, mais je dois lui attribuer tout le mérite. C'est ainsi que j'aime travailler — en habilitant les gens qui devraient être sur le terrain, qui devraient en savoir plus. J'aime m'assurer que les ingénieurs et les gens qui travaillent pour nous, les gens du Nouveau-Brunswick, la population du Nouveau-Brunswick, à savoir nos employés, sont habilités et se voient attribuer tout le mérite.

Vous savez, les employés font un excellent travail. Ils font un excellent travail. Je dois les féliciter d'être là en période cruciale. Je me souviens que, même lorsque j'étais pompier, nous intervenions dans les pires moments. En 2001, il y a eu une forte onde de tempête au cours d'une grosse tempête de verglas le long de la côte. Vous savez, nous avons dû travailler pendant deux ou trois jours pour aider les gens. Les gens de MTI ont joué un rôle clé. Ils ont joué un rôle clé pour nous aider à obtenir de l'équipement lourd pour enlever la glace sur chaussée. Je dois féliciter les employés de MTI pour leur professionnalisme. Ils sont hautement compétents et font preuve d'une forte collaboration dans leur travail avec nous.

Ce à quoi je veux en venir, ce sont les ponceaux dans la région d'Aboujagane. Certains ont été remplacés. La plupart ont été remplacés, probablement grâce au financement du Programme d'aide financière en cas de catastrophe, mais, cette année, lorsque l'ingénieure régionale est venue me voir, elle dit : Eh bien, vous savez, Monsieur LeBlanc, il y a un ponceau qui devrait être remplacé. J'ai dit : Où? L'ingénieur a répondu : Sur le chemin d'Aboujagane. J'ai dit : Vraiment? Le ponceau n'a-t-il pas été remplacé après les pluies abondantes que nous avons eues il y a quelques années? L'ingénieure a répondu : Eh bien, le ponceau n'était pas admissible, mais, Monsieur LeBlanc, nous devons le remplacer et nous devons en même temps creuser des fossés là-bas. J'ai dit : Pourquoi utilisez-vous mon argent pour faire des travaux qui auraient dû être effectués en vertu des programmes de gestion des actifs qui sont en place?

Je sais que d'autres parlementaires ont plus de chance que moi. J'ai peut-être moins de chemins qu'eux, et ce n'est pas grave. D'autres parlementaires peuvent

ainted, or they may get more paving. They might get more asphalt than I get, but I can tell you one thing: I was a little dismayed when she recommended that to me. I said: I have to agree. We will get it done. But I get \$54 000, and that is not going to go a long way. I said: Look, let's get that culvert done. That is important to the lives of the people in that area.

Then we started talking about ditching. That is when it really hit home. I could not believe that government, the Department of Transportation and Infrastructure, did not have a proactive plan for ditching—not at my expense, but at the budget expense—to make sure that we maintain our roads for the long term and on a safe basis. I am not an engineer, and I am not a roadbuilder. But I know one thing: When the crown of the road and the sides of the road start to deteriorate and it gets to the asphalt on the side, then the road goes away. Do you know what happens in the winter? Chunks come off, but the plows still have to do the road maintenance or the plowing.

When I sat down with the local engineer, I said, Let's do what you think is best. How much do you . . . She said: Well, you have so much money left. I think I can do so much ditching. I said, Fantastic, good. Then I said, How much can we put in the budget for brushcutting this year?

I think that what is going to happen on certain roads . . . I look at Route 945. I look at roads in Saint-André-LeBlanc. I look at the LeBlanc Road. It is not because it is named after me, Mr. Speaker, not at all. We are lucky in Saint-André-LeBlanc. I am very fortunate to be the MLA for the beautiful riding of Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

Toutefois, je tiens à dire une chose : À Saint-André-LeBlanc, les gens méritent d'avoir de belles routes. De plus, ce sont des gens très courageux et ils ont beaucoup de patience. Si certains d'entre eux m'écoutent aujourd'hui, je les salue et je veux aussi leur dire que je suis là pour eux et que je comprends leurs défis.

Un grand, grand homme nous a quittés, il n'y a pas si longtemps. C'était un grand joueur de baseball. Saint-André-LeBlanc est la ville natale de notre grand joueur de baseball, Rhéal Cormier. Rhéal et moi avons eu de

obtenir plus de lignes peintes ou plus de revêtement. Ils pourraient obtenir plus d'asphalte que moi, mais je peux vous dire une chose : J'ai été un peu consterné lorsque l'ingénieure m'a recommandé cela. J'ai dit : Je ne peux qu'être d'accord. Nous allons faire les travaux, mais je reçois 54 000 \$, et cela n'ira pas très loin. J'ai dit : Écoutez, installons le ponteau. C'est important pour la vie des gens dans la région.

Ensuite, nous avons commencé à parler du creusement de fossés. C'est à ce moment-là que le tout m'a vraiment frappé. Je ne pouvais pas croire que le gouvernement, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, n'avait pas un plan proactif pour le creusement de fossés — pas à mes dépens, mais dans le budget — pour s'assurer que nous entretenons nos chemins à long terme et de façon sécuritaire. Je ne suis ni ingénieur ni constructeur de routes. Toutefois, je sais une chose : Lorsque la surface, les bords et l'asphalte sur le bord commencent à se détériorer, la chaussée s'effrite. Savez-vous ce qui se passe en hiver? Des morceaux se détachent, mais les charriots doivent encore effectuer l'entretien routier ou le déneigement.

Lorsque j'ai rencontré l'ingénieure locale, j'ai dit : Faisons ce que vous pensez être le mieux. Combien pensez-vous... Elle a répondu : Eh bien, il vous reste un certain montant ; je pense que je peux creuser un certain nombre de fossés. J'ai dit : Fantastique, bien. Ensuite, j'ai dit : Combien pouvons-nous mettre dans le budget pour le débroussaillage cette année?

Je pense que ce qui va se passer quant à certains chemins... Je considère la route 945. Je considère les chemins à Saint-André-LeBlanc. Je considère le chemin de LeBlanc. Ce n'est pas parce qu'il porte mon nom, Monsieur le président, pas du tout. Nous avons de la chance à Saint-André-LeBlanc. J'ai beaucoup de chance d'être le député de la belle circonscription de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

However, I want to say one thing: People in Saint-André-LeBlanc deserve better roads. Also, they are very brave people and they have a lot of patience. If some of them are listening to me today, I say hello and I also want to tell them that I am there for them and that I understand their challenges.

A great, great man left us, not long ago. He was a great baseball player. Saint-André-LeBlanc was the hometown of our greatest baseball player, Rhéal Cormier. Rhéal and I had many conversations about

nombreuses discussions sur l'état des routes. Rhéal était un grand amateur de vélo ; il aimait faire du vélo sur la route. Comme tout le monde le sait, les routes de ce beau coin de pays sont en piètre état.

17:10

Je reviens à mon point sur le projet de loi 36 que nous examinons. Le gouvernement veut bénéficier d'une immunité en matière de responsabilité. Il veut se décharger de ses responsabilités. Cela me porte à croire que ce gouvernement veut se désister de ses responsabilités. Il n'est pas intéressé à prendre ses vraies responsabilités. On me demande d'approuver un budget dans lequel il y a à peine 100 000 \$ pour faire des travaux. Comme l'a bien fait le député de Kent-Nord tout à l'heure, je veux citer des choses. Moi aussi, j'ai une circonscription qui compte beaucoup de chemins publics non maintenus.

En 2018, je suis devenu député de ma belle circonscription. L'ancien député m'avait bien averti : Les gens qui m'ont côtoyé et qui m'ont posé des questions pendant les 14 ou 15 dernières années reviendront te demander les mêmes choses. Je ne sais pas si les demandes étaient les mêmes, mais il s'agissait des mêmes préoccupations, Monsieur le président. Je peux vous dire ce qui suit : Cette réglementation qui a été instaurée en 2019, selon ce que j'ai su...

Je comprends que nous avons beaucoup plus de chemins dans la province que nous pouvons en entretenir. Cependant, il y a une chose dont je veux parler. Selon le projet de loi, si nous voulons faire des travaux sur ces chemins ou s'il y a des terres en exploitation, le gouvernement veut éliminer sa propre responsabilité. Il veut avoir une immunité de responsabilité pour nuisance.

Des gens habitent le long de ces chemins quelconques. Pendant la campagne électorale, en 2020, Monsieur le président, ces gens m'ont souvent posé des questions à savoir pourquoi le gouvernement ne peut avoir un quelconque compromis ou entente pour ne pas imposer autant de... C'est enlever sa responsabilité ; c'est cela, en gros. Vous savez, les gens sont des contribuables et ils paient beaucoup d'impôts. Ils se construisent des maisons. Mais, le gouvernement n'est pas intéressé à participer à des partenariats pour maintenir les routes.

Je veux vous dire, Monsieur le président, que j'ai élaboré quant au premier élément. Nous ne savons

the state of the roads. Rhéal was a great cyclist who liked to bike on the road. As everyone knows, roads in this beautiful part of the country are in a sad state.

I will get back to what I was saying about the bill we are looking at, Bill 36. The government is looking for immunity from liability. It wants exoneration from liability. This leads me to believe that this government is trying to shirk its responsibilities. It is not interested in taking on its true responsibilities. I am being asked to approve a budget that provides barely \$100 000 for work to be done. As the member for Kent-North did earlier, I want to mention some things. I, too, have a riding that contains a lot of unmaintained public roads.

In 2018, I became MLA for this beautiful riding. The former MLA gave me this warning: The people I rubbed shoulders with and who asked me questions over the last 14 or 15 years will come back and ask you the same questions. I do not know if the questions were the same, but the concerns were, Mr. Speaker. I can tell you this: This regulation that was brought in in 2019, according to what I have learned...

I understand that we have many more roads in the province than we can maintain. However, there is one thing I want to talk about. According to the bill, if we want to do work on roads where there are fields being used, the government wants to eliminate its own liability. It wants immunity for liability in nuisance.

People live along these roads. During the election campaign in 2020, Mr. Speaker, people often asked me questions about why the government did not want to come to some compromise or agreement to avoid imposing so much... This is to take away liability; that is all, basically. You know, people are taxpayers, and they pay a lot of taxes. They build themselves houses. However, the government is not interested in partnering with others to maintain highways.

I want to say to you, Mr. Speaker, that I have built on what the first part says. We have no idea whether we

aucunement si nous allons avoir beaucoup de neige ou de gel durant les prochains hivers. Il en va de même pour la pluie. Nous n'avons jamais parlé, non plus, des changements climatiques.

Monsieur le président, j'ai écouté les nouvelles hier matin. En écoutant, j'ai entendu que le gouvernement actuel venait de commettre une bévue sur le côté nord de Fredericton. Il avouait avoir commis une bévue.

Cela m'a porté à croire, en lisant le projet de loi 36... En soi, le projet de loi n'est pas long ; il ne compte réellement que deux pages, mais l'article 70.01, donne une immunité de responsabilité. Nous ne pouvons pas faire cela, Monsieur le président. C'est impossible de donner une immunité de responsabilité au gouvernement. D'ailleurs, le gouvernement a des ingénieurs, qui font partie d'une association professionnelle. Ces gens paient des assurances de responsabilité publique. Ils ont des responsabilités, Monsieur le président.

D'après la manière dont j'interprète tout cela, ce gouvernement veut se déresponsabiliser de ses responsabilités, Monsieur le président. Pour moi, ce n'est pas acceptable. Nous voyons aussi que ce gouvernement veut une immunité de responsabilité pour nuisance en ce qui concerne ce qui suit :

b) de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien d'un réseau ou d'une installation de distribution d'eau ou de collecte, de transport, de traitement ou d'élimination des eaux usées ou pluviales, ou des deux ;

Monsieur le président, je vais vous donner un exemple dans ma circonscription. J'essaie d'interpréter ce projet de loi, en tant que député de ma circonscription, pour voir quel en sera l'effet. Je vais vous raconter une petite anecdote, Monsieur le président.

J'ai eu une discussion avec plusieurs ministres, dont le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui est un bon gars, Monsieur le président.

17:15

Le ministre et moi avons eu des discussions. Un projet de grande envergure est proposé dans une région rurale de ma belle circonscription, celle de Cap Bimet. Monsieur le président, il y a 40 ans, Cap Bimet était surtout une région où les gens avaient leurs chalets. Toutefois, avec les changements démographiques et

will get a lot of snow and freezing in winters to come. The same is true for rain. We have never talked either about climate change.

Mr. Speaker, I listened to the news yesterday morning. As I listened, I heard that the current government had just made a mistake on the north side of Fredericton. It admitted that it had made a mistake.

That made me think, reading Bill 36... It itself, the bill is not long; it is actually only two pages long, but section 70.01 provides immunity from liability. We cannot do it, Mr. Speaker. It is impossible to give the government immunity from liability. Anyway, the government has engineers, who are part of a professional association. They pay public liability insurance. They have responsibilities, Mr. Speaker.

The way I interpret this, Mr. Speaker, is that the government wants to shirk its responsibility. That is unacceptable to me. We also see that this government wants immunity for liability in nuisance involving the following:

(b) the construction, operation or maintenance of a system or facility for the distribution of water or for the collection, conveyance, treatment or disposal of wastewater, storm water or both;

Mr. Speaker, I am going to give you an example from my riding. I am trying to interpret this bill, as the member representing my riding, to see what its effect would be there. I am going to tell you a little anecdote, Mr. Speaker.

I had a discussion with several ministers, including the Minister of Environment and Climate Change, who is a good guy, Mr. Speaker.

The minister and I had discussions. A major project is being proposed in a rural part of my beautiful riding, at Cap Bimet. Mr. Speaker, 40 years ago, Cap Bimet was mainly a spot where people had cottages. However, because of demographic changes and retirements, it has become a four-season place where

les départs à la retraite, c'est devenu une région où les gens veulent passer les quatre saisons ; ils veulent y vivre toute l'année. Comme vous le savez, dans la circonscription dont je suis le député, les changements de saison sont de toute beauté. Les autres parlementaires diraient probablement la même chose. Nous vivons dans une belle province.

Ce que je veux dire, Monsieur le président, c'est qu'un projet d'envergure monumentale — monumentale — est proposé. Je sais que le bon ministre de l'Environnement et du Changement climatique et moi travaillons à des solutions et à des pistes de solutions qui visent à protéger l'environnement et les routes, car, ma vraie inquiétude, Monsieur le président, c'est la route de Cap Bimet. Cette route est en-dessous du niveau acceptable dans une zone marécageuse. Je sais qu'un projet est proposé. Les gens ont demandé au ministère d'effectuer d'importants travaux de réfection. C'est un projet qui coûtera des millions de dollars.

Toutefois, de l'autre côté, il y a des gens qui veulent mettre en œuvre un projet immobilier d'envergure monumentale dans cette belle petite région côtière. Je ne vois pas comment le ministère des Transports et de l'Infrastructure veut se voir accorder une immunité de responsabilité pour les nuisances de construction. Ces routes devaient être faites avec certaines conditions en ce qui concerne le projet immobilier. Celui-ci ne devrait pas se faire avant que la route ne soit faite selon les normes du gouvernement provincial.

Je pense que le gouvernement et le ministère des Transports et de l'Infrastructure ont la responsabilité d'assurer la sécurité du public. Ils doivent s'acquitter de leurs responsabilités. Monsieur le président, voilà une autre petite anecdote que je voulais partager en ce qui concerne ce ministère. À mon avis, ce projet de loi ne concorde pas avec mes valeurs fondamentales et professionnelles.

J'aimerais vous raconter une autre petite anecdote, Monsieur le président. Dans ma circonscription, il y a quelques municipalités. Il y en a trois belles, mais il y en a une qui est en grande partie dans une zone rurale. Je vous en parle depuis quelques minutes. Les zones rurales ont toujours été désavantagées par rapport aux zones urbaines. Avec ce projet de loi, Monsieur le président, c'est là que le gouvernement veut s'exonérer de sa responsabilité. Je m'interroge même à cet égard. Hier soir, j'ai écouté plusieurs intervenants pendant la session de consultation publique, menée par le ministre des Gouvernements locaux et de la

people want to live year-round. As you know, in the riding I represent, seasonal changes are beautiful. Other MLAs would probably say the same thing. We live in a beautiful province.

What I am trying to say, Mr. Speaker, is that a project of monumental —monumental—scale is being proposed. I know the good Minister of Environment and Climate Change and I are working on solutions and potential solutions to protect the environment and highways, because my real worry, Mr. Speaker, is related to the road to Cap Bimet. The road is below the acceptable level in a marshland. I know a project is proposed. People have asked the department to do a major paving project. The project will cost millions of dollars.

However, on the other side are people who want to go ahead with a huge construction project in this nice little coastal area. I do not see how the Department of Transportation and Infrastructure can want to get immunity for liability in nuisance related to construction. These roads should have been done under certain conditions involving the construction project. This construction project should not go ahead before the road is brought up to provincial standards.

I think the government and the Department of Transportation and Infrastructure are responsible for ensuring public safety. They have to fulfill their responsibilities. Mr. Speaker, that was another little anecdote involving the department that I wanted to share. In my opinion, this bill is not compatible with my basic professional values.

I would like to relate another little anecdote to you, Mr. Speaker. There are a few municipalities in my riding. There are three beautiful ones, one of which is largely rural. I have been talking to you about it for a few minutes now. Rural areas have always been at a disadvantage, compared to urban centres. With this bill, Mr. Speaker, the government wants to exempt itself from liability. I have questions about that. Last evening, I listened to several people who attended a public consultation session on municipal reform led by the Minister of Local Government and Local Governance Reform and his team. I think the

Réforme de la gouvernance locale et son équipe, sur la réforme municipale. Je pense que le ministère des Transports et de l'Infrastructure et le ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale ont peut-être tous deux une chose en commun : Ils veulent s'exonérer de leurs responsabilités.

En ce qui concerne les municipalités, lorsque nous avons discuté en comité des crédits budgétaires, j'ai eu l'occasion de poser une question à la ministre.

During those budget estimates, I asked a question about the projects and the municipalities. Every year, each municipality is asked to submit its five top priorities. As a matter of fact, I believe that, as of last week, each municipality was sent a letter asking for its priorities for infrastructure. Right now, there are no councils in place, but they have until June 16, I believe, to give their lists of priorities. There is no way that this can be met—I do not think so—by June 16, unless they just resubmit what they asked for last year. I know that in my riding, there was not one municipality that had a project approved.

17:20

Je parle de projets d'infrastructures municipales. Au cours de l'étude des prévisions budgétaires, j'ai posé des questions à la ministre concernant ces projets, et elle m'a répondu : Il y a plus de projets qui ont été proposés que de projets qui ont été approuvés. Quand je lui ai posé la question concernant la valeur de ces projets, elle m'a répondu : Des projets s'élevant à plus de 500 millions de dollars ont été proposés, alors que des projets s'élevant à peine à 60 millions ont été acceptés.

Donc, Monsieur le président, vous voyez qu'il faut prendre ses responsabilités et travailler de pair avec nos partenaires, que ce soit nos municipalités ou nos districts de services locaux, qui ont des responsabilités et qui méritent tous d'avoir des projets. Il est important de travailler avec ces municipalités et ces districts de services locaux de façon directe ou indirecte pour voir à ce que leurs infrastructures soient améliorées.

I want to talk to you a little about enforcement issues. Now, I think that the problem in the past has been that we had rules and regulations but no enforcement. A lot of work has been done. I hope we get a chance to see

Department of Transportation and Infrastructure and the Department of Local Government and Local Governance Reform may have something in common: They want to exempt themselves from liability.

With regard to municipalities, when we discussed budget items in committee, I had the chance to ask the minister a question.

Au cours de l'étude des prévisions budgétaires, j'ai posé une question au sujet des projets et des municipalités. Chaque année, il est demandé à chaque municipalité de soumettre ses cinq grandes priorités. En fait, je crois que, la semaine dernière, une lettre a été envoyée à chaque municipalité, lui demandant ses priorités en matière d'infrastructure. À l'heure actuelle, il n'y a pas de conseils en place, mais les municipalités ont jusqu'au 16 juin, je crois, pour donner leurs listes de priorités. Il n'y a aucun moyen de faire cela — je ne le pense pas — d'ici le 16 juin, à moins que les municipalités ne se contentent de soumettre de nouveau ce qu'elles ont demandé l'année dernière. Je sais que, dans ma circonscription, aucune municipalité n'a eu un projet approuvé.

I am talking about municipal infrastructure projects. During estimates, I asked the minister about these projects, and this was her answer: More projects were proposed than approved. When I asked her about the value of these projects, this was her answer: Projects worth over \$500 million were proposed, but projects worth barely \$60 000 were accepted.

So, Mr. Speaker, responsibilities must be assumed and work done with our partners, whether they be municipalities or local service districts, which all have responsibilities and all deserve to get projects. It is important to work with municipalities and local service districts, directly or indirectly, to see that their infrastructure is upgraded.

Je veux vous parler un peu de questions d'application de la loi. À vrai dire, je pense que le problème dans le passé a été que nous avons des règles et des règlements, mais pas d'application. Beaucoup de

that it is not a question of liability but, rather, a question of responsibility and of enforcement of the regulations.

I hope that we will be able to ask further questions. I know that during the committee meeting, I will be able to ask questions on the bill. The first three components, to me, are housekeeping. Basically, they are just about changing terminology and giving a little more teeth to the bill. From time to time, that needs to be changed and there needs to be alteration, but when it comes to giving immunity for liability in nuisance, the bill says:

70.01 The Minister shall not be liable in action in nuisance, if the damage is the result of

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

Mother Nature—you cannot predict that, Mr. Speaker. People have insurance. We do not want to flood private land. People need to know. Government needs to make that known, and it has to take its full responsibility.

(b) the construction, operation or maintenance of a system or facility for the distribution of water or for the collection, conveyance, treatment or disposal of wastewater, storm water or both

Municipalities do have a system. There is a backflow prevention mechanism for that. Every year, I get a letter in the mail to make sure that I have my backflow valve, so the town or the solid waste commission or the Greater Shediac Sewerage Commission is not responsible.

(c) the alteration of a highway

Mr. Speaker, let's talk about highways. I wish that we could have seen a few other things in the bill. One thing that is dear to my heart, especially with the environmental issues, but also with the garbage along the highways . . . I know that a lot of people—a lot of

travail a été fait. J'espère que nous aurons l'occasion de voir qu'il s'agit non pas d'une question de responsabilité, mais plutôt d'une question de responsabilisation et d'application des règlements.

J'espère que nous pourrions poser d'autres questions. Je sais que, au cours de la réunion en comité, je pourrai poser des questions sur le projet de loi. Les trois premières composantes, à mon avis, sont d'ordre administratif. Essentiellement, il s'agit simplement de changer la terminologie et de donner un peu plus de mordant au projet de loi. De temps à autre, il faut apporter des changements et des modifications, mais, lorsqu'il s'agit d'accorder l'immunité de responsabilité pour nuisance, le projet de loi prévoit :

70.01 Le Ministre bénéficie de l'immunité de poursuite engagée par voie d'action pour nuisance, si le dommage découle :

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie;

Dame Nature est imprévisible, Monsieur le président. Les gens ont de l'assurance. Nous ne voulons pas inonder les terres privées. Les gens ont besoin de savoir. Le gouvernement doit le faire savoir, et il doit assumer l'entière responsabilité qui lui incombe.

b) de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien d'un réseau ou d'une installation de distribution d'eau ou de collecte, de transport, de traitement ou d'élimination des eaux usées ou pluviales, ou des deux;

Les municipalités ont un système. Il existe un dispositif antirefoulement à cet égard. Chaque année, je reçois une lettre par la poste pour vérifier que j'ai mon clapet antirefoulement, de sorte que la ville, la commission de gestion des déchets solides ou la Commission des égouts Shediac et banlieues n'est pas responsable.

c) de la modification d'une route;

Monsieur le président, parlons des routes. J'aurais aimé que nous puissions voir quelques autres choses dans le projet de loi. Une chose qui me tient à cœur, surtout quant aux questions environnementales, mais aussi quant aux ordures le long des routes... Je sais

the MLAs here—are concerned with that. I wish that we could have an Act or some kind of a bill where we could bring people together and encourage them to clean our highways and adopt a highway. I hope that we can bring that forward in the future.

Monsieur le président, je ne pourrai pas accepter ce projet de loi comme tel ; donc, sur ce, merci beaucoup.

17:25

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am speaking today at second reading of Bill 36. Many of the other members of the House have spoken on this bill already today, but I want to speak as well because I have some major concerns around a portion of it that has already been highlighted quite a bit today. That is around “Immunity for liability in nuisance”, section 70.01. I am very concerned about the implications of this, which says:

70.01 The Minister shall not be liable in an action in nuisance, if the damage is the result of

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

That is paragraph 70.01(a).

I am wondering how we would define “excessive snow, ice, mud or rain”. I think this is an important question that will need to be answered in terms of what is excessive. As has been highlighted . . . I think that I heard my Green colleagues mention this. It has also been mentioned today that as we face the climate crisis, as the climate changes and we see different precipitation and temperature patterns, especially in the winter—we have seen that with ice and snow—and as we see rain patterns change significantly, we need to ask this question: What will be determined as excessive?

que bien des gens — bien des parlementaires ici — sont préoccupés par cela. J’aimerais que nous puissions avoir une loi ou un genre de projet de loi où nous pourrions mobiliser les gens et les encourager à nettoyer nos routes et à adopter une route. J’espère que nous pourrions présenter une telle mesure dans l’avenir.

Mr. Speaker, I will not be able to accept this bill as presented; on that note, thank you very much.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd’hui à l’étape de la deuxième lecture du projet de loi 36. Bien d’autres parlementaires se sont déjà prononcés aujourd’hui sur ce projet de loi, mais je veux aussi me prononcer, car que j’ai de grandes préoccupations au sujet d’une partie de ce projet de loi qui a déjà été pas mal soulignée aujourd’hui. Il s’agit de l’« Immunité de responsabilité pour nuisance », soit l’article 70.01. Je suis très préoccupée par les répercussions de cet article, qui prévoit :

70.01 Le Ministre bénéficie de l’immunité de poursuite engagée par voie d’action pour nuisance, si le dommage découle :

a) d’un débordement d’eau provenant d’un réseau de distribution d’eau ou d’évacuation des eaux usées, d’une canalisation, d’un fossé ou d’un cours d’eau par suite d’une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie;

Il s’agit de l’alinéa 70.01a).

Je me demande comment nous pourrions définir « accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie ». Je pense qu’il s’agit d’une question importante à laquelle il faudra répondre quant à ce qui est excessif. Comme il a été souligné... Je pense avoir entendu mes collègues Verts mentionner cela. Il a aussi été mentionné aujourd’hui que, à un moment où nous sommes aux prises avec la crise climatique, où le climat change et où nous voyons des régimes différents de précipitations et de températures, en particulier en hiver — nous avons vu cela quant à la glace et à la neige — et où nous voyons les régimes de pluie changer considérablement, nous devons poser la question suivante : Qu’est-ce qui sera déterminé comme accumulation excessive?

I think that it is incumbent on government to ensure that there is proper planning. I know we cannot plan for every single thing, but we know that the one-in-100-year storms are going . . . A lot more rain is going to fall in a shorter period of time. We know that these one-in-100-hundred-year storms are coming more often. We are seeing significant changes. I think that, potentially, this bill just lets government off the hook from being responsible for having adequate infrastructure to deal with the changing weather patterns as a result of climate change.

I will want to find out what would be defined as “excessive”. I am very concerned with that. It says there would also be immunity for:

(b) the construction, operation or maintenance of a system or facility for the distribution of water or for the collection, conveyance, treatment or disposal of wastewater, storm water or both

Again, we are talking about wastewater and stormwater. I understand that municipalities tend to be more in charge of wastewater, but we need to ensure that there is proper wastewater and stormwater infrastructure, once again, to be able to handle whatever climate change is going to throw at us.

I know that in my region, there are major concerns around stormwater and wastewater, and I know that municipalities are trying to figure out how to deal with this. But I even wonder how . . . If the Department of Transportation and Infrastructure and the provincial government are neglectful in preparing and having the adequate infrastructure, then they will be immune from its consequences. But the people who live here will not be immune from its consequences. They will experience them, and we are seeing it already.

The alteration of a highway is another thing, and then the bill says:

(d) the filling up or obstruction of a ditch, water course or drain constructed for the purpose of carrying off water from a highway.

Je pense qu’il incombe au gouvernement de veiller à ce qu’il y ait une planification adéquate. Je sais que nous ne pouvons pas tout prévoir, mais nous savons que les tempêtes survenant une fois en 100 ans vont . . . Beaucoup plus de pluie va tomber dans un plus court laps de temps. Nous savons que les tempêtes survenant une fois en 100 ans se multiplieront. Nous voyons des changements importants. Je pense qu’il est possible que le projet de loi permette simplement au gouvernement de se soustraire à la responsabilité d’avoir une infrastructure adéquate pour composer avec l’évolution des régimes météorologiques découlant des changements climatiques.

Je voudrai savoir ce qui serait défini comme « accumulation excessive ». Cela me préoccupe beaucoup. Le projet de loi prévoit aussi une immunité si le dommage découle

b) de la construction, de l’exploitation ou de l’entretien d’un réseau ou d’une installation de distribution d’eau ou de collecte, de transport, de traitement ou d’élimination des eaux usées ou pluviales, ou des deux;

Là encore, nous parlons des eaux usées et pluviales. Je comprends que les municipalités tendent à être plus responsables des eaux usées, mais nous devons nous assurer qu’il y a une infrastructure adéquate de traitement des eaux usées et pluviales — là encore, afin d’être en mesure de composer avec les répercussions des changements climatiques.

Je sais que, dans ma région, il y a de grandes préoccupations concernant les eaux pluviales et usées, et je sais que les municipalités essaient de trouver une façon de composer avec cela. Toutefois, je me demande même comment . . . Si le ministère des Transports et de l’Infrastructure et le gouvernement provincial négligent de se préparer et d’avoir l’infrastructure adéquate, ils seront à l’abri de conséquences. Toutefois, les gens qui vivent ici ne seront pas à l’abri des conséquences. Ils en feront l’expérience, et nous le voyons déjà.

La modification d’une route est une autre chose, puis le projet de loi parle

d) du remblayage ou de l’obstruction de tout fossé, de tout cours d’eau ou de toute canalisation construit en vue d’évacuer les eaux d’une route.

Once again, government would have immunity from any issues arising from this. But we know we already have issues arising from ditches being obstructed and filling up.

17:30

Some of the things that keep coming up are asset management issues and the underfunding of the Department of Transportation and Infrastructure. DTI is really underfunded for what it needs to carry out. In this section, we are really looking at water and more weather-related things such as drainage. It is true, I would argue, that DTI is underfunded in terms of other things as well, whether it be the maintenance of roads or the striping of roads. My colleague was speaking about yellow lines. I have been fighting to get a yellow line on Route 935, and I am really hoping that it gets painted this year. But there are basic safety items that need to be paid for by the Department of Transportation and Infrastructure that frankly are left undone. What we see happening is that they also then accumulate and, at some point, roads become impassable and get closed.

There is real fear in our communities of having accidents due to the lack of safety, whether it be the striping on the road or giant potholes, especially on major routes. Route 16 keeps coming to mind, especially in the Jolicure area. I have driven on it many a time, especially between Parson Road and Jolicure Road on Route 16. It is like a quilt, it is like patchwork, and it is unsafe, frankly. I even receive complaints from people who do not live in New Brunswick because it is a major route between Nova Scotia and Prince Edward Island as well. It is a tourist route.

When we look at the ditching and the drainage, we know that there are problems. We have alders growing in many ditches. We basically have ditches not being maintained. That needs to be happening, and DTI needs to be doing its basic maintenance work in addition to its asset management work to take care of really severe infrastructure inadequacies.

In my region, flooding has been a major issue. While we are at risk of saltwater flooding, especially . . . Much of my riding of Memramcook-Tantramar is protected by dykes. We could talk about dyke

Là encore, le gouvernement serait à l'abri de tout problème qui découlerait de cela. Toutefois, nous savons que nous avons déjà des problèmes découlant de l'obstruction et du remplissage des fossés.

Certains éléments qui reviennent sans cesse sont les questions de gestion des actifs et le sous-financement du ministère des Transports et de l'Infrastructure. MTI est vraiment sous-financé quant à ce qu'il doit réaliser. Dans l'article en question, nous voyons vraiment l'eau et d'autres choses liées aux conditions météorologiques telles que la canalisation. Il est vrai, je soutiendrais, que MTI est également sous-financé sur le plan d'autres choses, qu'il s'agisse de l'entretien routier ou du marquage routier. Mon collègue a parlé de lignes jaunes. Je me bats pour obtenir une ligne jaune sur la route 935, et j'espère vraiment qu'elle sera peinte cette année. Toutefois, il y a des éléments de sécurité de base qui doivent être payés par le ministère des Transports et de l'Infrastructure et qui sont franchement laissés pour compte. Ce que nous voyons se produire, c'est aussi que de tels éléments s'accumulent et que, à un moment donné, des chemins deviennent impraticables et sont fermés.

Il y a une réelle crainte dans nos collectivités que des accidents surviennent par manque de sécurité, qu'il s'agisse de lignes sur la chaussée ou de nids-de-poule géants, en particulier sur les routes principales. La route 16 continue de venir à l'esprit, surtout dans la région de Jolicure. J'y ai circulé à maintes reprises, en particulier entre le chemin Parson et le chemin de Jolicure sur la route 16. La chaussée est comme une courtepoinette, c'est du rapiécage, et c'est dangereux, franchement. Je reçois même des plaintes de gens qui ne vivent pas au Nouveau-Brunswick, car il s'agit aussi d'une route importante entre la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une route touristique.

Lorsque nous considérons les fossés et la canalisation, nous savons qu'il y a des problèmes. Nous avons des aulnes qui poussent dans de nombreux fossés. Nous avons des fossés qui ne sont pas entretenus. Un entretien s'impose, et MTI doit faire son travail de maintien de base en plus de son travail de gestion des actifs pour s'occuper des insuffisances d'infrastructure vraiment graves.

Dans ma région, les inondations ont été un problème majeur. Alors que nous sommes à risque d'inondations d'eau salée, en particulier . . . Une grande partie de ma circonscription de Memramcook-Tantramar est

infrastructure, the aboiteaux, and the Chignecto Isthmus study that I am waiting with bated breath to see. What is going to happen with saltwater flooding? That is a major risk. We also then have freshwater flooding and inland flooding. I am very concerned that, potentially, DTI will kind of be washing its hands of some of the responsibility that will come with these changes in the climate and what it will mean for the people who live here. This allows for government not to make the necessary investments that are needed right now.

We are really at risk of damage to a lot of the different pieces of infrastructure, which are outlined in this section of the bill, when we have stronger hurricanes coming through and when we have potential major floods. Unfortunately, we have seen that more and more. There have been some projects that have addressed this and that have put in larger culverts after we have really thought through where the water needs to go, how much water there is going to be, and what is going to happen with the mud. I think that is important, and we need to see more of that. Do you know what? We need to fund it properly.

I think that this type of immunity from the consequences of not properly funding the infrastructure is unacceptable. It is a way of kind of putting our heads in the sand around what is going to happen, I think, with the consequences of climate change. Unfortunately, I do not think that immunity from these types of items is acceptable.

17:35

I think that this connects to other work where DTI . . . We talk about silos all the time, but the work that DTI does is connected to the work of other departments and to the permissions given by other departments. I can remember asking—I believe it was in the public accounts committee a while back—whether the departments spoke and accounted for what was happening. For example, if clear-cutting is happening and it is contributing to flooding, is that part of what DTI is planning for? To avoid flooding on roads and to avoid having to deal with flooding, could we address clear-cutting, for example? The answer that I got was basically, no, there was not that

protégée par des digues. Nous pourrions parler de l'étude sur l'infrastructure des digues, les aboiteaux et l'isthme Chignecto que j'attends avec grande impatience de voir. Que va-t-il se passer quant aux inondations d'eau salée? C'est un risque important. De plus, nous avons aussi des inondations d'eau douce et des inondations des terres intérieures. Je suis très préoccupée par le fait que MTI pourrait en quelque sorte se laver les mains d'une partie de la responsabilité quant à ce qui s'ensuivra des changements climatiques et quant à ce que cela signifiera pour les gens qui vivent ici. Cela permet au gouvernement de ne pas faire les investissements nécessaires qui s'imposent dès maintenant.

Nous courons vraiment un risque de dommage à un grand nombre des différentes infrastructures, qui sont décrites dans l'article du projet de loi, lorsque nous avons des ouragans plus violents et que nous avons des inondations potentiellement graves. Malheureusement, nous voyons cela de plus en plus. Des projets ont abordé la situation et ont mis en place des pontons plus grands après que nous avons vraiment réfléchi à la canalisation nécessaire de l'eau, au volume d'eau qu'il va y avoir et à ce qui sera causé par la boue. Je pense que c'est important, et nous devons voir davantage de mesures du genre. Savez-vous quoi? Nous devons financer convenablement de telles mesures.

Je pense qu'un tel genre d'immunité aux conséquences d'un financement inapproprié de l'infrastructure est inacceptable. C'est une façon de nous mettre la tête dans le sable quant à ce qui va découler, je pense, des conséquences des changements climatiques. Malheureusement, je ne pense pas que l'immunité quant à de telles choses soit acceptable.

Je pense qu'il y a un lien avec d'autres travaux où MTI... Nous parlons tout le temps de cloisonnement administratif, mais le travail que fait MTI est lié au travail d'autres ministères et aux autorisations accordées par d'autres ministères. Je me souviens d'avoir demandé — je crois que c'était en Comité des comptes publics il y a quelque temps — si les ministères se parlaient et rendaient des comptes à cet égard. Par exemple, si une coupe à blanc a lieu et qu'elle contribue aux inondations, cela fait-il partie de ce que MTI prévoit? Pour éviter les inondations routières et pour éviter d'avoir à composer avec des inondations, pourrions-nous aborder la coupe à blanc, par exemple? La réponse que j'ai eue était

communication. The right hand does not know what the left hand is doing.

That basically shows that we are not really thinking it through. One part of government is going to allow clear-cutting and, therefore, flooding to happen, and another part of government is going to have to deal with the consequences. But then it will also be immune from the consequences. Even if it may have to rebuild a road or deal with whatever, it will not be liable, and the other part of government will not be liable either. So who is responsible? We just have flooding and clear-cutting, and it is okay, I guess.

In the end, unfortunately, I do not think that this is acceptable legislation, especially because of the . . . I have spoken about section 70. I know that my caucus and I will be asking more questions at committee, but I cannot support Bill 36 as it stands. That is all I have to say on this bill today. Thank you very much, Mr. Speaker.

M. Bourque : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est toujours un plaisir de me lever à la Chambre et de pouvoir m'exprimer sur les différents projets de loi qui sont à l'ordre du jour.

Cette fois-ci, on parle du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*. Évidemment, je pense que les gens vont avoir une idée où je m'en vais. Quand on écoute les collègues de mon caucus et ceux du Parti vert... D'ailleurs, le porte-parole en matière de Transports et de l'Infrastructure a fait un brillant exposé sur les raisons pour lesquelles il y a de quoi s'inquiéter lorsqu'on regarde à ce projet de loi.

À première vue, le projet de loi 36 semble inoffensif ; bon, deux ou trois petites choses. Il fait à peine une page, ce qui n'est presque rien par rapport au projet de loi 35, par exemple, avec lequel je dois traiter, et qui compte 49 pages. Donc, ce n'est pas du tout la même chose. Toutefois, quand on regarde l'essence du projet de loi, on voit, dès le départ, que les trois premières composantes sont assez bénignes, si je peux dire. C'est ce qu'on appellerait un projet de loi d'ordre administratif, c'est-à-dire changer ou moderniser des termes ; rien d'inquiétant, au départ. Il s'agit de changer la terminologie et ainsi de suite. Pour moi, ce

essentiellement que, non, une telle communication n'avait pas lieu. La main droite ne sait pas ce que fait la main gauche.

Cela montre essentiellement que nous ne réfléchissons pas vraiment aux enjeux. Un élément du gouvernement permettra que les coupes à blanc et, par conséquent, les inondations aient lieu, tandis qu'un autre élément du gouvernement s'occupera des conséquences. Toutefois, cet élément du gouvernement aura aussi une immunité aux conséquences. Même s'il doit reconstruire un chemin ou s'occuper de quoi que ce soit, il ne sera pas responsable, et l'autre élément du gouvernement ne sera pas responsable non plus. Alors, qui est responsable? Il arrive simplement que nous avons des inondations et des coupes à blanc, et ce n'est pas grave, je suppose.

En fin de compte, malheureusement, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une mesure législative acceptable, surtout à cause de... J'ai parlé de l'article 70. Je sais que mon caucus et moi poserons d'autres questions en comité, mais je ne peux pas appuyer le projet de loi 36 dans sa version actuelle. C'est tout ce que j'ai à dire sur ce projet de loi aujourd'hui. Merci bien, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you very much, Mr. Speaker. It is always a pleasure to rise in the House to talk about various bills on the agenda.

This time, the discussion is about Bill 36, *An Act to Amend the Highway Act*. Obviously, I think people have an idea where I am going with this. Listening to my caucus colleagues and Green Party caucus members . . . Anyway, the Transportation and Infrastructure Critic gave a brilliant presentation on the reasons this bill is worrisome.

At first glance, Bill 36 seems inoffensive—well, a couple of little things. The bill is barely one page long, which is almost nothing compared to Bill 35, for instance, a 49-page bill I have to deal with. So it is not at all the same thing. However, looking at the essence of the bill, it is immediately evident that the first three parts are quite benign, if I may say so. This is what would be called a housekeeping bill, which means that it just modernizes the terminology; there is nothing immediately concerning about it. It is about changing some terminology and so on. What is interesting for me is giving the minister the right or the power to

qui est intéressant c'est de donner le droit ou le pouvoir au ministre pour qu'il puisse donner un accès limité à des autoroutes à accès limité dans des conditions exceptionnels.

Vous savez, dans ma région, comme dans bien d'autres au Nouveau-Brunswick, on a des autoroutes à accès limité. Il peut arriver... D'ailleurs, cela s'est produit lors de travaux qui ont été faits sur une rivière. Là, on a dû faire un détour, parce qu'on devait remplacer le pont sur la route 11. Alors, dans la région de McIntosh Hill, au nord de Bouctouche, on a construit une voie de contournement.

17:40

Selon la loi, si j'ai bien compris, il faut apporter cela au Cabinet. Mais, là, à ce moment-ci... Oui, c'est cela, c'est le Cabinet qui devait prendre la décision. Maintenant, la ministre, dans ce cas-ci, pourra s'occuper de faire ce travail, ce qui est évidemment une très bonne chose. C'est une très bonne chose, parce que, à un moment donné, il y a certaines circonstances, comme celle à laquelle je viens de faire référence, qui font en sorte que nous n'avons pas vraiment besoin d'aller devant le Cabinet pour faire une voie de contournement permettant aux gens de circuler sur la route 11.

Donc, évidemment, quand nous regardons cette composante ainsi que les deux composantes précédentes, qui sont essentiellement des changements de terminologie voulant dire à peu près la même chose, il n'y a pas de problème.

Alors vient la quatrième et dernière composante. Ici, nous parlons de l'article 70.01, qui se lit comme suit :

70.01 *Le Ministre bénéficie de l'immunité de poursuite engagée par voie d'action pour nuisance, si le dommage découle :*

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie ;

Wow, je vais lire et je commenterai par la suite.

b) de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien d'un réseau ou d'une installation de distribution d'eau ou de collecte, de transport, de

provide limited access to limited access highways in exceptional circumstances.

You know, in my region, as in many parts of New Brunswick, there are limited access highways. It can happen . . . Anyway, this happened when work was being done on a river. People had to take a detour because the bridge on Route 11 was being replaced. So, in the McIntosh Hill area north of Bouctouche, a bypass was built.

According to the Act, I believe, that had to go to Cabinet. However, at that point... Yes, that is right; Cabinet had to make the decision. Now, the minister in this case could take care of the work, which is obviously a good thing. It is a very good thing, because, at some point, circumstances can arise like those I just referred to that can mean we do not really have to go to Cabinet to get a bypass for people to be allowed to take Route 11.

So, obviously, when we look at this part, as well as the two preceding it, which are basically changes in terminology with almost no changes in meaning, there is no problem there.

Then comes the fourth and last part. We are talking about section 70.01, which reads as follows:

70.01 *The Minister shall not be liable in an action in nuisance, if the damage is the result of*

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

Wow, I will keep reading and comment at the end.

(b) the construction, operation or maintenance of a system or facility for the distribution of water or for

traitement ou d'élimination des eaux usées ou pluviales, ou des deux ;

J'ai aussi des choses à dire à ce sujet.

c) de la modification d'une route ;

J'ai bien sûr des choses à dire à ce sujet.

d) du remblayage ou de l'obstruction de tout fossé, de tout cours d'eau ou de toute canalisation construit en vue d'évacuer les eaux d'une route.

Écoutez, il y a des choses importantes que doit savoir le public quant à ce qu'implique le projet de loi 36. Je comprends certainement la philosophie, voire même l'idéologie, de ce gouvernement, soit : Nous faisons tout ce que nous pouvons pour économiser de l'argent. Cela tombe dans l'idéologie conservatrice, et j'en ai parlé sur d'autres projets de loi. Nous voyons l'obsession de ce gouvernement, qui essaie d'économiser des sous à un point tel que cela nuit au mieux-être de la population.

Évidemment, le gouvernement adore traiter le parti politique que je représente fièrement d'être un groupe de dépensiers. Toutefois, je vais vous dire une chose : Je sais que, parfois... Je suis d'accord pour dire que dépenser à outrance n'est pas sain ou bon pour les finances publiques. Je suis le premier à le dire.

(Exclamations.)

M. Bourque : Non, je maintiens ce que j'ai dit. Dépenser à outrance, ce n'est pas une bonne chose. Mais, voici ce qui se passe avec le gouvernement. Le gouvernement économise à outrance, et ce n'est pas mieux. Le gouvernement économise à un point tel qu'il met la vie des gens en danger. C'est ni plus ni moins que cela lorsque nous touchons à la question des routes et des ponts ici, au Nouveau-Brunswick. Et, puis, j'ai plein d'exemples.

When you come from Kent County, you quickly realize—especially when you are an elected official there—how much roads are an important factor of everyday life. It is essentially a rural area. For historical reasons, I believe, there are lots of roads. I have said this a few times, but I will say it again because it is important. I know that people from my riding know this already, and I know that they are happy when I say it because when I say it, other people will know and will notice it. I believe that we have the

the collection, conveyance, treatment or disposal of wastewater, storm water or both;

I will have something to say about that, too.

(c) the alteration of a highway, or

I will certainly have something to say about that.

(d) the filling up or obstruction of a ditch, water course or drain constructed for the purpose of carrying off water from a highway.

Listen, there are significant things the public needs to know about what Bill 36 means. I certainly understand the philosophy, or, rather, ideology of this government, which is this: We are doing everything we can to save money. This is part of the Conservative ideology, and I have referred to it when speaking on other bills. We are witnessing this government's obsession with pinching pennies to the point that it is threatening people's well-being.

Obviously, the government loves calling the party I proudly represent a bunch of spenders. However, I am going to tell you one thing: I know that, sometimes... I agree that excessive spending is not healthy or good for public finances. I would be the first person to say so.

(Interjections.)

Mr. Bourque: No, I stick to what I said. Excessive spending is not a good thing. However, here is what is going on with the government. The government is saving excessively, and that is no better. The government is saving to the point that it is endangering people's lives. That is, no more and no less, what we are talking about when we discuss roads and bridges here in New Brunswick. I have lots of examples, too.

Lorsqu'on vient du comté de Kent, on se rend compte rapidement — surtout lorsqu'on y est un élu —, que les chemins sont un facteur important dans la vie quotidienne. Il s'agit essentiellement d'une région rurale. Pour des raisons historiques, je crois, il y a beaucoup de chemins. J'ai dit ceci à quelques reprises, mais je vais le répéter parce que c'est important. Je sais que les gens de ma circonscription le savent déjà, et je sais qu'ils sont heureux lorsque je le dis, car, lorsque je le dis, d'autres personnes le sauront et le

highest per-capita number of kilometres with dwellings on them in the province. That is for sure, but I would say that it is probably also the same in Atlantic Canada or even in the country. The number of roads that we have is absolutely astonishing.

17:45

I remember when I started as an elected MLA. I was bringing DTI ministers to my riding. Well, the first DTI minister at the time happened to be the current Leader of the Opposition, who, thankfully, is from the area. For him, it was just coming back home, so it was much simpler. But after that, I remember bringing the minister after him and also other ministers. They were not necessarily DTI ministers. There were other ministers. They were members of Cabinet. I remember bringing them to visit a few projects and a few things.

I remember bringing the Minister responsible for the Regional Development Corporation. After four or five hours, he looked at me and said: Where are you taking me? Am I going to be beaten up on the side of a road somewhere, because we are in the middle of nowhere? I said: Well, you wait and see. There will be dwellings not far from here. Then we are going to go a few extra miles and you are going to see a couple of other dwellings. Then we are going to take another road and you are going to see a couple of other dwellings. It is going to be like that for the whole day, and if we can keep on going tomorrow, it will be the same thing.

That is my riding in a nutshell. There are lots of roads and lots of dwellings. With respect to all those classifications of roads that we talk about and all those types of bridges, well, I can say that all of the above are in my riding many, many times over.

I remember that when I became the Minister of Health, I joked around. They did a profile on me in a Brunswick News article. I remember saying that I used to work in the international sector. I said: Listen, I went from being an international jetsetter to a specialist on back roads, on dirt back roads. I knew nothing about that, and now, my God, I can talk about graders, ditching, leveling, excavating, and bulldozers. I never thought—

remarqueront. Je crois que, dans la province, nous avons le plus grand nombre de kilomètres par habitant où se trouvent des logements. C'est certain, mais je dirais que cela est probablement aussi le cas au Canada atlantique ou même dans le pays. Le nombre de chemins que nous avons est absolument incroyable.

Je me souviens de l'époque où j'ai commencé en tant que député. J'emmenais des ministres du MTI dans ma circonscription. Eh bien, le premier ministre du MTI à l'époque se trouvait être l'actuel chef de l'opposition, qui, heureusement, vient de la région. Pour lui, c'était juste revenir chez lui, de sorte que c'était beaucoup plus simple. Toutefois, plus tard, je me souviens d'avoir emmené le ministre après lui et aussi d'autres ministres. Ils n'étaient pas nécessairement des ministres du MTI. Il y a eu d'autres ministres. Ils étaient membres du Cabinet. Je me souviens de les avoir emmenés visiter quelques projets et certaines choses.

Je me souviens d'avoir emmené le ministre responsable de la Société de développement régional. Au bout de quatre ou cinq heures, il m'a regardé et m'a dit : Où m'emmenez-vous? Vais-je être battu sur le bord d'un chemin quelque part, parce que nous sommes au milieu de nulle part? J'ai répondu : Eh bien, attendez et vous verrez. Il y aura des logements non loin d'ici. Ensuite, nous parcourrons quelques autres milles, et vous verrez deux ou trois autres logements. Ensuite, nous emprunterons un autre chemin, et vous verrez deux ou trois autres logements. Ce sera comme cela pendant toute la journée, et, si nous continuons demain, ce sera la même chose.

Voilà ma circonscription, en gros. Il y a beaucoup de chemins et beaucoup de logements. En ce qui concerne toutes les catégories de routes dont nous parlons et tous les genres de ponts, eh bien, je peux dire qu'il y a un tas dans ma circonscription.

Je me souviens que, lorsque je suis devenu ministre de la Santé, je plaisantais un peu. Un article de Nouvelles Brunswick a dressé mon profil. Je me souviens d'avoir dit que j'avais travaillé dans le secteur international. J'ai dit : Écoutez, je suis passé d'un jet-setteur international à un spécialiste des chemins de campagne, des chemins de terre de compagne. Je ne savais rien à ce sujet, et, maintenant, mon Dieu, je peux parler de niveleuses, de creusement de fossés, de

(Interjections.)

Mr. Bourque: Oh, chipseal—no, no. That is fancy. Chipseal is fancy stuff in my neck of the woods. Here is the thing. What I can say is that I never thought I would know as much about roads as I know now, and I am glad.

I want to thank the people of my riding for being passionate about where they live and for being passionate about making our great place of Kent County, especially Kent South, one of the best places in the world to live. I stand by that statement. I know that my fellow constituents think the same. Together, we are going to keep harping on the government to make sure that our living conditions . . . In Kent County, this basically means road conditions. I was going to say “get better”, but in reality, for places like that, living conditions are not getting better as much as they are just being maintained.

A dirt road, as we all know, has issues. Okay, we have a grader that comes in on a publicly maintained road. It comes twice a year, in theory, once in the spring and once in the fall, and that is good. Once the grader has passed, it certainly helps, but the issue is that every time a grader passes, a couple of inches of that road is taken out. What happens is that it goes into the ditches and those ditches fill up. The next thing you know—not in 2 or 3 years, hopefully, not in 5, and I am hoping not in 10, but later, literally, down the road—you will have a road that is down and you will have ditches that are up. Then you will have way bigger problems.

17:50

Those are the challenges in ridings. I know that most of my colleagues in rural areas know exactly what I am talking about. The realities here are that roads are an issue and waterways are big issues. What I find surprising is that the waterway system . . . It was fascinating for me to realize this as I was listening to my colleague speak. I was listening to my colleague from Shédiac—Beaubassin—Cap-Pelé talk about Hurricane Dorian, and he was bang on. I have had

nivellement, d’excavation et de boteurs. Je n’avais jamais pensé . . .

(Exclamations.)

M. Bourque : Ah, l’enduit superficiel — non, non. C’est toute une affaire. Un enduit superficiel est toute une affaire dans mon coin. Voici ce qui en est. Je peux dire que je n’aurais jamais pensé en savoir autant sur les chemins que je le sais maintenant, et j’en suis content.

Je tiens à remercier les gens de ma circonscription d’être passionnés quant à l’endroit où ils vivent et d’être passionnés quant à faire de notre excellent endroit du comté de Kent, en particulier Kent-Sud, l’un des meilleurs endroits au monde où vivre. Je maintiens la déclaration. Je sais que les gens de ma circonscription sont du même avis. Ensemble, nous continuerons à insister que le gouvernement s’assure que notre mode de vie . . . Dans le comté de Kent, cela signifie essentiellement l’état des chemins. J’allais dire « améliorer », mais, en réalité, dans des endroits du genre, le mode de vie ne s’améliore pas autant qu’il est simplement maintenu.

Un chemin de terre, comme nous le savons tous, comporte des problèmes. D’accord, nous avons une niveleuse qui s’occupe du maintien des chemins publics. Elle passe deux fois par année — en théorie, une fois au printemps et une fois à l’automne —, et c’est une bonne chose. Lorsque la niveleuse passe, cela aide certainement, mais le problème est que, chaque fois qu’une niveleuse passe, un ou deux pouces de la chaussée sont enlevés. Ce qui arrive, c’est que la matière de surface est repoussée dans les fossés et que ces fossés se remplissent. La prochaine chose qu’on voit — pas dans 2 ou 3 ans, il est à espérer, pas dans 5, et, j’espère, pas non plus dans 10, mais plus tard, littéralement, avec le passage du temps — est qu’on se retrouve avec une chaussée affaissée et des fossés élevés. On a alors des problèmes bien plus graves.

Voilà les défis dans les circonscriptions. Je sais que la plupart de mes collègues des régions rurales savent exactement de quoi je parle. La réalité ici est que les chemins sont un problème et que les voies navigables sont un gros problème. Je trouve surprenant que le système de voies navigables . . . Il a été fascinant pour moi de me rendre compte de cela lorsque j’écoutais mon collègue parler. J’ai écouté mon collègue de Shédiac—Beaubassin—Cap-Pelé parler de l’ouragan

issues in some areas of my riding, mainly on the coastline, regarding that. He is right that there are things to be done about that. I can certainly talk about it some more.

But the other thing that we also need to talk about, which hits pretty much anyone—all MLAs on all sides of the House—is that even inland . . . What I am realizing is that I have had more washouts on the inland portions of my riding than on the shoreline. I remember in 2014—and I forget the years. What I do know is that there have been so many washouts in my riding that it is not even funny. There was one in 2018. I remember that. I had five or six . . . I am not talking about bridges. I am talking about culverts that were literally washed out completely. The road was cut in half. I remember that a couple of years before that, the same thing happened.

Since I was elected, there have been probably 10 roads that have completely washed out through culverts being destroyed. Oddly enough, those are not near the coastline. Obviously, in Kent South, I have the coastline from Cocagne, Bouctouche, and all over that area. Inland, when you look at Saint-Antoine, Saint-Paul—where else?—Saint-Norbert, and different places, you see that this is where the washouts were. They were big washouts. Oh, my God, there was one on Falconer Road in Notre-Dame that was literally 15 m high. Where the road was passing, it got completely washed out. It was this huge precipice.

That is the reality in which we live when it comes to water overflow. I do know and recognize the challenges of the Department of Transportation and Infrastructure in just maintaining and replacing what we have. It is a big challenge. I know that the minister does not have it easy when it comes to that. No Minister of Transportation and Infrastructure will ever have it easy when it comes to that. I get it. I really do. Thankfully, when it comes to that, the public may be interested in knowing that most of those, at least in my riding, happened during a catastrophic event or a weather event. It was mostly through a storm system that passed through. Please forgive me. I probably do not have the terminology right, but when a storm system passes through, there is sort of an emergency mechanism that comes into play. If the damages are

Dorian, et il avait tout à fait raison. J'ai eu des problèmes dans des secteurs de ma circonscription, surtout le long du littoral, à cet égard. Mon collègue a raison de dire qu'il y a des mesures à prendre à cet égard. Je peux certainement en parler un peu plus.

Toutefois, l'autre chose dont nous devons aussi parler, qui touche à peu près tout le monde — les parlementaires de tous les partis à la Chambre —, c'est que, même à l'intérieur des terres... Je me rends compte que j'ai eu plus d'emportements par les eaux sur les terres intérieures dans ma circonscription que sur le littoral. Je me souviens que, en 2014 — j'oublie les autres années. Ce que je sais, c'est qu'il y a eu dans ma circonscription tellement d'emportements par les eaux que ce n'est même pas drôle. Il y en a eu un en 2018. Je m'en souviens. J'ai eu cinq ou six... Je ne parle pas de ponts. Je parle de ponceaux qui, littéralement, ont été complètement emportés par les eaux. Le chemin a été coupé en deux. Je me souviens que, deux ou trois années auparavant, la même chose s'est produite.

Depuis que j'ai été élu, il y a probablement eu 10 chemins qui ont été complètement emportés par les eaux à cause de ponceaux détruits. Curieusement, ces chemins ne longent pas le littoral. Évidemment, dans le Kent-Sud, j'ai le littoral à partir de Cocagne jusqu'à Bouctouche et tout le long. À l'intérieur des terres, lorsqu'on considère Saint-Antoine, Saint-Paul — où d'autre? —, Saint-Norbert et différents endroits, on voit que c'est là où les emportements par les eaux ont eu lieu. C'étaient de gros emportements par les eaux. Ah, mon Dieu, il y en a eu un sur le chemin Falconer à Notre-Dame, où le tout avait littéralement 15 m de haut. Là où le chemin passait, tout a été complètement emporté par les eaux. Il y avait un grand précipice.

C'est la réalité que nous vivons lorsqu'il s'agit de débordement d'eau. Je connais et reconnais les défis que le ministère des Transports et de l'Infrastructure doit relever pour ce qui est de simplement entretenir et remplacer ce que nous avons. C'est un grand défi. Je sais que la ministre n'a pas la tâche facile à cet égard. Aucun ministre des Transports et de l'Infrastructure n'aura jamais la vie facile à cet égard. Je comprends. Je comprends vraiment. Heureusement, à cet égard, le public aimerait peut-être savoir que la plupart des débordements d'eau, du moins dans ma circonscription, ont eu lieu pendant un événement catastrophique ou météorologique. Ils ont surtout eu lieu lorsqu'un système de tempête est survenu. Veuillez m'excuser. Je n'utilise probablement pas la bonne terminologie, mais, lorsqu'un système de

more than a couple of million dollars total or a certain amount of money, I believe, then the federal government comes in and covers half the cost.

17:55

I think it is important for the public to know this. My apologies. I do not remember the exact thresholds, but I do know that there is a federal government program that, after a certain amount in damages in a weather event, covers half the costs. There is money there. It is not just the provincial government when it comes to those. I can say that in my experience as an MLA, there have been lots of those washouts. A lot of them have already been repaired, but unfortunately, there are still a couple that have not been. There is one, namely . . . This is on a publicly maintained road. This is not anything out of the ordinary. There is a culvert that completely washed out and completely hindered the circulation. You cannot cross that road. That happened in 2018. We are in 2021, and it still has not been replaced. I have been hearing year after year that we are going to do it next year and then the next year. I have heard that it will be done this year, and I am hoping that this will be the case. So there is that.

Waterways—I want to talk a bit more about those. Here is the issue with waterways. Now, I have been talking about the challenges that I, as an MLA, have been having just on those different issues—just on things that are the normal job of the Department of Transportation and Infrastructure. When I look at this bill, I see that in section 4, it talks about the following:

70.01 *The Minister shall not be liable in an action in nuisance, if the damage is the result of*

(a) water overflowing from a water or wastewater system, drain, ditch or watercourse due to excessive snow, ice, mud or rain

Mr. Speaker, that is exactly what I have been talking about. I have been talking about the fact that over the past six or seven years—let's say seven years—since the spring of 2014 . . . There was a bridge on the Buctouche River that completely came off its hinges.

tempête survient, un genre de mécanisme d'urgence entre en jeu. Si les dommages atteignent en tout quelques millions de dollars ou une certaine somme, je crois, le gouvernement fédéral intervient alors et couvre la moitié des coûts.

Je pense qu'il importe que le public sache cela. Toutes mes excuses. Je ne me souviens pas des seuils exacts, mais je sais qu'il y a un programme du gouvernement fédéral qui, lorsque les dommages atteignent une certaine somme en cas d'évènement météorologique, couvre la moitié des coûts. Il y a de l'argent là. Il n'y a pas que le gouvernement provincial lorsqu'il s'agit des coûts. Je peux dire que, d'après mon expérience en tant que député, il y a eu beaucoup de tels emportements par les eaux. Dans beaucoup de cas, les dommages ont déjà été réparés, mais, malheureusement, il y a encore deux ou trois cas où ils ne l'ont pas été. Il y en a un, à savoir . . . Il s'agit d'un chemin d'entretien public. Rien ne sort de l'ordinaire. Un ponton a été complètement emporté par les eaux, bloquant complètement la circulation. On ne peut pas traverser le chemin. Cela s'est produit en 2018. Nous sommes en 2021, et le ponton n'a toujours pas été remplacé. J'entends dire année après année que nous le ferons l'année suivante, puis l'année suivante. J'ai entendu dire que le remplacement aura lieu cette année, et j'espère que ce sera le cas. Donc, voilà un problème.

Les voies navigables — j'aimerais en parler un peu plus. Voici le problème quant aux voies navigables. À vrai dire, j'ai parlé des défis que j'ai, en tant que député, juste quant à de tels problèmes — juste quant à des choses qui sont le travail normal du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Lorsque je considère le projet de loi, je vois l'article 4, qui prévoit :

70.01 *Le Ministre bénéficie de l'immunité de poursuite engagée par voie d'action pour nuisance, si le dommage découle :*

a) d'un débordement d'eau provenant d'un réseau de distribution d'eau ou d'évacuation des eaux usées, d'une canalisation, d'un fossé ou d'un cours d'eau par suite d'une accumulation excessive de neige, de glace, de boue ou de pluie;

Monsieur le président, c'est exactement ce dont je viens de parler. J'ai parlé du fait que, au cours des six ou sept dernières années — disons sept ans —, depuis le printemps 2014... Un pont enjambant la rivière Buctouche a été complètement déplacé de ses piliers.

I had not yet been elected. Actually, it was my predecessor who was the Minister of Transportation and Infrastructure at the time. During his tenure, he did not even do anything about that bridge, unfortunately. Unfortunately, when we were in government, we needed to dismantle that bridge. There is no longer a bridge there. It just goes to show the sheer force . . . When the ice melted and broke out and the water level rose, it completely unhinged a big, metal bridge. Mother Nature can become quite angry in certain circumstances. We certainly saw it there.

The point that I want to make is that there are so many things that can happen. I do believe in climate change. I have said that so many times here in this House. My colleagues from both of the other two parties in opposition who have spoken on this bill have alluded to it. Climate change is not going to make things better. It is certainly not going to make things better for government and for the roads and the challenges that we face regarding them. Here is the issue. Kicking the ball down the road, or, should I say, to the private owner's road, is not the answer. This is what this bill wants to do. It is, as the critic said: You are on your own. We do not want any responsibility on this. Even if we did the work—or we did not do the work—this is not our responsibility.

This, I find totally unacceptable. As an opposition, we cannot support this clause. I do not have an issue with the first three clauses, but this clause, to me, does not hold. I have a bunch of examples. I know that time is getting short for today, but tomorrow, it will be my pleasure to give more specific examples on that. I have actually received some calls this spring regarding a situation where the passing of this bill would directly impact the fixing of a certain road.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Thank you, member. We have reached the end of the day.

(Hon. Mr. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 6 p.m.)

Je n'avais pas encore été élu. En fait, mon prédécesseur était ministre des Transports et de l'Infrastructure à l'époque. Au cours de son mandat, il n'a rien fait à propos du pont, malheureusement. Malheureusement, lorsque nous avons formé le gouvernement, nous avons dû démanteler ce pont. Il n'y a plus de pont là-bas. Cela montre simplement l'ampleur... Lorsque la glace a fondu et s'est brisée et que le niveau de l'eau a augmenté, cela a complètement déplacé de ses piliers un grand pont métallique. Dame Nature peut devenir très furieuse dans certaines circonstances. Nous en avons certainement été témoins en l'occurrence.

Ce que je veux faire valoir, c'est que tellement de choses peuvent se produire. Je crois au changement climatique. Je l'ai dit à maintes reprises ici à la Chambre. Mes collègues des deux autres partis de l'opposition qui se sont prononcés sur le projet de loi y ont fait allusion. Le changement climatique n'améliorera pas les choses. Il n'améliorera certainement pas les choses pour le gouvernement et quant aux chemins et aux défis avec lesquels nous devons composer à cet égard. Voici de quoi il s'agit. Renvoyer la balle, ou, devrais-je dire, la renvoyer aux propriétaires privés, n'est pas la solution. Voilà ce que le projet de loi propose de faire. Le message, comme l'a dit le porte-parole, est : Débrouillez-vous tout seuls. Nous ne voulons aucune responsabilité à cet égard. Même si nous avons fait le travail — ou que nous ne l'avons pas fait —, ce n'est pas notre responsabilité.

Je trouve cela tout à fait inacceptable. En tant qu'opposition, nous ne pouvons pas appuyer un tel article. Je n'ai pas de problème avec les trois premiers articles, mais celui-ci, à mon avis, ne tient pas la route. J'ai un tas d'exemples. Je sais que le temps est presque écoulé aujourd'hui, mais, demain, ce sera pour moi un plaisir de donner des exemples plus précis à cet égard. J'ai en fait reçu des appels ce printemps au sujet d'une situation où l'adoption du projet de loi à l'étude aurait une incidence directe sur la réparation d'un chemin donné.

(Exclamations.)

Le président : Merci, Monsieur le député. Nous avons atteint la fin de la journée.

(L'hon. M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 18 h.)

